

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD)
Ecole de bibliothécaires, archivistes et documentalistes
(EBAD)



« Etude du dispositif documentaire de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) : cas de la Représentation au Sénégal ».

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du
Diplôme supérieur en sciences de l'information documentaire (DSSID)
Option : Documentation

Présenté et soutenu le 10 juillet 2006
par Cheikh Ndiaye

Sous la direction de M. Olivier Sagna, Maître-assistant à l'EBAD

Année universitaire 2005-2006

Dédicaces

A Seynabou Faye, ma mère

Aux regrettés

- Ballé Ndiaye, mon père
- Djibril Ndiaye, mon frère
- Aissatou Ndiaye, ma sœur

A tous ceux qui ont influé sur ma vie, je dédie ce mémoire.

Remerciements

Nous adressons nos remerciements à M. Olivier Sagna, Maitre-assistant à l'EBAD qui a accepté d'encadrer ce travail. Nous le remercions pour sa disponibilité, la promptitude de ces réactions, la rigueur de son encadrement et surtout pour tout ce que nous avons appris à ses côtés dont l'humilité. Nous adressons également nos remerciements à l'ensemble du corps professoral de l'EBAD et particulièrement à notre tuteur M. Mody Sow avec qui nous avons eu plaisir à collaborer pendant ses deux années. Nous remercions la cellule du projet FORCIIR, Mme Khardiata Kane responsable de la bibliothèque de l'école et l'ensemble du personnel administratif technique et de services (PATS).

Nous remercions particulièrement la direction de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et M. Christian Collin (Représentant) mais aussi M. Dominique Cavet (Responsable du secteur documentation), Mmes Francine Delmas (Documentaliste) et Jacqueline Thomas (Responsable DIC Dakar) et Mme Ngoné NIANG la correspondante locale du Département soutien et formations des communautés du sud (DSF), structure qui a financé cette formation. Nous remercions aussi M. André Pesin responsable du service informatique local. Nous remercions également MM Raymond LAE et Jean Jacques ALBARET, les responsables de service, qui ont autorisé notre inscription. Nous remercions également tous nos collègues et amis des UR 070, 167, de l'US 07 et de l'IRD dont Anne Marie, Ba, Bass, Caro, Claire, El Hadji, Gisèle, Grand Pape, Fatou, Jean Do, Justin, Khady et Khady, Laye, Liz, Mbaye, Mounass, Ndombour, Pagano, Panfili, Pierre, Rose, Samba, Seyni, Ulrich et Xavier ainsi que tous ceux qui ont aimablement répondu aux questionnaires..

Nous remercions enfin nos parents et nos familles. Nos mères Seynabou et Sanou, notre père et oncle Addou, tous nous frères, cousins et amis et parmi ceux-ci particulièrement Assane, Mamecor, Ndiaga, Ndiaw, Six, Tapha, Yandé, Mor, Emiliane, Abdou, Augustin et ... Nous remercions ces amours : la très attentionnée Maguette, Tchilla, Astou, Rama, Ami Cissé et surtout à mon épouse Awa Soumaré qui a supporté patiemment les nuits blanches, ... et les absences.

A tous merci infiniment.

Un utilisateur a tendance à ne pas utiliser un système d'information lorsqu'il lui apparaît qu'il est plus pénible d'obtenir l'information grâce à ce système que de ne pas l'avoir en ne l'utilisant pas.

(Calvin Mooers,1959)

Liste des sigles et acronymes

ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line
AGTA : Agents techniques et administratifs
ARA : Assistants de recherche et d'administration
C3EDOA : Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement ouest-africain
CC : Current Contents
CCDE : Comité consultatif de déontologie et d'éthique
CGRA : Commissions de gestion de la recherche et de ses applications
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
Consdev : Cohérence des politiques de conservation et de développement des aires protégées marines et côtières en Afrique de l'Ouest
CRD : Centre régional de documentation
CRDO : Centre régional de documentation de l'Orstom
CSRA : Cadres supérieurs de recherche et d'administration
CSRP : , Commission sous régionale de pêches
CSS : Commissions scientifiques sectorielles
CYROCO : Cyanobactéries des milieux aquatiques tropicaux peu profonds: rôles et contrôles
DAFD : Diplôme d'aptitude aux fonctions de documentaliste
DEP : Délégation à l'évaluation et à la prospective
DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
DEV : Département expertise et valorisation
DF : Direction des finances
DIC : Délégation à l'information et à la communication
DME : Département milieux et environnement
DP : Direction du personnel
DRI : Délégation aux relations internationales
DRV : Département ressources vivantes
DSB : Diplôme supérieur de bibliothéconomie
DSF : Département soutien et formation
DSI : Délégation aux systèmes d'information
DSS : Département Société et Santé
DSSID : Diplôme supérieur en sciences de l'information documentaire
DUCM : Diplôme d'université de communicateur multimédia
DUSID : Diplôme universitaire en sciences de l'information documentaire

EBAD : Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes
ENSB : Ecole nationale supérieure des bibliothèques
ENSSIB : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et de la bibliothéconomie
EPST : Etablissement public à caractère scientifique et technologique
GdT : Groupe de Travail
GOVPAC : Gouvernance des pêcheries et des systèmes d'activités côtières en Afrique de l'ouest
HAL : Hyper Articles en Ligne
IFAN : Institut fondamental d'Afrique noire
INIST : Institut de l'information scientifique et technique
INTD : Institut national des techniques documentaires
IRD : Institut de recherche pour le développement
ISRA : Institut sénégalais de recherches agricoles
IST : Information scientifique et technique
LCM : Laboratoire commun de microbiologie
LEMSAT : Laboratoire d'écologie microbienne des sols et agro systèmes tropicaux
l'INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
LINUS : Littoraux- interfaces entre nature et sociétés
LSTM : Laboratoire des symbioses tropicales et méditerranéennes
OIM : Organisation internationale des migrations
OMVS : Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ORSTOM : Office de la recherche scientifique et technique outre-mer
OSIRIS : Observatoires et systèmes d'information des pêches tropicales
OSRC : Office de la recherche scientifique coloniale
PID : Professionnels de l'information documentaire
RAP : Réponses Adaptatives des populations et des peuplements de Poissons aux pressions de l'environnement
SAJ : Service des affaires juridiques
SAS : Service d'administration du siège
SCIE : Science Citation Index Expanded
SIL : Service informatique local
SSCI) : Social Sciences Citation Index
U%R : Unité mixte de recherche
UCAD : Université Cheikh Anta Diop
UGB : Université Gaston Berger
UR : Unités de recherche
US : Unité de Service

TABLE DES MATIERES

Dédicaces.....	ii
Remerciements.....	iii
Liste des sigles et acronymes	v
Introduction générale	1
1 Problématique.....	3
1.1 Objectifs de la recherche.....	4
2 Méthodologie	6
2.1 Revue de la littérature	6
2.2 Les enquêtes par questionnaire.	12
2.3 Difficultés rencontrées.....	14
2.4 Solutions adoptées.....	15
3 L'Institut de recherche pour le développement (IRD).....	17
3.1 Historique	17
3.2 Objectifs et missions.....	18
3.3 Organisation administrative	20
3.4 La documentation à l'IRD	21
3.4.1 <i>Le secteur documentation.</i>	22
3.4.1.1 Les ressources en ligne	24
3.4.1.1.1 Le catalogue Horizon/Pleins_textes.....	24
3.4.1.1.2 Le bureau du chercheur	25
4 L'Institut de recherche pour le développement au Sénégal	28
4.1 Implantations.....	28
4.2 Organisation.....	30
4.3 Le dispositif documentaire de l'IRD Sénégal	32
4.3.1 <i>Le Centre régional de documentation (CRD)</i>	32
4.3.2 <i>Les documentations dédiées</i>	35
4.3.2.1 La bibliothèque de l'Unité de recherche 040	35
4.3.2.2 La documentation de l'Unité de recherche 151	36
4.3.2.3 La documentation de l'Unité de recherche 179	37
4.3.2.4 La bibliothèque de l'Unité de service 009.....	38
4.3.2.5 La documentation du pôle halieutique.....	39
5 Etude du dispositif documentaire	43
5.1 Examen des résultats de l'enquête documentalistes	43
5.1.1 Le personnel.....	43
5.1.2 La structure documentaire.....	44

5.1.3	Les prestations et services	49
5.1.4	Les activités documentaires.....	50
5.1.5	La formation continue	52
5.1.6	Les projets.....	53
5.1.7	Conclusion.....	53
5.2	Examen des résultats de l'enquête utilisateurs	54
5.2.1	Portrait des personnes ayant répondu à l'enquête.....	55
5.2.2	Le Centre régional de documentation	57
5.2.2.1	Fonctionnement du CRD.....	57
5.2.2.2	Activités	60
5.2.2.3	Ressources documentaires.....	60
5.2.2.4	Le bureau du chercheur	62
5.2.3	Les stratégies et comportements d'information.....	65
5.2.3.1	La recherche d'informations.....	65
5.2.3.2	L'appui technique.....	68
5.2.3.3	La constitution de fonds alternatifs.....	70
5.2.4	Conclusion.....	73
6	Propositions	76
6.1	Redistribution du personnel.....	76
6.2	Ressources financières	77
6.3	Réorganisation des structures.....	78
6.4	Nouvelle distribution des collections.....	79
6.5	Collecte de l'information.....	80
6.6	Traitement de l'information.....	81
6.7	Accueil et équipements.....	82
6.8	Prestations et services.....	83
6.9	Partenariat.....	86
	Conclusion générale	88
	Bibliographie.....	91
	Liste des figures, graphes et tableaux.....	96
	Liste des annexes.....	97

Introduction générale

Dans le contexte actuel de globalisation des économies, la connaissance revêt une importance stratégique, et reste le facteur clé du développement. Dans ce cadre, la recherche scientifique, qui a pour objet de produire des informations utiles et capables de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations humaines, joue un rôle fondamental. S'inscrivant dans cette dynamique mais aussi dans celle de la coopération internationale¹, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) est présent dans plusieurs pays dont le Sénégal. Ses activités de recherche vont avec celles de valorisation des résultats et donc d'organisation et de diffusion des connaissances.

Dans un contexte assez particulier où l'on part toujours d'une information pour en produire une autre, la mission d'un service de documentation est primordiale. Ses performances deviennent également un facteur clé dans le processus de création de nouvelles connaissances. Cependant, l'atteinte des objectifs de la fonction documentation est rendue difficile par l'existence d'un fossé, né des mutations apparues avec la société de l'information, entre les documentalistes et les usagers. De plus, les services d'information se retrouvent soumis à un ensemble de contraintes financières, technologiques et institutionnelles que le professionnel de l'information doit intégrer dans une gestion. Gestion qui permettra de répondre, d'une part, aux objectifs des systèmes d'information documentaire et, d'autre part, aux attentes des usagers. L'expansion des technologies et l'augmentation du volume de publications de toutes natures ont conduit à une diversification des services ayant trait à l'information d'où l'émergence d'une nouvelle bibliothèque correspondant à une nouvelle ère. Ère au cours de laquelle, les professionnels de l'information “ *identifient les aspects signifiants de l'environnement porteurs de promesse pour la création d'une nouvelle ère des bibliothèques, afin de soutenir la transformation de la bibliothèque moderne en une nouvelle expression de la bibliothèque dans la société* ”². Les technologies de l'information permettent à chaque lecteur de créer sa propre bibliothèque à partir de liens et de documents trouvés sur le réseau. Les usagers,

¹ Il marque la présence de la France dans la recherche pour le développement en contribuant au renforcement des capacités scientifiques du Sud comme préconisé par l'Agenda 21 des Nations Unies (Chap. 36).

² Ollendorff, C. (1999) Construction d'un diagnostic complexe d'une bibliothèque académique. Paris : Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers. <http://tel.ccsd.cnrs.fr/docs/00/04/64/71/PDF/tel-00005324.pdf>

jadis passifs utilisateurs de services pensés par d'autres, deviennent producteurs et/ou consommateurs de nouveaux services.

Le rôle de la structure d'information comme organisation de service destinée au plus grand nombre devient la principale préoccupation face à l'évolution de l'utilisateur. Aussi, le rôle du professionnel de l'information fait l'objet d'une interrogation exprimée par Laura O. Carrasco³ : *“Les professionnels de l'information ont leur futur entre leurs mains : veulent-ils faire part de la société de l'information comme membres représentatifs de celle-ci ou rester des agents passifs, voyant leur champ d'action réduit au jour le jour ?”*. C'est dans ce cadre que se situe notre travail : celui de la recherche d'une voie d'avancement et de performance de la structure documentaire. C'est pourquoi le choix de notre champ d'étude s'est porté sur un institut de recherche parce que justement l'information s'y trouve en amont et en aval du processus de production des connaissances. Quelle est et quelle doit être l'organisation de la documentation dans un tel environnement ? Quels sont les produits et services d'information ? Quels sont, dans un tel milieu, les usages, les comportements, besoins et attentes d'information ?

³ Citée par Ollendorff, C. (1999)

1 Problématique

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est implanté au Sénégal depuis plus de cinquante ans. Son dispositif scientifique concerne une vingtaine de programmes de recherche dans les domaines des sciences sociales, biologiques, agro-pédologiques, halieutiques, etc. Il est le siège de la représentation et de l'administration de l'Institut au Sénégal. L'Institut de recherche pour le développement (IRD) a une vocation régionale et couvre, en même temps que le Sénégal, la Gambie, le Cap Vert, la Mauritanie et la Guinée Bissau. Le Centre régional de documentation (CRD), l'un des services communs les plus anciens au Sénégal dans les domaines scientifiques, soutient l'Institut dans ses missions de recherche, d'expertise et de formation. Sa mission principale est de valoriser la production écrite et audiovisuelle de l'institut et de jouer un rôle d'appui documentaire auprès de la communauté scientifique interne ou externe.

La mission de documentation est prolongée, depuis quelques années, par des structures de documentation instituées dans les programmes de recherche. Ne dépendant pas administrativement du CRD, ces documentations sont généralement spécialisées sur une des thématiques de recherche de l'Institut (Agro-Ecologie, Halieutique, ...) et leur animation est confiée à des professionnels de la documentation, ou à des agents non diplômés, placés sous la responsabilité des directeurs de programme. Il en résulte des problèmes de coordination de l'activité documentaire et de recensement des collections. Il en découle également un certain nombre de problèmes liés à l'harmonisation des outils et méthodes de travail, conséquemment d'échanges voire de partage des ressources. Cela crée une situation, de dispersion des services et prestations, qui semble éloigner de plus en plus les usagers de la documentation. Cette situation a d'ailleurs été décrite dans un rapport sur la documentation (*Quensière, 2002*) qui montrait la tendance des personnels IRD à trouver des « solutions personnelles à un problème d'intérêt général » compte tenu de l'inadéquation des services de la documentation à leurs besoins. Le problème auquel l'Institut est confronté est donc d'identifier tous ceux qui interviennent comme acteurs dans la collecte et la diffusion de l'information. Ce qui permettrait de recenser toutes les informations disponibles. Les services fournis doivent être répertoriés et mesurés en rapport avec les attentes des usagers. Le problème est donc de trouver une bonne formule

afin d'utiliser de manière efficiente les ressources mises à la disposition de ces personnels par l'IRD et de satisfaire durablement l'ensemble des agents.

1.1 Objectifs de la recherche

L'objectif de ce mémoire est d'effectuer un travail de recherche, de mise au point sur un réseau de ressources et de moyens (humains, technologiques, techniques, intellectuels et financiers) organisé en vue de permettre la collecte, le traitement, le stockage et/ou la mise à disposition de l'information scientifique et technique au bénéfice des personnels et éventuellement partenaires de l'Institut de recherche pour le développement au Sénégal. Ce travail se situe, ainsi, dans le cadre de l'inventaire des ressources et services, de l'étude de leur adéquation aux besoins et attentes du public. Il s'inscrit également dans le cadre de la recherche de la meilleure voie d'avancement possible pour le dispositif documentaire de l'IRD au Sénégal. Il a pour buts

- de décrire et d'analyser le fonctionnement de l'ensemble des structures de documentation au sein de la Représentation de l'IRD au Sénégal ;
- d'examiner, à la lumière des mutations observées dans les services de fourniture d'information, leurs prestations et leur adéquation avec les besoins des agents.

Il s'agit donc, en un mot, de faire un diagnostic sur tous ces aspects et de proposer des solutions afin de faire de la documentation le premier partenaire des agents dans leur quête de l'information-connaissance. Notre objectif général est d'étudier le mode de fonctionnement de l'ensemble du dispositif documentaire en vigueur à la Représentation de l'IRD Sénégal, d'en analyser l'adéquation avec les attentes et besoins des agents et de soumettre des propositions en vue d'en améliorer les prestations. Les objectifs spécifiques seront de :

- Identifier les problèmes structurels et fonctionnels de la documentation à l'IRD ;
- Décrire les différents services et produits d'information offerts par les structures de documentation de l'IRD ;
- Analyser les besoins en information et leur niveau de satisfaction ;
- Proposer des solutions.

Nous voyons l'occasion, en initiant un travail de recherche sur ce thème, de contribuer sur la “ *science de l'information* ”, “ *interdiscipline* ” dont l'objet est, selon Yves Le Coadic, “ *l'étude des propriétés générales de l'information et l'analyse des processus de sa construction, de sa communication et de son usage* ” (in Ollendorf, 1996). Cette étude ambitionne de contribuer à la réflexion afin de favoriser une meilleure gestion des ressources documentaires de l'Institut et donc de mieux organiser l'accès à l'information scientifique et technique. Elle devra donc aider à identifier les comportements et pratiques à adopter afin de fournir de meilleures prestations. Elle permettra à l'IRD en particulier, et aux instituts de recherche en général, de disposer d'une contribution à la réflexion sur les innovations à inclure dans la gestion de l'information documentaire et dans la gestion de la documentation, en particulier. Enfin, elle pourrait permettre aux professionnels de la documentation de disposer d'un canevas qui leur permette de collaborer efficacement et d'être plus complémentaires dans leur activité.

Nous aurons comme hypothèses de procéder à une revue de la littérature, mais aussi à une :

- analyse diagnostique du fonctionnement de toutes les unités d'information existant à la Représentation de l'IRD au Sénégal,
- analyse des services et prestations fournis en vue de répondre aux préoccupations des usagers,
- analyse des demandes et besoins d'information ainsi que des attentes en matière d'assistance technique et autres prestations documentaires spécifiques, sera faite.

2 Méthodologie

Pour conduire cette étude, une première démarche a été de déterminer des sources d'information, en particulier celles rapidement accessibles (bibliothèques, documents en ligne, personnes ressources). Le travail de collecte de l'information a reposé d'une part sur une recherche documentaire et d'autre part sur deux enquêtes par questionnaires. La recherche documentaire a permis de disposer d'une bibliographie constituée de références émanant de travaux académiques et de périodiques mais peu liés de manière directe à la problématique. Des recherches ont été effectuées à la bibliothèque de l'Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) qui regroupe un important fonds issu de la production des étudiants, production sanctionnant la fin du second cycle d'études. Nous avons aussi visité les fonds de l'IRD - à travers le catalogue Horizon et des personnes ressources - afin de trouver ce qui a été écrit sur la documentation. Ce que nous avons trouvé sur l'IRD est, en grande partie, le travail d'un groupe institué en 2002 pour faire un diagnostic de la documentation et proposer des solutions. Nous avons introduit des requêtes sur Internet où nous avons obtenu une documentation à partir de bibliothèques numériques recensant des travaux académiques (Institut national des techniques documentaires (INTD), Hyper Articles en Ligne (HAL), Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et de la bibliothéconomie (Enssib), etc.).

2.1 Revue de la littérature

L'intérêt de la littérature scientifique pour le « *groupe social faisant profession de la recherche scientifique et technique ... virtuellement découpée en fonction des disciplines, langues, nations, voire idéologies, formant autant de sous-groupes animés d'un puissant esprit de compétition* » (Fert, 1995), c'est-à-dire la communauté scientifique, est relativement récent. La littérature internationale montre un travail sur l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la documentation des chercheurs de l'INSERM [Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale] (Levrat-Ghiati, 1985) et un autre, une décennie plus tard, (Ouattara, 1997) sur la veille technologique et son adaptation aux pays africains ainsi que des travaux prenant en compte

les besoins, comportements et usages d'information des chercheurs (Singh⁴, 1981 ; Agrawal & Lal⁵, 1987 ; Steinke⁶, 1990). Dans les années 2000, on note un plus grand intérêt pour cette thématique avec notamment (Bawden & al⁷, 2000 ; de Tiratel⁸, 2000 ; Anderson & al⁹, 2001 ; Sweetkind & al¹⁰, 2001 ; Guy¹¹, 2002 ; Visset¹², 2002) et l'évolution des collections documentaires en rapport avec ces besoins (Esnouf, 2001¹³). On traite aussi de l'étude des services qui leur sont offerts (Majid & al.¹⁴, 2000 ; Dawes & Sampson¹⁵, 2003 ; Darbon¹⁶, 2004 ; Dumoulin¹⁷, 2004) ainsi que des rapports des chercheurs aux « *techniques de l'information, usages de l'IST et construction des connaissances des chercheurs* |en génomiques| » (Gallezot, 2001) ou à la documentation numérique (Chartron, 2002¹⁸). Il résulte de l'ensemble de ces travaux une demande très forte d'informations qui, de plus en plus, entraîne des exigences difficiles à satisfaire, et généralement insatisfaites malgré l'accroissement des sources et outils d'information, d'où

⁴ Singh, B. N. (1981) Information needs of engineering scientists in India.- *International Library Review*, 13 (2) 167-188

⁵ Agrawal, S. P & Lal, M..(1987).-Information needs of social scientists.- *International Library Review*, 19(3) 287 - 299

⁶ Information Seeking and communication behavior of scientists and engineers : 155p. ISBN 1-560240-135-7. (Science and Technology Libraries, Vol. 11, no.3, 1990.) Ea. vol.: Ed by Cynthia A. Steinke. Binghamton, NY: Harworth

⁷ Bawden-D; Devon-TK; Sinclair-IW (2000) Desktop information systems and services: a user survey in a pharmaceutical research organisation.- *International-Journal-of-Information-Management*. 20 (2) : 151-160

⁸ de Tiratel, Susana Romanos (2000).- Accessing information use by humanists and social scientists: A study at the Universidad de Buenos Aires, Argentina.- *The Journal of Academic Librarianship*, 26(5), 346 - 354

⁹ Anderson, Claire J. ; Glassman, Myron ; McAfee, R. Bruce ; Pinelli, Thomas (2001).- An investigation of factors affecting how engineers and scientists seek information.- *Journal of Engineering and Technology Management*, 18(2) 131-155

¹⁰ Sweetkind-Singer-Julie; Williams-Meredith (2001) Supporting the information needs of Geographic Information Systems (GIS) users in an academic Library; *Information and the Professional Scientist and Engineer. Science-and-technology-libraries*, 21 (3-4) : 175-190

¹¹ Guy, Anne-Gaëlle (2002) Les besoins et usages de l'information chez les chercheurs chimiste. – Paris : Université Panthéon-Sorbonne.

¹² Visset, Pascal (2002) Les pratiques documentaires des chercheurs en sciences exactes, naturelles et médicales dans les régions périphériques : le cas des Antilles et de la Guyane. - Villeurbanne, Rhône : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

¹³ Esnouf, Aude (2001) L'évolution des collections universitaires au Sénégal à travers l'étude de quatre établissements documentaires : vers une réponse aux besoins et attentes des enseignants-chercheurs. Mémoire ou thèse ENSSIB

¹⁴ Information needs and information seeking behavior of agricultural scientists in Malaysia. *Library and information science research*, 22 (2) 145-163

¹⁵ Knowledge management in clinical practice : a systematic review of information seeking behavior in physicians. *International journal of medical information*, 71, 9-15

¹⁶ Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs au Service Commun de la Documentation de l'Université Lumière Lyon2 / Nathalie Darbon ; sous la dir. de Valérie Reymond Mémoire ou thèse (version d'origine) École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, Rhône). 2004

¹⁷ Développer et organiser des services aux chercheurs: l'exemple de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg / Susie Dumoulin ; sous la dir. de Marie-France Peyrelong Mémoire ou thèse (version d'origine) École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, Rhône). 2004

¹⁸ Les chercheurs et la documentation numérique : nouveaux services et usages / sous la direction de Ghislaine Chartron ; avec la collaboration de Gabriel Gallezot, Annaïg Mahé, Agnès Melot...[et al.] 2002

le développement de comportements tendant à faire du chercheur son propre documentaliste.

Au plan national, la thématique des institutions de recherche et de formation est prise en charge assez tôt. On note également un intérêt pour la communication de l'Information scientifique et technique (IST) à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sagna, 1996) ou l'auteur souligne que « *les institutions africaines d'enseignement supérieur et de recherche sont confrontées à de nombreux problèmes concernant notamment la gestion des ressources informationnelles* ». Parmi « *les principaux obstacles au développement d'un enseignement supérieur et d'une recherche de qualité, figurent en bonne place les difficultés d'accès à l'IST pour l'acquisition et l'élaboration de nombreux savoirs auxquels viennent s'ajouter les problèmes de diffusion des résultats des travaux scientifiques* ». Ces travaux prolongent ceux de Henri Sène¹⁹ (1989) qui traitaient de l'information scientifique et technique dans les universités francophones d'Afrique.

Les travaux académiques recensés, principalement au niveau de l'EBAD, montrent un intérêt pour les besoins et comportements documentaires, la satisfaction des besoins et comportements documentaires en rapport avec le traitement de l'information et son accès ou la formation des utilisateurs, les réseaux documentaires et les opportunités et perspectives d'Internet. Il ressort de ces œuvres une démocratisation de l'enseignement supérieur par le désengagement des Etats, suite aux politiques d'ajustement structurel, et un exode des compétences. Les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche rencontrent des problèmes d'efficacité, de qualité, d'équité et de financement. Les dispositifs scientifiques restent donc démunis voire complètement dépendants de financements extérieurs. Du fait du contexte mondial, des mutations affectent les formes et modes de fonctionnement de ces systèmes. Mutations ouvrant des perspectives qui, néanmoins, laissent entier les problèmes d'accès à l'information scientifique. Ces études montrent assez tôt des tentatives de compréhension et de satisfaction des besoins d'information et de leurs évolutions dans le temps. Velléités qui se heurtent très vite aux multiples contraintes liées aux difficultés économiques nées des ajustements des années 90 avec pour conséquences le manque de moyens, l'insuffisance de personnel, ... L'introduction des nouvelles technologies et notamment de l'Internet contribuera

¹⁹ L'information scientifique dans les universités d'Afrique francophone. In : *Documentation et francophonie*. Paris : La Documentation française, p. 58-62.

grandement à décloisonner la recherche africaine et à lui faciliter l'accès à l'information. Elle ouvrira de nouvelles perspectives (SENE, Ibra 1999²⁰; MBAYE, Papa Alassane 2001²¹; FAYE Emilienne 2002²²; NDIAYE, Abdoulaye 2002²³; SENE, Lamine 2002²⁴). et déplacera les préoccupations. Il ne s'agit plus de trouver de l'information mais de maîtriser l'offre afin d'en extraire l'information utile, donc de s'appropriier ces technologies et de valoriser leurs usages. Dès lors, les PID développement de nouveaux services fondés principalement sur le regroupement en réseaux (NDIONE-TINE, Eléne Marie 1986²⁵; NDIAYE, Djibril 1992²⁶; Chevilotte & al, 1994; DIEDHIOU, Joel Eric Mathias 1998²⁷), l'automatisation des ressources, le traitement et la diffusion de l'information grâce à de nouveaux outils (langages, logiciels, portails, sites web, ...). Les études et enquêtes sur les besoins et attentes du public (NDIAYE, Waly 1984²⁸; DIENE Mbissane 1986²⁹; NDIAYE, Sidya 1986³⁰; GOMIS, Laurent 1987³¹; NANSTA, Djimingué 1989³²; BA, Ousseynou 1990³³; SEYE, Abdou 1994³⁴; NGOM, Papa Demba 1995³⁵; BA, Mouhamadou El Bachir 1997³⁶; DIOP, Papa Yoro 2003³⁷) permettent de mieux asseoir une communication usagers-professionnels de l'information. On constate cependant que

²⁰ Inforoutes et universités africaines : le cas de l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar

²¹ Evaluation des sites web des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche au Sénégal

²² Appropriation et valorisation d'Internet dans les centres d'information documentaire des institutions de recherche sur l'environnement au Sénégal : cas de l' Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) et du Centre de Suivi Ecologique (CSE)

²³ Impact d' Internet sur la recherche scientifique et technique à l'UFR de mathématique appliquées et d'information

²⁴ Premières orientations pour la conception, modélisation et la mise en œuvre d'un système d'informations documentaires virtuelles pour les chercheurs dans les institutions de recherche agricoles au Sénégal : le cas de l' ISRA

²⁵ Contribution à l'étude d'un réseau documentaire pour les institutions d'enseignement supérieur au Sénégal

²⁶ Contribution à la mise en place du Réseau National d'Information Scientifique et Technique (RNIST)

²⁷ Les Réseaux d'information agricole au Sénégal : bilan et perspectives

²⁸ Les besoins documentaires et d'informations des chercheurs du secteur agricole au Sénégal

²⁹ Etude des modèles quantitatifs dans l'évaluation des comportements documentaires des étudiants à la bibliothèque universitaire de Dakar

³⁰ Essai d'analyse et d'interprétation des besoins et comportement documentaires des étudiants de l'université de Dakar.

³¹ Besoins en information et comportements documentaires dans une structure de formation technologique : le cas de l'ENSUT

³² Besoins documentaires et comportements des chercheurs dans un centre de documentation spécialisé: cas de L'ITA

³³ Essai d'analyse des comportements et des besoins en documentation des chercheurs en linguistique de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar

³⁴ Etude des besoins et comportements documentaires des utilisateurs de l'IST dans l'espace universitaire de Dakar : le cas du centre SYFED

³⁵ L'Accès des chercheurs à la littérature grise dans les institutions documentaires de l'enseignement supérieur : le cas de l' Institut des Sciences de l' Environnement et de l' Institut des Sciences de la Terre

³⁶ Analyse des besoins et comportements d'information documentaire des usagers de la section médecine de la bibliothèque centrale de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar

³⁷ La Veille informationnelle dans les services documentaires à vocation agricole au Sénégal

cette corporation est parfois simplement absente de la recherche du fait de l'inadéquation des profils³⁸ aux compétences requises. Elle est aussi très souvent isolée face aux contraintes dans son activité (collecte et diffusion de l'information), dans le fonctionnement de son service et devant les décisions politiques. Les structures documentaires sont alors le plus souvent soumis à l'autorité des administratifs qui en définissent les missions et modes de fonctionnement, les budgets et priorités. Ils décident sans tenir compte des usagers qui sont le fondement même de l'activité du professionnel. Ce dernier, malgré la prise en compte des besoins, attentes ou comportements n'arrivent pas à influencer sur des choix à justification économique.

Des études menées au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)³⁹ montrent que le chercheur a « *une activité au sein d'équipes et contribue à des structures pluri institutionnelles*⁴⁰ » qui requiert « *une mobilité géographique importante* ». *L'organisation documentaire correspond dès lors aux choix de l'établissement qui doit trouver ses financements, se développer dans des régions particulières et fournir une aide aux pays du Sud, par la formation et l'information scientifique et technique* » (Fouchet & Gazet, 2002). Cette circonscription aux choix institutionnels semble être le cas à l'IRD où des expériences de réforme du système d'information documentaire Horizon (Leloup & al., 2002⁴¹), d'externalisation du traitement documentaire (Grébaut & al., 2004⁴²) et de numérisation du fonds documentaire (Cavet, 2005⁴³) sont rapportées. Les études sur le dispositif documentaire de l'IRD au Sénégal sont rares, assez récentes et peu approfondies. Elles sont surtout le fait d'un Groupe de Travail (GdT) « Documentation » institué en 2002, à l'instar des groupes « Garages et Véhicules », « Hygiène et Sécurité » avec pour objectif de faire le tour d'une

³⁸ Il s'agissait généralement de demander à un agent, sans formation appropriée, au portes de la retraite ou victime de handicap physique de s'occuper du service d'information

³⁹ Un établissement public français résultant de la fusion d'instituts de recherche en sciences agronomiques, vétérinaires, forestières et agroalimentaires des régions chaudes

⁴⁰ Fouchet, J. J. & Grasset, L. (2002). - L'approche système d'information au CIRAD : une interface unique de communication, le portail d'entreprise. [en ligne] <http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre31/lettre31-55.html>

⁴¹ Leloup & al. – Horizon système d'information documentaire : cahier des charges (version 5.1 du 12 juillet 2002)

⁴² Grébaut, B.; Delmas, F., & Pelegrin, É. (2004) L'externalisation au secteur Documentation de l'IRD : témoignage d'une expérience. Association des Professionnels de l'Information et de la Documentation. Externalisation et sous-traitance dans les services d'information: État des lieux et perspectives. Paris: ADBS. pp. 133-140. ISBN: 2-84365-076-3

⁴³ Cavet, D. (2005) Politiques documentaires et impact de la révolution numérique, colloque organisé par le CRDP d'Amiens. 8p. [En ligne sur Savoiscdi] <http://savoiscdi.cndp.fr/CulturePro/poldoc/textesgeneraux/cavet.pdf>.

question « *afin d'aboutir en temps limité à un ensemble d'informations et de propositions d'actions destiné à éclairer les décisions du Conseil de Centre* » Fondant son travail sur une enquête auprès des utilisateurs, le GdT avait notamment conclu (*Quensière, 2002*) à :

- un affaiblissement du système documentaire dakarois qui tire sa source d'une dispersion de la documentation scientifique du fait de l'appauvrissement des fonds communs et de la multiplication des fonds spécialisés générés par les équipes et programmes,
- une absence de standard en termes d'homogénéisation des méthodes, logiciels ou d'utilisation des ressources,
- une inadéquation des ressources documentaires aux besoins des chercheurs et conséquemment une nécessaire évolution de la vocation de service avec comme principaux axes l'appui à l'utilisation des nouvelles technologies et la coordination des efforts de documentation.

Aucune étude n'a touché cependant le personnel des structures documentaires malgré un glissement perceptible de certains agents vers une spécialisation dans les champs de recherche de leurs unités ou programmes. Aussi faut-il remarquer que depuis cette étude aucune autre n'a eu comme objet la documentation à la Représentation de l'IRD au Sénégal et dans la sous région. Des questions demeurent toutefois d'actualité par rapport à cette thématique parmi lesquelles :

- le recensement et la gestion du patrimoine documentaire y compris le fonds et le matériel technique ainsi que l'utilisation des ressources et outils documentaires,
- la diversification et la pertinence des réponses apportées au public ainsi que leur adéquation aux besoins et attentes voire leur conformité avec les possibilités actuelles de la documentation,
- l'appropriation des innovations technologiques et techniques par la documentation,
- l'adéquation des profils et compétences intellectuels des agents de la documentation aux objectifs institutionnels en matière d'information scientifique et technique,
- etc.

Il convient de souligner le manque de travaux portant sur l'activité documentaire au sein de l'IRD Sénégal. La plupart des enquêtes d'usage menées en milieu scientifique sénégalais ciblaient des pratiques spécifiques ou un domaine spécifique de la recherche comme

l'agriculture. Elles étaient conduites dans des environnements où la présence des technologies de l'information et des ressources documentaires était moins importante. Il devenait donc intéressant, pour nous, d'apporter un nouvel angle d'étude afin de soumettre une vision plus globale. L'originalité de ce travail tient en ce qu'il s'intéresse à un institut de recherche en se proposant de faire à la fois un inventaire des ressources et des usages. Il ne s'agit pas seulement d'établir des listes, mais :

- d'identifier les usagers de l'information, de voir dans quelle mesure les outils et produits documentaires – institutionnels et spécifiques – répondent aux besoins et attentes du public ;
- d'identifier les usages ainsi que les comportements d'information de ces usagers ;
- d'identifier les contraintes, attentes et besoins des structures et personnels de documentation ;
- de voir quelles sont les difficultés de fonctionnement de ce système tant du point de vue des structures prises dans leur individualité que dans leur ensemble ;
- De proposer des solutions en mesure de résoudre durablement ces difficultés.

2.2 Les enquêtes par questionnaire.

Nous avons procédé à un travail d'enquête en vue d'établir un diagnostic et ensuite d'évaluer les usages et comportements d'information ainsi que les difficultés d'accès à l'information. Cela a permis de recueillir les données qui ont servis à structurer les propositions. Nous avons opté pour une combinaison de trois types de questions :

- les questions fermées pour généralement introduire des questions appelant des réponses plus détaillées ou d'autres questions dont la réponse se limite à un choix entre des solutions multiples. Elles permettent surtout d'évaluer les ressources disponibles ;
- les questions semi fermées auxquelles on répond par « oui » ou « non », suivi d'une brève explication ;
- les questions ouvertes qui permettent aux enquêtés de s'exprimer librement tout en restant en rapport avec les hypothèses et les objectifs du travail.

Présentation des questionnaires. Nous avons élaboré deux questionnaires en fonction des objectifs à atteindre et des hypothèses de l'étude. Le premier est adressé aux professionnels de la documentation (Cf. annexe 1) et vise à connaître les services placés sous leur responsabilité. Il s'agit donc d'en identifier les moyens, public, ressources, contraintes et

besoins, d'en répertorier les services et prestations et enfin les besoins en formation de ce personnel. Le second (Cf. annexe 2) concerne d'une part le Centre régional de documentation dans ses usages, fréquentation, ressources documentaires et la circulation de l'information et d'autre part les comportements d'information des utilisateurs aussi bien du point de vue de la documentation, éventuelle, de leur unité ou service d'affectation que de celle personnelle..

Le groupe cible. Le personnel de l'Institut est composé de catégories répondant à une hiérarchisation suivant la grille salariale, cependant nous nous sommes fondé sur une typologie plus pratique parce que reposant sur l'activité même du personnel. Nous avons ciblé le personnel dont les activités concourent directement à l'activité de recherche : chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants. Dans le groupe des techniciens, on distingue toutefois un sous groupe qui intervient, à la fois, auprès du personnel administratif et du personnel scientifique et s'occupe surtout de tâches ouvrières, mécaniques, de maintenance, ... Notre enquête avait donc pour cible une partie de ce personnel dit scientifique, c'est-à-dire tous ceux qui, dans le cadre de leur activité professionnelle, sont susceptibles d'utiliser les ressources documentaires ou Internet ainsi que les documentalistes⁴⁴. Après une première identification, la population cible était composée d'environ 8 documentalistes, 36 chercheurs, de quelques 75 ingénieurs et techniciens et 28 doctorants.

Le test et l'administration du questionnaire. Pour parfaire les questionnaires et mieux cerner nos hypothèses, nous avons testé notre enquête auprès de dix huit (18) personnes pour le questionnaire utilisateurs et cinq (5) pour le questionnaire professionnels. Ces personnes ont été choisies à l'intérieur et en dehors de l'Institut. Compte tenu de la taille assez réduite de la population, nous avons essayé de questionner toutes les personnes appartenant au groupe cible. Nous avons, du fait de la mobilité du personnel effectué différentes visites dans les implantations et utilisé la messagerie électronique. Cela nous a permis d'administrer huit (8) questionnaires aux documentalistes et cent vingt quatre (124) aux utilisateurs. Nous avons reçu six (6) questionnaires documentalistes et quatre vingt six (86) réponses utilisateurs soit des taux de collecte de 75% pour les documentalistes et de 69,35 % pour les utilisateurs.

⁴⁴ Nous désignons par ce terme toutes les personnes (documentalistes, bibliothécaires ou aides) qui travaillent dans la documentation.

L'analyse des questionnaires. Les données recueillies avec les questionnaires ont été saisies dans deux bases de données conçues sous le système de gestion de base de données File Maker Pro (version 6). Elles ont été analysées avec l'outil informatique par une utilisation combinée de File Maker Pro, World et Excel.

2.3 Difficultés rencontrées.

L'indisponibilité de notre ordinateur de bureau, de novembre 2005 à juillet 2006, a beaucoup retardé le travail de recherche documentaire. L'accès aux documents identifiés dans la bibliographie indicative a été difficile. Les abonnements aux revues scientifiques spécialisées sont généralement discontinus et les articles que nous avons demandés auprès du secteur documentation de l'Institut ne nous sont pas parvenus. Les monographies concernant les sciences de la documentation sont presque introuvables à Dakar. Il s'y ajoute que la production littéraire concernant la documentation dans les instituts de recherche est peu abondante et relativement inexistante en ce qui concerne l'IRD et sa Représentation au Sénégal.

Les difficultés ont été très présentes dans l'identification de la population cible. Les tentatives d'obtention de la liste des personnels auprès de notre Institut ont abouti à la fin des travaux ce qui n'a pas permis de connaître, avec exactitude, la population cible lors de l'administration du questionnaire. Des difficultés sont également apparues au niveau du questionnaire. Dans la compréhension d'abord en raison notamment de certains termes du corpus et dans son remplissage à cause de sa taille et de ses nombreuses questions. Le questionnaire administré, la mobilité des agents a, de même que l'éloignement des centres et conséquemment des enquêtés, constitué un obstacle à une collecte rapide. Des refus de réponse au questionnaire sont également venus compliquer la collecte et l'absence de réponse au questionnaire documentalistes par des agents du CRD nous a empêché d'accéder aux informations actuelles concernant cette structure. Les lenteurs dans le retour des questionnaires ont beaucoup retardé le travail de collecte. Trouver un outil pour le stockage des résultats et leur exploitation a été également difficile du fait notamment du nombre de questions, de la nécessité de disposer de liste de choix, de cases à cocher, etc.

Le retard enregistré dans la collecte des questionnaires a conduit à des difficultés. En effet, nous n'avons disposé que du mois de mai pour le dépouillement des enquêtes, leur analyse et la structuration des propositions. Ce travail a été difficile à concilier avec les exigences de notre activité professionnelle, ce qui a entraîné des difficultés dans la rédaction du mémoire.

2.4 Solutions adoptées.

Les difficultés d'accès à la documentation ont été en partie levées par l'utilisation des ressources de l'Internet. Les archives du Bulletin des bibliothèques de France <http://bbf.enssib.fr/>, de même que le serveur MemSIC (mémoires de 3^e cycle en sciences de l'information et de la communication) <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/> ont particulièrement permis d'accéder à une importante littérature.

L'identification de la population cible n'a pu se faire avant l'administration du questionnaire car nos démarches en ce sens ont abouti au début du mois de juin. Face aux difficultés d'administration du questionnaire nous avons, en plus des contacts lors des visites des implantations, utilisé la liste de messagerie de l'Institut au Sénégal. Démarche qui nous a permis de toucher le reste du personnel. Pour lever certains défauts de remplissage des questionnaires, nous les avons complétés avec des interviews par entretien téléphonique ou en tête-à-tête. Nous avons pallié à l'absence de réponses au questionnaire, par le personnel du CRD, en utilisant les rapports de stage d'étudiants. Face aux lenteurs notées dans la restitution des questionnaires, nous avons eu à arrêter la collecte à la fin du mois d'avril. Pour l'exploitation des résultats, File Maker Pro a été retenu pour stocker et exploiter les données. Son utilisation a été combinée à celle de Word et Excel pour le travail de représentation graphique.

Après avoir présenté la problématique et la méthodologie, ce mémoire fera la présentation du contexte de l'étude, de l'étude du dispositif documentaire et des propositions de réorganisation du système. Le contexte décrit l'Institut de recherche pour le développement (IRD), son secteur documentation qui coordonne l'activité documentaire et les ressources en ligne qu'elle met à disposition de son réseau. Il décrit également la représentation de l'Institut au Sénégal et son dispositif documentaire objet de l'étude. Le diagnostic de ce dispositif se fonde sur l'examen des résultats des deux enquêtes ayant pour cibles d'une

part les professionnels de la documentation et d'autre part les utilisateurs de leurs services. Les propositions qui sont structurées permettent la prise en charge des différentes contraintes observées par une réorganisation globale du système.

3 L'Institut de recherche pour le développement (IRD)

La recherche dans les pays en développement souffre d'un manque de moyens. L'aide au développement devient donc incontournable dans le renforcement des capacités scientifiques d'où l'importance de la recherche pour le développement. Forte d'une longue tradition de coopération avec l'Afrique francophone, la France marque sa présence, dans ce domaine, par l'existence de structures comme l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Cet instrument est présent depuis plus de cinquante ans au Sénégal avec une vocation régionale et est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) français. Il est placé sous la tutelle conjointe du ministère chargé de la recherche et du ministère chargé de la coopération et du développement.

3.1 Historique

L'idée de créer un organisme capable de promouvoir la recherche dans les colonies françaises fut exprimée pour la première fois, en 1937, sous le gouvernement de Léon Blum. Il faudra pourtant attendre « *la création, par la loi n° 550 du 11 octobre 1943, de l'Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC). En 1944, le gouvernement provisoire de la République française, soucieux dans ce domaine comme dans bien d'autres de disposer des atouts nécessaires à la cohésion et au renouveau d'un empire colonial ébranlé par la guerre, confirme par une ordonnance du 24 novembre 1944 la création de l'Office. C'est ainsi pour contribuer à donner un nouvel essor à la politique coloniale qu'a été créé puis transformé et pérennisé un Office conçu pour la seule recherche scientifique coloniale*⁴⁵ ». L'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) était créé. Le nouvel institut connaîtra, au cours de son évolution, quatre grandes mutations :

- la première eut lieu en 1953 à la suite des difficultés financières liées à la création d'un fonds commun,
- la deuxième portera, en 1960, sur la scission de la recherche agronomique et la lutte contre le démantèlement pour un statut national,
- la troisième surviendra en 1984, avec le décret du 5 juin, portant réorganisation et

⁴⁵ Bècle, C. & al. – Rapport du Comité national d'évaluation de la recherche (CNER). Paris : la Documentation française, 1994. 396 p. <http://www.cner.gouv.fr/fr/pdf/2110039299.pdf>

fonctionnement, de l'office car les relations entre la Métropole et les colonies s'étaient muées en coopération bilatérale ou multilatérale qui deviendra essentielle dans les relations Nord-Sud. Ce décret traduisait une mise à jour et une continuité puisque l'Office devenait Institut français de recherche scientifique pour le développement en Coopération, tout en gardant le sigle Orstom.

- Depuis le 5 novembre 1998, l'institut, à la suite de réelles évolutions, a changé de nom et, cette fois ci, de sigle pour devenir l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

3.2 Objectifs et missions

L'Institut, en accord avec les Etats avec lesquels sont établis des protocoles et conventions, en particulier par des actions de recherche en coopération de longue durée, contribue à l'émergence et au renforcement des capacités de recherche, anime et mobilise l'ensemble de la communauté scientifique française en faveur d'une recherche au service des peuples et des pays en développement. L'IRD a pour objectifs, en France et hors de France :

- de promouvoir et de réaliser tous travaux de recherche scientifique et technologique susceptibles de contribuer au progrès économique, social et culturel des pays en développement, en particulier par l'étude des milieux physiques, biologiques et humains de ces pays par des recherches tendant à donner à ces pays la maîtrise de leur développement ;
- d'assurer l'information scientifique et technique dans les divers milieux sociaux, professionnels et culturels concernés ;
- de contribuer à l'application et à la valorisation sociale, économique et culturelle des résultats des recherches ;
- d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche de français et d'étrangers ;
- de favoriser, par la conclusion de contrats, l'action en commun des organismes travaillant dans son domaine de compétence ;
- de participer à l'analyse de la conjoncture nationale et internationale et de ses perspectives d'évolution en vue de l'élaboration de la politique nationale en ce domaine
- d'accueillir des chercheurs appartenant à des organismes extérieurs.

Aujourd'hui l'Institut de recherche pour le développement (IRD) remplit trois missions fondamentales : la recherche, l'expertise et la formation. Il conduit, pour ce faire, des programmes scientifiques centrés sur les relations entre l'homme et son environnement dans les pays du Sud, dont l'objectif est de contribuer à leur développement durable. Pour l'accomplissement de ses missions. L'institut peut notamment :

- créer et gérer des unités de recherche et de service, en France et à l'étranger ;
- créer des filiales, prendre des participations et coopérer avec des organismes ayant des missions complémentaires des siennes, notamment avec les autres organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur ;
- favoriser et encourager le développement d'activités relevant de son domaine de compétence par l'attribution de moyens pour des recherches sur programme ;
- élaborer, conclure et mettre en œuvre des contrats internationaux ayant pour objet la réalisation de travaux de recherche ;
- assurer l'élaboration et la diffusion de la documentation scientifique et la publication de tous travaux et études se rapportant à ses activités.

L'Institut participe à de nombreux programmes scientifiques internationaux et ses programmes de recherches associent des chercheurs étrangers avec comme axes majeurs :

- Dans le domaine des milieux et de l'environnement : l'évolution de la croûte terrestre dans les régions tropicales, les climats, leur évolution séculaire et leur variabilité, leurs impacts économiques et environnementaux et les ressources en eau, les sols et leur gestion durable.
- Dans le domaine des ressources vivantes : la biodiversité aux échelles macro et microscopiques, les ressources génétiques et leur préservation et les écosystèmes terrestres et maritimes et leur exploitation non destructrice.
- Dans le domaine du développement, des sociétés et de la santé : l'urbanisation massive et ses conséquences économiques, sociales et sanitaires, l'évolution démographique, notamment en termes de phénomènes migratoires à l'échelle mondiale et les grandes endémies infectieuses et parasitaires.

L'Institut propose ses capacités de diagnostic et d'expertise aux organismes publics et privés français, étrangers ou internationaux. L'IRD participe au renforcement des capacités scientifiques du Sud par la formation à la recherche et par des appuis spécifiques. Son

budget de fonctionnement était de 193,6 millions d'euros en 2005 et son effectif comprenait près de 2200 agents (833 chercheurs, 821 ingénieurs et techniciens et des personnels locaux). Près de 40% de ces agents travaillent en dehors de la France et de nombreux techniciens sont originaires des pays du Sud. Les différentes implantations de l'Institut dans le monde sont signalées à l'annexe 1.

3.3 Organisation administrative

Son organisation administrative repose sur une structuration hiérarchiquement configurée comme suit :

- **Les organes de décision** que sont le conseil d'administration, la direction générale et le secrétariat général,
- **Les instances consultatives** qui sont composées du Conseil Scientifique, de quatre commissions scientifiques sectorielles (CSS), de deux commissions de gestion de la recherche et de ses applications (CGRA) et du comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE)
- **Les départements scientifiques** que sont le Département Milieux et Environnement (DME), le Département Ressources Vivantes (DRV), le Département Société et Santé (DSS), le Département Expertise et Valorisation (DEV) et le Département Soutien et Formation (DSF).
- **Les directions et délégations** que sont la direction du personnel (DP), la direction des finances (DF), la délégation aux relations internationales (DRI), la délégation à l'évaluation et à la prospective (DEP), la délégation aux systèmes d'information (DSI) et la délégation à l'information et à la communication (DIC). **Les services** que sont le Service des Affaires Juridiques (SAJ), le Service d'Administration du Siège (SAS) et l'Agence comptable,
- **Les centres régionaux en France** dont cinq en France métropolitaine (Paris, Bondy, Montpellier, Brest et Orléans) et cinq dans les collectivités territoriales d'outre-mer (Guyane, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Martinique, La Réunion).
- **Les représentations à l'étranger** que sont les 26 centres situés essentiellement dans la zone intertropicale (Afrique, Amérique, Asie, Océans Pacifique et Indien)
- **Les unités de recherche et de service** dont le nombre dépasse quatre vingt (80) et qui ont en charge de conduire les programmes de recherche scientifique.

Le partenariat est aussi marqué par l'intégration d'étudiants dans des équipes où ils peuvent avoir le statut de stagiaires, d'allocataires de recherche ou de post-doctorants. De jeunes équipes associées à l'IRD sont présentes dans une demi-douzaine de programmes et l'Institut accueille, chaque année, de nombreux stagiaires.

3.4 La documentation à l'IRD

Dans le domaine de l'information scientifique et technique, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) se doit, à la fois d'accroître sa visibilité et sa lisibilité sur la scène nationale et internationale, de favoriser le débat entre la science et la société et d'assurer l'accès à une information scientifique de qualité à ses chercheurs. La Délégation à l'information et à la communication (DIC) a en charge toutes les activités liées à l'information ou à la communication au sein de l'IRD, avec comme missions de :

- de proposer et mettre en œuvre la politique de l'institut dans le domaine de l'information scientifique en tant que support de la production et de la diffusion de la recherche et de l'expertise ;
- de favoriser les échanges entre l'institut et les différents publics concernés par son activité - grand public, jeunes, milieux pédagogiques, etc. - par les actions culturelles appropriées ;
- de valoriser par la communication interne et externe l'action de l'institut, de ses unités et de ses personnels. Elle utilise à cette fin l'ensemble des moyens d'information tels que l'édition, les moyens audiovisuels et multimédias, les outils de communication électronique, la documentation, les bases et banques de données, la cartographie, la presse et favorise l'utilisation des nouvelles technologies de l'information ;
- de veiller à l'irrigation du réseau géographique de l'institut et au développement de l'information scientifique et technique dans les pays du Sud.

La documentation a l'IRD regroupe « *18 centres de documentation répartis dans le monde, de taille et d'activités diverses, représentant une population d'environ 50 personnes. Ces centres constituent un réseau documentaire qui gère d'une part les travaux réalisés par les scientifiques de l'IRD (monographies, articles publiés dans les revues scientifiques, littérature grise) et d'autre part les acquisitions des différents centres (monographies,*

revues)⁴⁶ ». Ce réseau est organisé autour d'une unité centrale et des centres de documentation. L'unité centrale a les missions d'animation du réseau, de gestion des méthodes (normes de catalogage, ...) et outils (thésaurus, vocabulaires documentaires, etc.). Elle collecte des travaux publiés par l'IRD, contrôle l'archivage et la numérisation des travaux IRD, la promotion des services documentaires et notamment des bases documentaires ainsi que leur exploitation pour publication de statistiques et bibliométrie. Le catalogage et l'indexation des documents IRD, de même que leur numérisation, sont effectués par un prestataire de service, géré par l'unité centrale. Les centres de documentation ont des missions plus tournées vers la satisfaction des besoins des utilisateurs.

La réalisation de ces différentes missions et la coordination de l'activité documentaire impliquent nécessairement l'existence d'un secteur documentation à part entière spécialisé dans les divers domaines de recherche et adapté à la dispersion géographique des ressources de l'IRD.

3.4.1 Le secteur documentation.

Anciennement Service central de documentation, il est au même titre que les autres secteurs (audiovisuel, cartographie, éditions, ...) rattaché à la Délégation à l'information et à la communication (DIC). Le secteur Documentation comprend les deux grands centres de documentation en France, que sont ceux de Bondy et de Montpellier, et les antennes documentaires. Il intervient en amont et en aval de l'activité de recherche, dans une double démarche de recherche de l'information et de restitution des résultats de recherche. Sa mission consiste à contribuer à une circulation efficace de l'information scientifique en assurant :

- l'accès à l'information au bénéfice des personnels de l'Institut ;
- la diffusion de l'information produite par l'Institut par l'intermédiaire d'un référentiel bibliographique et par l'accès aux documents originaux ;
- la diffusion de l'information scientifique vers et à partir des pays du Sud, et donc participer au désenclavement des scientifiques de cette partie du monde ;
- la fourniture de services d'appui documentaire aux programmes de recherche de la zone tropicale ;

⁴⁶ Leloup & al. – Horizon système d'information documentaire : cahier des charges (version 5.1 du 12 juillet 2002)

- la réalisation d'opérations en coopération et l'appui aux structures documentaires des pays partenaires (formation des personnels, équipement des structures, etc.).

Le secteur documentation connaît depuis quelques années une évolution croissante de son budget qui a atteint, en 2004, 467.300 euros (contre 462.000 en 2003), soit un peu plus de 306.000.000 frs CFA. Les moyens humains sont répartis dans les différentes structures à travers le réseau comme l'indique le tableau suivant :

Unités	Total agents	Corps		
		Ingénieurs	Techniciens	Aides
Unité centrale de documentation	6	5		1
Centre de Bondy	3	2	1	
Centre de Montpellier	5	3	2	
Maison des sciences de l'eau	2		1	1
Centre de Brest	0			
Centre d'Orléans	1		1	
Total France	17	10	5	2
Centres de la zone tropicale	21	(13 documentalistes, 8 aides-doc.)		
Total général	38			

Tableau 1 : Répartition des effectifs du secteur documentation⁴⁷

Les chiffres du fonds documentaire montraient, en 2005, un nombre total de 260 000 documents auxquels il faut ajouter environ 2000 acquisitions par an et des abonnements payants à plus de 3000 journaux. L'activité du secteur Documentation se concentre principalement sur :

- les services de proximité dans les différents centres de documentation ;
- l'exploitation de l'information en texte intégral dans le cadre du projet Infothèque (près de 35 000 documents déjà numérisés),
- la bibliométrie des publications des chercheurs de l'IRD,
- l'appui documentaire aux centres de la zone tropicale
- et l'offre d'accès en ligne à plus de 2 500 revues scientifiques et aux principales bases

⁴⁷ Cf. Rapport du secteur documentation 2004

de données bibliographiques pour l'ensemble des sites IRD. Il leur offre ainsi un accès à des ressources en ligne.

3.4.1.1 Les ressources en ligne

Le secteur documentation s'est efforcé, au cours des dernières années, d'améliorer ses services grâce à une plus grande utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ce qui lui vaut de mettre à la disposition des personnels de l'Institut l'accès en ligne, via son réseau, à une importante collection de ressources documentaires dont :

3.4.1.1.1 *Le catalogue Horizon/Pleins_textes.*

C'est au début des années 1960 que l'Institut a commencé à constituer un catalogue collectant l'ensemble de la production scientifique de ses personnels. Les sources comprennent des périodiques, des ouvrages, des communications de congrès et la littérature grise. Elle est produite par le Secteur documentation de l'IRD et couvre la période allant de 1944 à nos jours, les mises à jour sont bimestrielles. Base de données bibliographique multidisciplinaire, Horizon recense les publications des équipes de recherche de l'IRD consacrées aux différents aspects de l'environnement physique, biologique et humain des pays en développement de la zone intertropicale. Elle recense (fin 2004) 72 472 références dont 61 637 travaux IRD. Son rythme d'accroissement est de près de 2000 documents par an dont environ 1 210 en travaux IRD. Elle constitue également une bibliothèque électronique de référence en matière de savoirs scientifiques au service des pays en développement avec plus de 35.000 documents déjà accessibles en texte intégral au format PDF. Ce catalogue fait l'objet d'une refonte depuis 2002. Le fonds documentaire était jadis accessible grâce à « *un système de gestion électronique de documents fondé sur Verity information server*⁴⁸. *Les documents numérisés sont accessibles en texte intégral, les documents non numérisés sont signalés avec une notice bibliographique.*⁴⁹ ». Le nouveau système avait comme principal objectif de « *constituer un catalogue collectif des documents produits par l'IRD à des fins documentaires d'une part, mais également bibliométriques d'autre part, avec une structuration des informations*

⁴⁸ Verity Information Server (produit de la société de portail d'entreprise Verity), indexe, recherche et localise l'information sur le web et à partir de fichiers de serveurs essayés à tous les niveaux de l'entreprise et archivés virtuellement sous n'importe quel format, Pdf dans le cas de l'IRD.

⁴⁹ Leloup & al.

plus poussée qu'actuellement via des fichiers d'autorité⁵⁰». Il utilise Ex Libris, un logiciel « full web⁵¹ » qui permet entre autres la consultation, la production et la gestion via un navigateur internet. L'administration du système est centralisée et le produit est disponible en version test.

En plus de cette base, il existe des bases bibliographiques sur la production locale au niveau des différentes implantations en zone tropicale (base HORISEN pour le Centre au Sénégal). Les centres appartenant au réseau IRD dispose d'un accès Intranet à des ressources en ligne regroupées sous le nom de bureau du chercheur.

3.4.1.1.2 Le bureau du chercheur

Les utilisateurs du réseau IRD ont accès au site du secteur documentation⁵². Cette interface offre, via l'intranet, un accès à des services qui sont regroupés dans un espace appelé *Bureau du chercheur*. Ce dernier a été mis en ligne afin de permettre, pour les personnels IRD, un accès rapide à tous les outils de recherche documentaire disponibles à savoir :

- **AGRIS** est le nom de la base de données du système international d'information pour les sciences agricoles et la technologie, créée par la FAO en 1974. Elle résulte des travaux d'un système coopératif, en vue de faciliter l'échange d'informations et d'identifier la littérature mondiale traitant des divers aspects de l'agriculture (la sylviculture, l'élevage, les sciences aquatiques, la pêche et la nutrition humaine).
- **ASFA**, Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts est une base bibliographique, produite par la FAO qui indexe les documents dans les domaines des sciences aquatiques. La série SilverPlatter 1978-2002/03 est disponible au centre de Montpellier. Elle est composée de 5 sous-bases *Biological Sciences and Living Resources, Ocean Technology, Policy, and Non-Living Resources, Aquatic Pollution and Environmental Quality, Marine Biotechnology* et *Aquaculture Abstracts*.
- **Blackwell Synergy** est un répertoire de périodiques qui permet des recherches dans les tables des matières. Il offre l'accès, en texte intégral en ligne, aux articles de 400 titres de revues - environ - à caractère scientifique dans les domaines des sciences exactes, techniques et médicales (la plupart depuis 1998).

⁵⁰ Leloup & al.

⁵¹ Il s'installe sur un serveur et devient accessible depuis les postes client via un simple navigateur Web, donc pas d'installation d'Ex Libris dans les centres de documentation ou autres postes informatiques du réseau.

⁵² <http://www.mpl.ird.fr/documentation/index.html>

- **Cab Abstracts** (CAB International). La base bibliographique CAB ABSTRACTS couvre l'agriculture au sens large et inclut donc des thèmes aussi variés que l'agronomie, la foresterie, la dégradation de l'environnement, l'économie rurale, le tourisme ou l'irrigation. Environ 200 000 nouvelles références - issues de périodiques, de monographies, de livres, de documents de conférences, de rapports, ..., sur quelques 130 pays - viennent chaque année enrichir la base.
- **Current Contents** La base de données CC présente les références bibliographiques pour les numéros courants de plus de 7500 périodiques d'intérêt académique dans les thèmes de l'agriculture, de la biologie et des sciences environnementales; des Arts et humanités, de la médecine clinique, des sciences de la vie, sciences physique, chimique et sciences de la terre, sciences sociales et comportementales etc.
- **Francis**. L'INIST (INstitut de l'Information Scientifique et Technique) est producteur de la base de données multilingue et multidisciplinaire FRANCIS, qui contient plus de 2,5 millions de notices couvrant les sciences humaines et sociales à l'échelle internationale.
- **GeoRef** (American Geological Institute). Base bibliographique existant de 1785 à nos jours, elle couvre les sciences de la terre et la géologie et contient quelques 1,9 millions d'enregistrements.
- **Pascal** est une base, de données bibliographiques, scientifique pluridisciplinaire et multilingue, produite par l'INIST-CNRS. Les articles indexés traitent essentiellement de revues en sciences appliquées
- **ScienceDirect**. A la fois un catalogue et une base de données en ligne des revues scientifiques Elsevier, la plate-forme ScienceDirect permet l'accès en texte intégral à plus de 1800 titres de périodiques. Les résultats des recherches sont affichés sous une forme qui permet leur sauvegarde et leur enregistrement dans des bases de données personnelles.
- **Springer Link**. Le rachat de Kluwer par Springer a donné naissance à Springer Link. Les offres portent sur la consultation en ligne des tables de matière, résumés et articles en texte intégral de plus de 750 titres de journaux (depuis 1997) et à plus de 50000 nouveaux articles publiés chaque année aux formats HTML ou PDF ainsi que des liens vers des bases de données, y compris WEB of Science et CSA.
- **Web of Science**, disponible par le biais de la plate-forme *ISI Web of Knowledge*, il identifie et indexe les principales revues dans le domaine des sciences, sciences

sociales, arts et lettres. Web of Science donne également accès aux facteurs d'impact⁵³ de quelques 7680 revues à travers le *Journal Citation report*. Il donne aussi accès à *CrossSearch*, qui permet d'interroger d'autres bases gratuites.

Il est aussi mis à la disposition des personnels IRD un **catalogue des abonnements aux périodiques électroniques de l'IRD** qui leur permet de vérifier l'existence ou non d'un titre de périodique dans le fond documentaire pour l'année en cours. **De A à Z : toutes les revues en ligne accessibles à l'IRD** est un nouveau service qui permet de disposer d'un accès unique à toutes les revues en ligne disponibles à l'IRD, à savoir les abonnements électroniques ; les bouquets d'éditeurs payants (Science Direct, Springer Link, Blackwell Synergy, ...) et les revues en libre accès. L'interface permet une navigation par l'index des fournisseurs, les titres ou sujets de revues ou de rechercher le périodique souhaité.

Il est important de noter qu'à l'exception des bases Agris, Asfa et Pascal, toutes celles citées permettent un accès à des documents en texte intégral. Il existe par ailleurs des abonnements à des cédéroms qui sont disponibles dans des centres particuliers de l'Institut. On peut demander leur interrogation en utilisant un formulaire disponible sur l'Intranet. D'autres ressources, en accès libre, sont signalées sur le site du secteur documentation. Il s'agit de renvois vers des pages extérieures à l'Institut. Ces liens donnent accès à des fiches signalétiques ou au texte intégral de documents (Cf. annexe 2 : Ressources libres). Outre les ressources mises à la disposition des utilisateurs du réseau IRD par le secteur documentation, de nombreuses implantations ont des centres de documentation.

⁵³ Fréquence moyenne avec laquelle l'ensemble des articles d'un journal est cité pendant une durée définie

4 L'Institut de recherche pour le développement au Sénégal

Les premières implantations de l'ORSTOM au Sénégal datent de 1949, avec la création d'un observatoire géophysique à Mbour et d'un centre de recherche pédologique à Hann. Depuis sa création, l'ORSTOM a développé un certain nombre d'activités scientifiques dans la zone soudano-guinéenne à partir des bases établies au Sénégal.

4.1 Implantations

La configuration géographique dont dispose l'IRD au Sénégal a été changée pour optimiser son utilisation et son fonctionnement. Elle se présente comme suit (cf. fig. I) :

- Les locaux de **Dakar** (centre-ville), occupés à partir du dernier semestre 2005, abritent la Représentation.
- Le site de **Hann** demeure le lieu central de l'IRD. Ce centre abrite les services administratifs et les services communs tels que le Centre régional de documentation (CRD), le laboratoire de chimie et le service informatique. De plus, il rassemble la plupart des équipes du pôle biomédical (paludologie, nutrition, population et santé, tuberculose) ainsi que divers laboratoires ayant trait à l'hydrologie, l'écologie animale, la pédologie.

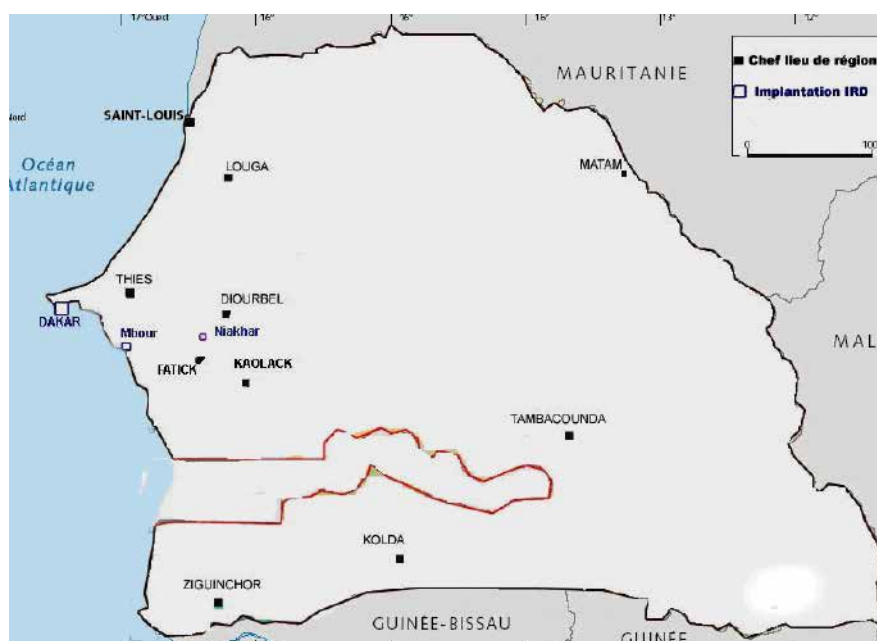


Figure 1 : Implantations IRD au Sénégal⁵⁴

⁵⁴ Carte retouchée avec Photoshop

- Le campus de **Bel Air** est devenu agronomique mixte IRD/ISRA (Institut sénégalais de recherches agricoles) avec deux pôles de compétences : continuité sur la thématique Sol/Plante et amélioration des usages des milieux agricoles en y rassemblant toutes les équipes dont les compétences s'exercent dans ce domaine (microbiologie, biopédologie, nématologie, jachère.) et création d'un pôle de recherches sur les systèmes aquatiques regroupant les laboratoires des sciences liées à la gestion des ressources marines et littorales,
- La base de **Mbour**, située à 90 km au sud de Dakar, constitue une station de géophysique équipée d'observatoires magnétiques et sismologique, inscrite dans les réseaux mondiaux d'observation et de surveillance. Sa zone de protection est devenue au fil des ans une réserve naturelle qui abrite une collection unique d'oiseaux du Sénégal et contient aussi un écomusée associé à un sentier écologique. La base s'ouvre aujourd'hui à de nouvelles activités : usages du littoral, santé urbaine, aquaculture ...
- L'observatoire de **Niakhar**, à 150 km de Dakar, est situé entre Bambey et Fatick dans la sous-préfecture de Niakhar (Région et Département de Fatick). Elle fut construite pour répondre aux besoins des chercheurs en démographie et en recherches médicales qui ont commencé à travailler dans la zone depuis 1963. Actuellement, de nombreux programmes y mènent des recherches en santé de la mère et de l'enfant (système de santé, mortalité maternelle, fécondité, mortalité infantile), épidémiologie et prévention, paludologie, santé de la reproduction et santé des populations.
- Enfin, des programmes de recherche en association avec des partenaires locaux sont présents au Camp Jeremy, à l'Ucad2 et au Centre hospitalier universitaire (CHU de Fann

Aujourd'hui, le redéploiement des activités de l'IRD, avec la création de nombreuses unités de recherche et de service, confirme la présence d'une masse critique scientifique au Sénégal⁵⁵. Vingt trois unités y possèdent une implantation, et pour sept d'entre elles il s'agit de la principale, 13 chantiers s'y ajoutent. De cette forte présence émergent trois pôles de compétences, avec la confirmation de l'implication des chercheurs en amont de l'agriculture, la montée en puissance des programmes en matière de santé et la réorientation - avec plusieurs nouvelles équipes - dans le domaine des systèmes aquatiques.

⁵⁵ 36 chercheurs

4.2 Organisation

L'IRD, au Sénégal et dans la sous région est une représentation territoriale qui regroupe les personnels et installations nécessaires à la coordination et à la gestion des actions conduites par l'institut. Son organisation est décrite dans l'organigramme (Cf. annexe 3) et se caractérise par la présence de personnes et d'institutions dont :

- Un **Représentant** se trouve à la tête de l'Institut. Il est nommé par le Président du Conseil d'Administration pour un mandat, de trois ans, renouvelable une fois. Il entretient des relations permanentes avec les instances nationales, les autorités françaises, les organisations internationales et instances non étatiques présentes dans le pays hôte. Il assure à ce titre les responsabilités techniques et financières. Il participe également à la gestion des ressources humaines et veille à la qualité des conditions de travail du personnel. Il assure les fonctions de Directeur du centre et est assisté par un Administrateur.
- Le **Conseil de centre** est une instance qui réunit des membres de l'administration, nommés par le Représentant, et des membres élus par les personnels affectés au centre. Il est consulté sur toute question intéressant l'organisation et le fonctionnement du centre et notamment sur les problèmes généraux d'organisation des services techniques et administratif de la représentation, ..., les grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches administratives et les questions d'hygiène, de sécurité et de formation permanente.
- **Les Services communs** dont :
 - Le **Service informatique local (SIL)**. Deux ingénieurs et deux techniciens apportent un soutien à la réalisation et à la valorisation des connaissances et fournissent une assistance aux 320 utilisateurs du réseau. Ils s'occupent de la sécurité et de la veille logicielle ainsi que de la gestion et de l'administration des systèmes informatiques et réseaux locaux. Deux réseaux locaux Ethernet couvrent les implantations principales de Hann et Bel Air et les 5 implantations secondaires⁵⁶ (Représentation Dakar ville, Camp Jeremy, Ucad2, Centre Hospitalier Universitaire de Fann, Station de Mbour). Ces réseaux comptent 260 postes et 12 serveurs sous Unix. Le SIL a aussi pour objectif de développer, au sein de l'Institut, l'usage des moyens informatiques liés à l'Internet, dont il a

⁵⁶ De 4 à 15 utilisateurs

été un des pionniers en Afrique à travers le déploiement du « RIONet⁵⁷ ». Pour ce faire, il dispose d'une liaison spécialisée à 2 Mbits/s à Hann et de 3 liaisons ADSL (1 et 2 Mbits/s) dans les implantations secondaires.

- Le **Service information et communication** qui a pour rôle de valoriser les acquis de la recherche auprès d'un public le plus large possible dans le cadre fixé par la direction générale. Il participe à tous les grands domaines de l'information scientifique et technique (IST) : documentation, édition, animation scientifique et communication, audiovisuel, cartographie, etc. Sous sa direction se trouve le Centre régional de documentation (CRD).

Les activités se sont développées en même temps que l'Institut élargissait son champ disciplinaire, d'où la pérennisation de cette dimension régionale de l'Institut. Depuis 1999, l'Institut a compétence sur le Cap Vert et quelques pays limitrophes du Sénégal : Gambie, Guinée-Bissau et Mauritanie. Cette coopération avec ces pays de la sous région correspond à de vrais besoins faisant appel aux laboratoires de Dakar et aux instruments du partenariat mis en œuvre depuis Paris. Très diversifié avec la Mauritanie, le partenariat s'exerce en Gambie dans le domaine des pêches et de la santé et concerne les zones protégées avec la Guinée Bissau. Les activités de recherche s'articulent fondamentalement avec les partenaires, chez eux en priorité à chaque fois que possible, mais aussi et principalement dans les structures de l'IRD par nécessité. Un solide partenariat est établi avec :

- des structures d'enseignement ou de recherche (Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB), l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA))
- des organismes régionaux ou internationaux (Organisation internationale des migrations (OIM), Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), Commission sous régionale de pêches (CSRP))
- des ministères (ministères de la Santé et de l'Action sociale, de la Justice et de la Protection de la nature).

⁵⁷ Réseau Intertropical d'Ordinateurs (RIO) est un projet qui a permis aux chercheurs du Sud, de bénéficier des services offerts par les « réseaux de la recherche » et, à de nombreux ingénieurs et techniciens locaux, d'acquies un savoir-faire de pointe. Entre 1989 et 1995 le projet introduit les premiers services de communication électronique dans une dizaine de pays d'Afrique au Sud du Sahara (Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Congo, Togo, Madagascar, Cameroun, Congo, Guinée). En 1995, quand les opérateurs (France Télécom, MCI, AT&T...) proposent des liaisons spécialisées, dédiées à Internet, RIONet réunit déjà 150 établissements dans quinze pays, en Afrique, dans l'Océan indien et la zone Pacifique.

4.3 Le dispositif documentaire de l'IRD Sénégal

Au Sénégal, le Centre régional de documentation de Dakar constitue, avec de petites unités présentes dans les implantations de Hann et Bel Air, un dispositif documentaire.

4.3.1 *Le Centre régional de documentation (CRD)*

Historique et missions. Le CRD a vu le jour en 1970 sous l'appellation de bibliothèque du Centre Orstom de Hann et c'est en 1987, suite à un projet de révision et de revalorisation de son statut, qu'il devient un centre de documentation scientifique à vocation régionale orienté vers les pays sahéliens : le Centre régional de documentation de l'Orstom (CRDO). A l'instar de tous les centres de documentation du réseau, il a des missions de collecte des travaux IRD publiés localement, de pré-catalogage des documents remis par les scientifiques IRD et de catalogage des acquisitions, d'envoi des documents IRD originaux sur support papier et d'établissement de suggestions pour les évolutions du système documentaire. Le CRD a aussi pour missions de favoriser l'accès à l'information et de valoriser la production de l'Institut au Sénégal. Ses locaux abritent des fonds différents.

Le fonds pédologie. Il s'agit d'un fonds hérité du programme pédologie et constituant une bibliothèque rattachée au CRD. Situé au rez-de-chaussée, il est placé sous la responsabilité d'un aide documentaliste. Diplômé de l'Ecole des Arts, il a été recruté en qualité de dessinateur par le service cartographique puis chargé de la documentation à partir du milieu des années 80. Il totalise une présence de 28 années à l'Institut dont 20 au service de la documentation. Il a bénéficié de stages, dans le cadre de la formation continue, à l'utilisation du logiciel de dessin Mygal (1993) et à la numérisation des cartes et photos (2003). Il appartient au personnel de la DIC dans sa composante CRD. Le fonds pédologie fonctionne avec ses propres fonds documentaire et équipements. La salle d'accueil climatisée abrite les divers équipements (ordinateur Pentium 4, onduleur, appareil téléphonique, scanner A3, tables, chaises, meubles de rangement pour cartes et armoires métalliques) et un extincteur. Environ 21 m de rayonnages accueillent le fonds documentaire composé de quelques 840 ouvrages, 100 thèses et mémoires, 200 numéros de périodiques, un millier de cartes (dont plus de 600 numérisées) et une dizaine de milliers de photos dont la moitié existe également au format numérique. Ce fonds est recensé en partie dans une base bibliographique sous texto et fait l'objet de visites par des étudiants et

des chercheurs qui consultent en sciences de la terre. Les activités documentaires du personnel se limitent au catalogage, à la saisie documentaire et à la numérisation des cartes. Ses prestations sont la recherche documentaire (sa bonne connaissance du fonds lui permet de s'en passer), la communication des résultats et la consultation sur place.

Le fonds du CRD. Le personnel est composé de deux éléments. Le responsable du CRD est titulaire d'un Diplôme supérieur de bibliothéconomie (DSB) et d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en informatique documentaire de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques (ENSB) de Lyon (France). Il totalise une vingtaine d'années d'expérience professionnelle dont 12 à la tête du CRD. Il assure les tâches d'organisation et de gestion, intervient dans le traitement des documents, la formation des utilisateurs, l'accueil et le service aux utilisateurs. Il est assisté d'une documentaliste qui compte une dizaine d'années d'expérience professionnelle dont six à l'Institut. Elle est titulaire d'un Diplôme d'aptitude aux fonctions de documentaliste (DAFD) de l'EBAD.

A l'étage du bâtiment le CRD dispose de cinq pièces qui abritent les bureaux du personnel, équipements, fonds documentaire, fournitures, ... La salle de lecture et d'accueil est climatisée et compte une demi-douzaine de places assises, réparties autour de six tables. On y trouve des présentoirs pour les périodiques nouvellement acquis et des rayonnages contenant une collection de périodiques anciens et des documents usuels. Le bureau de la documentaliste s'y trouve. Les locaux sont complétés par deux bureaux (dont celui du responsable), deux salles de stockage du fonds et des toilettes. Les équipements qu'on y trouve sont des ordinateurs, imprimantes, rayonnages, un rétroprojecteur, un panneau de projection, un magnétoscope, un téléviseur, des onduleurs, lecteur de DVD et lecteur de microfiches en panne.

Les *acquisitions* du CRD sont principalement alimentées par le dépôt obligatoire (chaque agent ou partenaire est tenu de déposer quatre exemplaires). Le CRD effectue des achats et souscrit des abonnements pour son compte ou pour celui des programmes de l'Institut. Peu de dons en provenance de partenaires y sont reçus. Le traitement des documents commence avec la vérification de conformité et de la qualité, dès réception des articles. Les documents passent à l'*estampillage*, puis au *bulletinage* pour les périodiques. Ils sont ensuite enregistrés dans le registre d'inventaire où un numéro leur est affecté. Les documents publiés par les agents de l'IRD sont l'objet d'un *pré-indexage* qui permet, en se

référant au plan de classement, de déterminer leur classe puis d'une *indexation locale* par le remplissage du « *bordereau de saisie : format sous traitance* ». Le travail définitif d'*indexation* sera assuré par un prestataire avant que ne soit procédé à la mise à jour du catalogue Horizon. Les documents non produits à l'Institut font l'objet d'une indexation totale par le CRD à partir du bordereau Horizon conçu pour assurer l'homogénéité et le transfert de l'information au sein du réseau. Le classement aux rayonnages est fonction de la nature du document⁵⁸. Le principal critère demeure généralement l'indice de la classe (combiné à l'ordre alphabétique). Les périodiques appartenant au CRD sont rangés alphabétiquement dans des boîtes ouvertes à leur titre. Tous les documents rangés dans la salle de lecture sont disponibles en accès direct ce qui n'est pas le cas pour le reste du fonds.

Le fonds documentaire du CRD est constitué par les publications scientifiques de l'IRD sur le Sénégal ainsi que des ouvrages - non produits par l'Institut - traitant du Sénégal et du Sahel, des revues scientifiques, thèses et mémoires, rapports, microfiches, cartes et plans, posters et un fonds audiovisuel de films produits par l'IRD. Il est estimé à près de 17 200 documents dont 500 travaux académiques. La moyenne annuelle d'acquisition est d'environ 200 documents. Le CRD est ouvert du lundi au jeudi de 8h 30mn à 16h. Les services offerts sont la recherche documentaire, la consultation (sur place) de documents, le prêt à domicile pour le personnel IRD, l'édition de bibliographies thématiques, la projection de films, la vente de publications IRD et la photocopie d'articles. Sur ce dernier point le CRD offre un accès à un pôle d'interrogation de bases de données (Horizon base de données bibliographiques multidisciplinaires de l'IRD, Horisen (sous produit Horizon), Sésame (sur cédérom, spécialisée sur la littérature agricole tropicale), CD thèses (catalogue des thèses soutenues en France), etc. Le CRD assure également la formation des personnels de l'IRD mais aussi des étudiants par l'accueil en stage. Il reçoit plus de 1200 visiteurs par an (étudiants et scientifiques : ingénieurs, experts, enseignants, chercheurs, ...) qui consultent principalement des documents en sciences de la terre, sciences sociales et du monde animal et végétal. Le CRD abrite les fonds documentaires de l'ancienne bibliothèque des sciences humaines de Bel Air et du programme pédologie.

⁵⁸ Certains auteurs ont des boîtes d'archives à leurs noms où sont rangées leurs publications suivant un ordre alphabétique alors que les travaux académiques sont rangés dans un ordre numérique conformément à leur signalement dans le répertoire.

Aujourd'hui, le CRD s'intègre dans le réseau documentaire de l'IRD composé de tous les centres de documentation, situés en France et ailleurs dans le monde, reliés à la base Horizon. Il est secondé, voire suppléé dans son activité par des structures documentaires de laboratoires dites dédiées.

4.3.2 Les documentations dédiées

Ces structures de documentation sont généralement dédiées à un ou plusieurs laboratoires ou unités de recherche (UR) et/ou de Service (US) ou simplement à un pôle thématique. Nous en avons recensé cinq dans les UR 040, 070, 151 et 179 et l'US 009. Leur animation est confiée à un personnel sous la responsabilité des directeurs de programme.

4.3.2.1 La bibliothèque de l'Unité de recherche 040

Le Laboratoire commun de microbiologie (LCM) représente, au Sénégal, l'Unité mixte de recherche (UMR) Laboratoire des symbioses tropicales et méditerranéennes (LSTM). Celle-ci est une unité de microbiologie et de biologie des plantes, spécialisée dans la biodiversité et les mécanismes de fonctionnement des microorganismes symbiotiques, et dans la réponse et l'adaptation des plantes à ces microorganismes et aux conditions extrêmes de l'environnement. Le LCM est le fruit d'une collaboration entre l'IRD, l'ISRA et l'UCAD. Sa bibliothèque est placée sous la conduite d'une secrétaire qui totalise 25 années de présence à l'Institut dont dix dans la documentation. Elle a eu à bénéficier d'une formation d'un stage de trois mois à l'EBAD dans le cadre de la formation continue. Une salle climatisée d'environ 12 m² lui sert de local et abrite les équipements (ordinateur, imprimante, onduleur, appareil téléphonique, une table de lecture et six chaises pour visiteurs). La bibliothèque ne dispose pas de budget.

Le personnel s'occupe de la commande des documents, de l'abonnement aux périodiques, du traitement et de la saisie documentaire. Le catalogage est sommaire et la description intellectuelle libre. Le système de classement est interne (ordre d'arrivée pour les ouvrages, ISSN pour les revues, etc.). Les nouvelles acquisitions sont signalées par affichage, de la première page, sur un tableau présentoir devant la bibliothèque. Son fonds documentaire est stocké sur près de 40 m de rayonnages documents contenant 150 ouvrages, 124 travaux académiques, 65 revues et environ 7000 articles de périodiques. On y trouve aussi 572 articles au format électronique. Deux bases bibliographiques recensent les articles produits

dans le cadre des activités du programme (240 articles également disponibles au format électronique) et les 7500 articles du fonds. Les services offerts sont l'accueil des utilisateurs, la recherche bibliographique, la communication des résultats et/ou l'orientation vers d'autres sources d'information. Le LCM reçoit moins de dix visiteurs par mois pour un public essentiellement composé des membres du programme (doctorants (50%), chercheurs (2%)).

4.3.2.2 La documentation de l'Unité de recherche 151⁵⁹

Le Laboratoire population environnement développement a été contractualisé en 2002 comme unité mixte de recherche (UMR 151). Il développe des activités de recherche, de formation à la recherche, d'expertise et de valorisation scientifiques dans le domaine des relations entre les dynamiques des populations, l'environnement et le développement. Un aide bibliothécaire, qui totalise plus de douze années d'expérience dans la documentation, appuie l'équipe. Il a bénéficié d'une formation de six mois en techniques documentaires à l'EBAD (1997) et d'un mois en bibliothéconomie (France, 1998). Son équipement (ordinateur, imprimante, onduleur, appareil téléphonique, chaises, rayonnages) est disposé dans la seule pièce qui lui sert de local. La salle est climatisée et les ressources documentaires sont estimées à quelques 254 ouvrages, 105 thèses, mémoires et rapports et 1083 articles de périodiques (dont 23 au format numérique) qui sont répertoriés dans une base bibliographique sous EndNote 6.

Les activités documentaires du personnel incluent la réception des acquisitions, leur catalogage et indexation à partir de descripteurs donnés par le responsable, leur cotation alpha numérique et leur classement. Il gère les ressources documentaires existantes et alimente la base de données. Le public est constitué d'une douzaine de chercheurs, ingénieurs et étudiants-stagiaires du programme. Les services qui leurs sont offerts sont l'accueil, la recherche bibliographique et la diffusion sélective de l'information. Le prêt de documents est laissé à l'appréciation du responsable d'unité dont le bureau abrite le fonds.

⁵⁹ Elle a été fondée en 1984 comme laboratoire commun à l'Université d'Aix-Marseille I et à l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

4.3.2.3 La documentation de l'Unité de recherche 179

Le Laboratoire d'écologie microbienne des sols et agro systèmes tropicaux (LEMSAT) est une structure de recherche tripartite - l'ISRA, l'UCAD et l'IRD - basée à Dakar-Sénégal. Ses activités contribuent à comprendre le rôle des communautés microbiennes dans le fonctionnement des sols tropicaux, en vue d'une maîtrise des flux de carbone et d'azote qui conditionnent la fertilité du sol et son potentiel d'émission de gaz à effet de serre. C'est après douze années de présence à l'IRD que l'animateur de cette structure est arrivé à la documentation, à la faveur d'un diplôme universitaire en sciences de l'information documentaire (DUSID, option documentation) de l'EBAD, obtenu en 2004 dans la cadre de la formation continue. Une salle lui sert de bibliothèque et de bureau (partagée avec un informaticien).

L'équipement est composé de rayonnages, de tiroirs métalliques, d'un Pentium 4 multimédia connecté à un onduleur et à une imprimante. Il a aussi une perceuse et de deux appareils de reliure. La salle est climatisée et dispose du téléphone. Le fonds documentaire est composé d'environ 500 ouvrages, 150 travaux académiques, 30 revues et 6000 articles (dont un millier au format numérique), 100 rapports et 50 cartes. Les activités documentaires intègrent le catalogage et l'indexation. Les documents qui arrivent font l'objet d'une recherche dans les bases de données accessibles et la référence est extraite puis transférée dans une des bases *EndNote*, les descripteurs sont conservés. Le personnel s'occupe de l'accueil du public, de la recherche et communication de documents, de l'accès et consultation des bases bibliographiques disponibles ainsi que de la gestion du fonds et des bases documentaires de l'équipe de recherche. Il effectue des tâches de reprographie, reliure et fournit, éventuellement, assistance technique et formation à l'utilisation des ressources disponibles et à la gestion bibliographique. Cette structure dispose de bases de données propres créées avec le logiciel EndNote :

- la base **DkEndNote9Lemsat**, est née de la fusion de deux bases (*Biblioref* - produite par le chercheur Alain Braumann et *Biopédo*, production du chercheur Jean Luc Chotte). Elle a pour objectif de recenser toute la production et les acquisitions des membres du programme. Elle contient des articles tirés du fonds documentaire existant sur place ainsi que de sauvegarde d'articles trouvés sur le Web. Ses thèmes sont en rapport avec l'écologie microbienne : matières organiques, communautés fonctionnelles, pollution, etc.

- **Ecologie** est une base de données sous Texto qui est inaccessible depuis plus de deux ans. Elle recense des documents en écologie végétale, botanique, physiologie des plantes et modélisation. Elle est un héritage de l'UR Clifa et recense près de 5000 enregistrements ;

Une base de données sur cédérom y est également disponible. Elle est née de la base de données réalisée sous Access par le projet Jachère (1994-2000). Elle recense quelques 8000 enregistrements sur la place et les fonctions de production de la jachère traditionnelle en Afrique tropicale, l'importance des jachères améliorées ainsi que les méthodes de substitution. Les références qui y sont signalées portent sur le milieu naturel des zones de savane et forêts d'Afrique tropicale ainsi que des méthodes d'étude. Elle a été publiée en deux volumes, sous la responsabilité conjointe de l'Union Européenne, de l'IRD et du CORAF-WECARD, chez John Libbey Eurotext. Le bibliothécaire travaille actuellement sur deux répertoires (analytique et signalétique) des articles disponibles au format Pdf dans sa structure et sur la création d'une base de données des thèses présentes dans son fonds.

4.3.2.4 La bibliothèque de l'Unité de service 009

Espace de recherche intégrée sur la santé des populations mobilise autour de thèmes aussi variés que l'évolution des indicateurs démographiques, la scolarisation, les activités agricoles et l'élevage, la suffisance alimentaire, les biens et équipements des ménages, ... ou la recherche cartographique et les systèmes d'information. Ses activités sont menées dans l'arrondissement de Niakhar. Des programmes traitant de la santé de la mère et de l'enfant en milieu tropical (UR 010), d'épidémiologie et prévention : conditions d'efficacité des interventions (UR 024), de paludologie afro-tropicale (UR 077) et de santé de la reproduction, fécondité et développement (UMR 151) lui sont associés.

Une secrétaire a en charge la gestion de la documentation. Elle a une expérience de dix neuf ans à l'IRD dont douze à la documentation. Elle assure la saisie documentaire. Les services de recherche documentaire et de communication des résultats sont offerts à la dizaine de visiteurs par mois - composée d'agents du programme et d'étudiants - qui consultent des documents en santé.

4.3.2.5 La documentation du pôle halieutique

La dénomination pôle halieutique regroupe un ensemble des programmes que sont :

- **UR 063** Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement Ouest-Africain (C3EDOA) qui regroupe deux unités. La première est *GOUVERNANCE des Pêcheries et des systèmes d'Activités Côtières en Afrique de l'ouest (GOVPAC)*. Ses objectifs sont d'analyser les modalités actuelles et proposer de nouvelles modalités de gouvernance des ressources halieutiques marines et côtières pour contribuer à l'émergence d'une gouvernance environnementale en réponse aux besoins d'une coviabilité des systèmes socio-économiques et des écosystèmes marins et côtiers en vue d'un développement durable. Le second est le programme *Littoraux- Interfaces entre Nature et Sociétés (LINUS)*. Il analyse les usages qui sont faits par l'homme des ressources et des espaces littoraux de la petite Côte sénégalaise et du Delta du Saloum.
- **UR 070** *Réponses Adaptatives des populations et des peuplements de Poissons aux pressions de l'environnement (RAP)* dont les activités sont liées à l'approfondissement des connaissances sur les mécanismes d'action et les conséquences des pressions naturelles et anthropiques exercées sur les systèmes aquatiques continentaux perturbés et/ou surexploités.
- **US 007** *Observatoires et Systèmes d'Information des Pêches Tropicales (OSIRIS)*. L'Unité de Service OSIRIS a pour objectif de contribuer à la création ou au renforcement des dispositifs d'observation et d'information sur les ressources et les exploitations.

Il faut noter toutefois que sa proximité avec l'UR167 - CYROCO (CYanobactéries des milieux aquatiques tropicaux peu profonds: RÔles et Contrôles), dont il occupe un bureau, conduit le documentaliste à travailler pour ce programme sans en dépendre administrativement.

Le personnel est titulaire d'un diplôme d'aptitude aux fonctions de documentaliste (DAFD) de l'EBAD et d'un Diplôme d'université de communicateur multimédia (DUCM) - niveau licence - des universités Cheikh Anta Diop de Dakar et du Maine (Le Mans-France). Il totalise une dizaine d'années d'expérience dont huit dans l'océanographie et cinq à l'Institut. Son bureau se trouve dans une salle commune où son équipement se limite

à un ordinateur multimédia Pentium 4⁶⁰ connecté à un onduleur et à une imprimante réseau HP laser jet 4100. Il a accès au téléphone. La structure ne dispose pas de budget. Ses missions sont la gestion du fonds documentaire des équipes de recherche (recensement, mise à jour, commande et traitement), l'accès et la consultation des bases bibliographiques disponibles (en ligne, sur Internet ou support local), les relations et échanges avec la documentation centrale : collecte de documents et transmission de copies de la production des chercheurs et l'accueil du public, recherche et communication de documents. Le traitement des documents se fait par récupération des notices dans les grandes bases bibliographiques en ligne et leur importation dans les bases de données. Les descripteurs sont conservés puis ajustés aux préoccupations des membres de l'équipe avant de faire tous les trois mois l'objet d'une harmonisation par regroupement sémantique.

Le fonds documentaire est composé de quelques deux cents unités documentaires au format papier et de près de 600 articles au format électronique. Le personnel conseille au choix de logiciels documentaires, offre des services de conception, gestion et maintenance de bases bibliographiques. Il s'occupe de veille et diffusion sélective de l'information ainsi que d'édition de bibliographies à la demande. La formation à l'utilisation des ressources en ligne, la reprographie et la reliure de documents sont ses autres services. En plus des ressources mises à la disposition du public par le secteur documentation, le documentaliste a créé et alimente, sous le logiciel documentaire *ProCite* (version 5), les bases de données suivantes :

- **Aires Marines Protégées** produite dans le cadre du programme Consdev (Cohérence des politiques de conservation et de développement des aires protégées marines et côtières en Afrique de l'Ouest (UR GOVPAC). Elle répertorie plus de 4200 documents (livres, articles de périodiques, travaux académiques, rapports, documents de conférence, cartes, ...) traitant des aires marines protégées sans restriction géographique ou chronologique. Les documents ont été décrits avec une liste d'autorité constituée d'une trentaine de termes.
- **Bel Air** est un instrument de collaboration documentaire entre le personnel des unités de recherche halieutique du campus de Bel Air. Il recense des documents disponibles auprès de ce personnel et compte plus de 5000 enregistrements localisés et disponibles

⁶⁰ en panne depuis le mois de novembre 2005

auprès de leurs propriétaires. Les références portent sur l'océanographie : biologie, écologie et exploitation des ressources; communautés aquatiques, activités économiques, ...

- **CroDoc** qui recense les publications du Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye parues dans les séries *Archives* (237), *Documents Scientifiques* (199) et *Rapports internes* (130). Cette base recense des publications sur la biologie des populations aquatiques, l'aménagement et la gestion des ressources, les milieux, la pêche et la pisciculture ainsi que les activités économiques annexes. La quasi-totalité (95%) des articles de la base est accessible en texte intégral.
- **Littoral Ouest Africain** a été conçu dans le cadre du programme LINUS dans le but de collecter toute la production scientifique disponible dans la région de Dakar sur le littoral sénégalais et les usages (par l'homme) de ce milieu et de ses ressources. Elle recense plus de 7200 enregistrements (900 travaux académiques, 400 rapports, ...) dont près de 3000 documents sont disponibles auprès du programme.
- **SIH**, base collectée par le programme OSIRIS, fédère les fonds de nombreux chercheurs impliqués dans ses activités ainsi que des références provenant d'institutions partenaires. Elle recense près de 10000 enregistrements traitant de toute l'information halieutique et particulièrement des ressources et de leur exploitation. Dans le cadre de cette base, les informations sont fournies par les membres du programme, le documentaliste s'occupe de la correction des enregistrements et de la tenue d'une base mise à jour tous les semestres. Des recommandations ont été faites aux équipes pour harmoniser la saisie.
- **Océan** est la base qui regroupe toutes les bases déjà présentées. Elle procède du simple constat que certaines références sont signalées dans plusieurs bases bibliographiques et que toute recherche se voulant exhaustive passe par l'interrogation de toutes ces sources. Océan permet de naviguer dans une collection de près de 18 000 documents tout en ayant la possibilité de connaître la base d'origine. En effet chaque enregistrement comporte un code alphanumérique qui identifie à la fois le(s) détenteur(s) et le numéro dans la collection.

Le dispositif documentaire de l'IRD est donc composé par des structures de taille et de ressources inégales. Le CRD est la structure principale et la seule « institutionnelle ». Il est

reconnu dans l'organigramme comme service transversal chargé d'une mission de service commun placé sous l'autorité de la DIC. Ses missions sont accompagnées de moyens d'action et de ressources fournis par l'Institut. Les autres structures sont réparties entre les centres de Hann et de Bel Air où elles fonctionnent comme des « *moyens de documentation professionnelle, à vocation interne, attachés à la personne et au dévouement de chercheurs plutôt qu'à l'institution* ». Elles sont au service de programmes qui leur donnent des moyens et leur assignent des missions.

Les structures documentaires ont un public différent puisque si les documentations dédiées ont des services plus ou moins limité aux membres des programmes, le CRD est un service commun et ses services sont destinés à l'ensemble des personnels de l'Institut. De ce fait les missions des DD sont le prolongement de la mission du CRD. Toutefois ces structures sont indépendantes les unes des autres autant dans leurs méthodes, leur organisation que leurs moyens. Les outils de travail ne sont pas les mêmes autant pour la description des documents que pour leur signalement et leur mise à disposition. Il n'existe pas de partage des ressources ni même de partenariat entre ces structures. Les ressources documentaires disponibles au CRD constituent environ le quart des ressources du catalogue Horizon. Celles disponibles dans les documentations dédiées, qui ne sont pas indexées dans le catalogue, sont aussi nombreuses. Ce qui pose un problème d'accessibilité aux ressources. Il ne s'agit donc pas d'un dispositif puisque la cohérence du schéma d'organisation et la poursuite d'un même objectif ne sont pas établis. On a surtout affaire à un ensemble de ressources éparses dont la plus grande partie (DD) travaille en cherchant des moyens déjà mis à sa disposition par l'Institut et en s'appropriant des prérogatives déjà attribuées à l'autre partie (CRD).

On note également que les ressources humaines mobilisées pour l'activité documentaire sont importantes. Comparativement aux autres structures de l'IRD, Dakar est le centre le plus fourni en documentalistes avec huit agents : un conservateur, trois techniciens et quatre aides⁶¹ (cf. tableau 1). Ce qui montre que le dispositif, à l'image de la Représentation au Sénégal, doit occuper une place importante dans la marche de l'Institut.

⁶¹ Un aide bibliothécaire faisant partie du personnel du CRD mais en détachement auprès de l'UR 63 ne fait pas partie du décompte parce que n'intervenant plus dans l'activité documentaire.

5 Etude du dispositif documentaire

L'enquête en vue d'établir un diagnostic du dispositif documentaire a été conduite avec deux questionnaires. Le premier adressé aux personnels de documentation et le second, destiné aux utilisateurs des services et ressources d'information. Les enquêtes se sont déroulées du 10 mars au 28 avril 2006, pour le questionnaire documentaliste, et du 30 janvier au 28 avril, pour le questionnaire utilisateurs. Trois passages dans chaque centre de l'IRD ont permis d'administrer les questionnaires utilisateurs. Les documentalistes ont reçu le questionnaire par la messagerie électronique.

5.1 Examen des résultats de l'enquête documentalistes

Le questionnaire, adressé aux professionnels de la documentation, visait à connaître les structures placées sous leur responsabilité (moyens, public, ressources, contraintes et besoins, services et prestations) et leurs besoins en formation. Huit (8) personnes travaillant à plein temps dans l'information documentaire (cinq à Hann et trois à Bel Air) ont été recensées. Leur identification a été assez difficile puisque des personnes signalées comme étant documentalistes se sont révélées n'avoir d'activité documentaire que la saisie bibliographique, tâche à laquelle elles consacraient très peu de leur temps de travail. Les questionnaires ont été administrés par courriel et (6) réponses ont été reçues dont trois (3) à Bel Air. La taille réduite du groupe a facilité l'administration et la collecte du questionnaire.

5.1.1 Le personnel.

Les réponses obtenues montrent deux groupes de personnels. Le premier est composé des agents diplômés en sciences de l'information documentaire (1 conservateur et 3 techniciens⁶²). Du point de vue de l'organisation interne, le conservateur appartient au corps des cadres supérieurs de recherche et d'administration (CSRA)⁶³, les techniciens à celui des assistants de recherche et d'administration (ARA)⁶⁴. Le second regroupe ceux qui occupaient un autre emploi et sont arrivés à la documentation à la faveur de la mobilité

⁶² Le conservateur à un diplôme de second cycle d'université et les techniciens sont titulaires de diplômes de premier cycle de l'EBAD.

⁶³ Grade le plus élevé pour le personnel de recrutement local correspondant à un niveau de doctorat de 3^e cycle

⁶⁴ Technicien de niveau de recrutement correspondant au DEUG, DUT ou, BTS (ou bac + 2)

interne. Ils appartiennent au corps des agents techniques et administratifs (AGTA)⁶⁵. Ils ont bénéficié de stages de formation aux techniques documentaires. Ces derniers ont, depuis, acquis une expérience professionnelle qui varie entre 10 et 20 ans. On remarque ainsi que le personnel chargé de l'animation des structures documentaires est soit assez qualifié pour assurer un service de qualité, soit assez expérimenté pour avoir une bonne connaissance des ressources et des utilisateurs. La répartition géographique montre une inégalité (5 à Hann et 3 à Bel Air). Il faut signaler que les petites implantations (moins de 15 personnes) de l'Ucad et de Fann ainsi que les stations de Mbour et Niakhar ne sont pas couvertes par le dispositif documentaire. Les diplômés sont répartis entre le CRD (un conservateur et un technicien) et les documentations de laboratoires de Bel Air (un technicien à l'UR 179 et un autre au pôle halieutique). On note la présence de trois femmes parmi les huit agents dont une diplômée.

5.1.2 La structure documentaire.

Toutes les personnes interrogées affirment disposer d'une structure documentaire. Ceux qui exercent à temps plein une activité documentaire sont donc dans des structures organisées et disposant de ressources documentaires ainsi que d'équipements pour leur traitement et communication. L'examen de ses équipements permet de constater l'existence d'outils servant à :

- établit un contact rapide et à distance avec la structure documentaire (téléphone, télécopie et Internet).
- traiter, organiser et rendre accessibles les informations au public (ordinateurs, logiciels bibliographiques).
- conserver les ressources en vue de leur utilisation future (rayonnages, meubles de rangement, ...).
- assurer un confort de lecture au public et lui permettre de consulter les ressources mises à sa disposition (chaises et tables).
- éditer ou reproduire des documents (imprimantes et photocopieurs)
- assurer de bonnes conditions de température pour le confort des visiteurs et la conservation des ressources avec la climatisation.

⁶⁵ Agent de niveau de recrutement correspondant au BEPC, CAP ou BEP

Les structures documentaires sont donc dotées d'équipements offrant, à la fois aux personnels et aux visiteurs, des conditions de travail correctes.

A la question « *Disposer vous d'un fonds documentaire ?* », le personnel nous renseigne que oui. Chaque structure ou personne dispose d'un fonds documentaire. Certains fonds sont abrités dans le bureau du directeur de programme (en tout ou partie) tandis que d'autres sont, compte tenu de leur volume, répartis en différents endroits. Ils ne sont pas toujours regroupés dans une pièce unique puisque les documentations dédiées sont parfois confrontées à l'exiguïté des locaux. Les dimensions des fonds sont variables. On compte 17 200 documents pour le CRD. Les fonds cumulés des documentations dédiées⁶⁶ (DD) donneraient approximativement le même volume (environ 400 travaux académiques, 900 ouvrages, 100 rapports, 50 cartes, 95 revues et 14000 articles dont 2000 au format électronique). L'appréciation portée par le personnel sur ces fonds est globalement positive. Sur les six réponses reçues, 2 personnes estiment être très satisfaites, 2 s'estiment assez satisfaites et 2 autres moyennement satisfaites. Aucune insatisfaction n'est enregistrée. Bien que ces personnes arrivent à répondre correctement aux besoins de leur public, ces fonds restent à améliorer au regard des niveaux de satisfaction.

L'enregistrement de ces ressources dans une base bibliographique est confirmé dans toutes les réponses. Les fonds documentaires sont - grâce à l'ordinateur - répertoriés dans des bases de données conçues et gérées avec des logiciels variés. Les logiciels utilisés pour l'automatisation des ressources sont multiples. On recense :

- *Texto*⁶⁷. Utilisé au CRD depuis plus d'une décennie, il est très limité, comparativement aux générations actuelles de logiciels, dans ses fonctions de saisie bibliographique (saisie directe), de recherche documentaire (par champ) et d'édition (pas d'index).
- *Hypercard* est à la fois un programme et un environnement de programmation simple développé par Apple Computer. Gratuit, il ne fonctionne que sous Mac OS. Il ressemble un peu à un logiciel de bases de données dans la conservation des informations. En plus, *HyperCard* inclut un langage de script, *HyperTalk*, puissant et facile à utiliser pour manipuler ces données. Il est utilisé à l'UR 40.

⁶⁶ Il s'agit de structures de documentation au service d'un ou plusieurs laboratoires ou programmes de recherche (Cf. 4.3.2).

⁶⁷ Edité par CINCOM iD Solutions, est un logiciel de gestion documentaire composé de plusieurs modules dont *TEXTO* : gestion de fiches signalétiques en format variable, multi champs, multicritères et multi articles.

- Microsoft Access ou MS Access (édité par Microsoft) est un système de gestion de base de données relationnelle qui a plus une approche bureautique que de gestion de bases bibliographiques. Il est utilisé à l'UR 40.
- ProCite⁶⁸ et EndNote sont des logiciels de gestion de références bibliographiques produits par l'Institut for Scientific Information (ISI) à travers Thomson ResearchSoft, division de Thomson Scientific. Leurs principaux atouts sont la recherche (rapide et multi champs) et l'importation de références à partir de centaines de bases de données en ligne ou sur Internet, la gestion efficace des références et leur utilisation dans des traitements de texte. Ils sont compatibles pour les échanges et transferts de données et permettent la production automatique de bibliographies dans une variété de styles bibliographiques prédéfinis. Ils permettent également en capturant une adresse d'accéder directement à un document stocké sur un ordinateur ou disponible sur Internet. Ils sont utilisés dans quatre DD.

Les outils de gestion des bases bibliographiques ne sont donc par harmonisés. Il est donc relativement difficile d'échanger, de partager ou de mettre en commun les données. Les structures documentaires ont également constituées des bases bibliographiques qui leurs sont propres. Certaines recensent le fonds documentaires, d'autres ont été le fruit d'un travail spécifique fourni sur un sujet donné. On recense ainsi 11 bases signalant des documents dans des thématiques aussi variées que l'écologie microbienne, la pédologie, la santé et l'halieutique. De nombreuses références signalées dans ces bases sont disponibles au format électronique. Certaines bases ne sont toutefois que signalétiques. On trouve aussi des bases qui ont été acquises comme le catalogue de données Aquatic sciences and fishery abstracts de la FAO et une autre base héritée d'un ancien programme (Jachère) de l'IRD. Ces documentations ont ainsi une organisation leur permettant de rechercher et de communiquer l'information dans des délais réduits grâce à la création et à la disponibilité de bases de données bibliographiques. Du point de vue de l'organisation générale par contre, chaque structure travaille en vase clos. Il y a ainsi présence de divers modes de traitement et d'organisation de l'information. Situation qui est caractéristique d'une absence de coordination de l'activité documentaire.

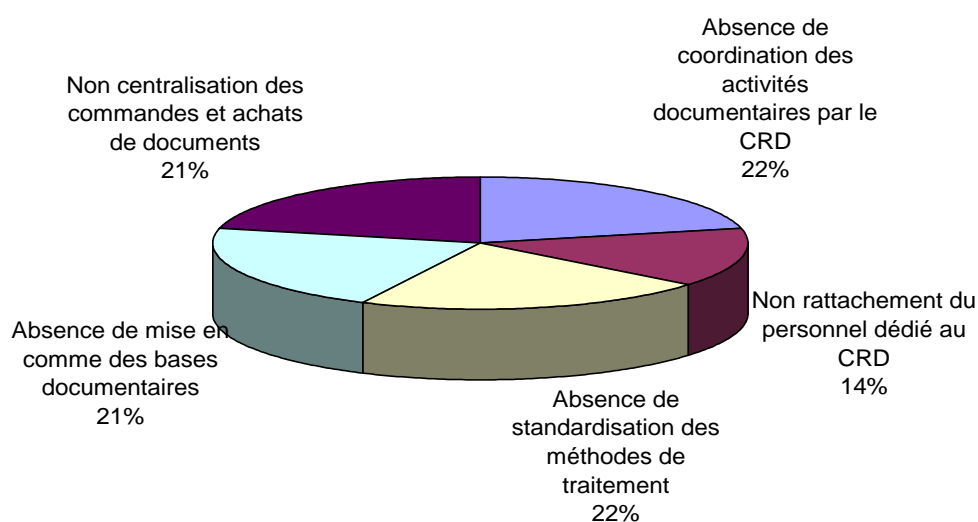
⁶⁸ Contrairement à EndNote, ProCite n'est plus fabriqué par ISI Thomson Scientific.

Les structures documentaires sont ouvertes au public interne et externe, exception faite des UR 151 et 179 dont l'accès est limité aux seuls membres du programme. La décision revient au directeur du programme et peut s'expliquer dans les deux cas par la taille des équipes composant ces unités (plus de 20 membres). Le nombre de visiteurs reçus, par semaine, stagne à moins de dix pour toutes les structures dédiées alors que pour le CRD il est d'environ 25⁶⁹. Les taux de fréquentation des documentations sont donc au regard des collections et des tailles assez proches entre le CRD et les bibliothèques de laboratoires. La typologie du public montre une dominance des étudiants. Ils représentent un peu plus de 60% des utilisateurs. Les chercheurs représentent environ 20 %. Les ingénieurs et techniciens sont présents pour 5% et 15%. Les étudiants et chercheurs constituent donc les principaux usagers des structures documentaires. Si l'on se réfère à la classification utilisée au CRD, leurs domaines de recherche sont les sciences de l'ingénieur, l'océanographie/hydrobiologie, les sciences de la terre, la santé, le monde végétal et animal et les sciences économiques et sociales. Ils correspondent aux thématiques de recherche de l'Institut ou plus simplement aux domaines de collecte d'information des documentations. On remarque, qu'exception faite du CRD qui a un fonds général, les structures ne fournissent pas d'information dans tous les domaines. Cela s'explique par le fait qu'elles sont liées à des thématiques. On note cependant que, malgré tout, le personnel en charge de ces structures ne limite pas sa fourniture d'information au domaine principal de recherche du programme. Des informations en santé, sur le monde animal et végétal ainsi que sur les sciences économiques et sociales sont également fournies par les unités dédiées de l'UR 179 et du pôle halieutique. Ces unités ont la particularité d'être animées par un personnel diplômé, donc mieux préparé à l'exercice du métier de documentaliste. Les DD essayent ainsi d'apporter des réponses sur toutes les questions pour répondre aux besoins du public.

Le CRD est la seule structure à disposer d'un budget de fonctionnement. Les documentations dédiées sont sous la responsabilité de directeurs de programme qui, sur leur budget prennent en charge leur fonctionnement et équipements. Quatre personnes interrogées reconnaissent avoir besoin d'un budget de fonctionnement. Les montants souhaités varient entre 1.000.000 et 5.000.000 de francs CFA annuels. Les autres besoins exprimés par les personnels documentaires sont multiples. On y retrouve des besoins en équipements de bibliothèque (chaises, tables et rayonnages) qui permettent d'offrir plus de

⁶⁹ Les statistiques officielles font état de 1200 visiteurs par an

places aux visiteurs et de disposer de plus d'espace de stockage. Le matériel d'usage courant (classeurs, dateur, cachet, papier, stylos, crayons, ...) est également demandé, tout comme les fournitures bureautiques ou informatiques (cartouches d'encre, classeurs, chemises, boîtes d'archive, papier, cédéroms, ...). Ces besoins concernent également des instruments destinés à la reproduction ou à la sauvegarde de données (appareil photo numérique, disquette zip, scanner et graveur DVD) ainsi que le matériel informatique (imprimante et ordinateur). Les demandes qui reviennent le plus sont logicielles (l'Acrobat complet, le logiciel documentaire EndNote, le logiciel de retouche d'images Photoshop, l'éditeur web Dreamweaver) ou informationnelles (ex. abonnement à la base documentaire ASFA). Les besoins exprimés sont importants. Ils tendent vers la fourniture de meilleures conditions de travail pour le personnel - et les utilisateurs - ou de mise à disposition de l'information au bénéfice des usagers. Et ces conditions semblent difficiles puisque quatre structures reconnaissent des problèmes de fonctionnement. Ces contraintes, qui selon le personnel entravent leur activité, sont liées à l'organisation de la documentation, à l'organisation du système à l'IRD Sénégal (Cf. graphe 1).



Graphe 1 : Contraintes de fonctionnements liées à l'organisation du système documentaire

L'absence de coordination de toutes les activités et structures documentaires est principalement mise en cause puisque les raisons citées en sont des conséquences. Ce sont

l'absence de standards de traitement et d'organisation de l'information, l'absence de mise en commun des bases documentaires ou de centralisation des achats de documents. Cette situation ne facilite pas l'identification de toutes les ressources documentaires disponibles, encore moins les échanges d'informations et le partage de ressources. Pour les documentalistes dédiées, d'autres problèmes sont soulignés, cette fois liés à l'organisation même de la structure prise individuellement. Il s'agit de l'absence de budget et des responsabilités réduites et essentiellement techniques du personnel. Le fait d'avoir plusieurs responsables pose également un problème à certains documentalistes. Dans le cas d'une structure partagée entre plusieurs programmes, le documentaliste dépend collégialement de tous les directeurs. Si cela le rapproche plus de son public, cela réduit considérablement l'accès à la formation du fait de la multiplicité des interlocuteurs à chaque demande et de l'exigence de disponibilité de ces derniers qui est un obstacle quasi-infranchissable pour ce personnel. Les problèmes soulignés sont ainsi structurels et particuliers.

Les différentes solutions proposées pour résoudre ces problèmes sont l'allocation de budget aux documentations dédiées, l'affectation des personnels et le transfert de leur responsabilité administrative au responsable du CRD ainsi que la centralisation de la documentation. Cette centralisation aiderait à unifier le fonds documentaire, à harmoniser les outils et méthodes de travail et enfin à développer le travail collaboratif.

5.1.3 Les prestations et services

Toutes les structures du dispositif offrent des services et produits tels l'accueil des utilisateurs, la consultation sur place, la photocopie de documents, la recherche documentaire, le prêt à domicile pour les personnels IRD, l'édition de bibliographies et l'orientation vers d'autres sources/ressources d'information. L'élaboration de dossiers documentaires, l'accès à des bases de données et ressources diverses (locales et internationales), la diffusion sélective de l'information et la veille informationnelle sont surtout effectuées par le personnel diplômé en raison notamment de la technicité requise. Ces derniers offrent, en plus, des formations à l'utilisation des ressources ainsi que des services de reliure et restauration de documents. La diversité et la qualité des produits et services ne cachent pas, toutefois, l'inégalité dans leur fourniture au public.

L'accès aux ressources documentaires du bureau du chercheur est confirmé par cinq personnes interrogées. Les structures dédiées ont comme le CRD un accès aux ressources en ligne. Les sources les plus consultées sont le catalogue Horizon (5), Science direct (5), le Web of sciences (4), Blackwell synergy (4) et Springer Link (4) qui ont la particularité d'offrir un accès au texte intégral. L'interface Webspirs est moyennement sollicitée (3) alors que le catalogue des périodiques est peu utilisé (1). Toutes les ressources en ligne sont donc utilisées, avec une plus grande consultation des bases de données offrant un accès au texte intégral. La consultation de ces ressources nécessite toutefois une certaine expertise. Les documentalistes interrogés estiment être capables - assez (3) ou moyennement (2) - d'utiliser le bureau du chercheur. Ils ont donc les aptitudes leur permettant de chercher et de trouver l'information dans ces catalogues. Ils reconnaissent toutefois éprouver parfois des difficultés à trouver l'information. Les difficultés sont rencontrées dans la formulation de la demande (3), dans l'utilisation de l'outil de recherche (3) et surtout dans le tri et la sauvegarde des résultats de recherche (4). Avec de telles difficultés, les conditions d'une exploitation optimisée des ressources en ligne ne sont pas réunies. La capacité à répondre correctement aux demandes d'information est même à remettre en cause. La personne qui n'utilise pas le bureau du chercheur l'explique par sa connaissance de son fonds. Avec vingt ans de gestion, il aurait fini par le connaître de mémoire et se contente d'en diffuser les informations. Cependant l'explication la plus crédible est son incapacité à utiliser le bureau du chercheur qu'il signale dans l'évaluation des compétences. Ces constats conduisent à l'identification d'importantes et cruciales attentes de formation.

5.1.4 Les activités documentaires

Les acquisitions sont presque absentes des activités documentaires. Les commandes de documents et les abonnements ne sont pas effectués par les documentalistes dédiés. Elles sont effectuées par les directeurs de programmes. Le développement de l'usage des ressources en ligne peut cependant expliquer ce fait car de nombreux documents sont disponibles en texte intégral.

Concernant le traitement de l'information, le CRD adopte une démarche conforme à celle du réseau Horizon. Celui-ci regroupe tous les centres de documentation IRD reliés au catalogue de même nom et dont les fonds sont signalés sur la base Horizon. Le CRD

partage les procédures et outils de catalogage, d'indexation et classification. Les autres structures documentaires ont des démarches différentes. Leur spécificité se situe surtout au niveau du traitement documentaire (catalogage, indexation). L'évolution des pratiques y est notable avec une saisie documentaire et un signalement par récupération et transfert de notices bibliographiques. L'usage de thesaurus pour l'indexation n'est pas signalé malgré une assez nette spécialisation de ces structures. Le traitement de l'information présente ainsi des lacunes dans la garantie d'une recherche simple et efficace. Une absence d'harmonisation des outils de travail est notée en matière de traitement de l'information. Cela entraîne l'existence de solutions multiples au même problème : l'accès à l'information. Ces solutions sont personnelles et ne tiennent compte que des objectifs du personnel ou de la structure. Interrogeant le personnel sur ses compétences documentaires on obtient, des six réponses, le tableau suivant.

Activités	Aptitude		
	oui	un peu	non
Recherche documentaire	2	2	2
Collecte et traitement de l'information	2	2	2
Gestion de fonds documentaire	3	2	1
Utilisation de logiciels documentaires	-	4	1
Gestion de Bases documentaires	1	5	-
Numérisation de documents	3	-	3
Réalisation de produits documentaires	2	2	2
Réalisation multimédia (site web, cd rom, etc.)	-	1	4

Tableau 2 : Compétences du personnel de la documentation

On relève donc que le personnel fait état de son manque de compétences en matière de réalisation multimédia, de numérisation ou d'élaboration de produits documentaires ainsi que de recherche ou collecte et traitement de l'information. Le nombre de réponses affirmant avoir un peu de connaissances dans un domaine est souvent élevé. Cela peut être dû à la formulation de la question qui ne laisse en dehors de ce choix que des options extrêmes. Il faut toutefois reconnaître l'existence d'importants besoins de formation chez le personnel.

5.1.5 La formation continue

Tout le personnel a déjà eu à bénéficier de stages ou formations en documentation. Les non diplômés ont eu des stages de 1 à 6 mois en France (secteur documentation) ou au Sénégal (EBAD) afin d'acquérir des connaissances en techniques documentaires. Il faut noter cependant que ces formations datent pour la plus récente de 2001. Le personnel des structures dédiés a bénéficié de formations diplômantes. Le documentaliste de l'UR 179 a obtenu un Diplôme universitaire en science de l'information documentaire (DUSID) à l'EBAD. Son confrère du pôle halieutique prépare un Diplôme supérieur en sciences de l'information documentaire (DSSID) dans le même établissement. La contrainte évoquée⁷⁰, concernant un meilleur accès à la formation en cas d'affectation au CRD, pour le personnel dédié, semble se vérifier au regard des formations. Le documentaliste du CRD a eu à bénéficier, entre 2000 et 2006, de plus de formations (5) que ceux des structures dédiées réunis (4). Ces derniers ont, en plus, tous sollicité des formations qui leur ont été refusé notamment pour cause d'absence du service. Ainsi donc tous reconnaissent leur besoin de formation dans les domaines suivants

Recherche documentaire	3
Logiciel documentaire	5
Description documentaire	3
Gestion documentaire	4
Valorisation documentaire	4
Création/Gestion de sites web	4

Tableau 3 : Besoins de formations du personnel de la documentation

Il s'agit surtout de renforcement de capacités. Ces personnels soulignent que les formations prioritaires demeurent la recherche documentaire, l'utilisation logicielle (les logiciels utilisés au niveau de leur structure documentaire : ProCite et EndNote), la valorisation documentaire et la création et/ou la gestion de sites web. Toutes ces formations ont pour

⁷⁰ Réduction de l'accès à la formation du fait de la multiplicité des responsables/interlocuteurs et de l'exigence de disponibilité de ces derniers qui est un obstacle quasi-infranchissable pour ce personnel.

finalité d'améliorer le service rendu au public par une meilleure identification, organisation et mise à disposition de l'information.

5.1.6 Les projets

Les projets déclinés par le personnel des structures dédiées concernent l'élaboration de produits documentaires. On note des projets de création de bases et répertoires bibliographiques ainsi que de catalogues de publications. La numérisation des ressources et leur mise en ligne sous forme de catalogue ainsi que la création d'une interface web documentaire sont d'autres projets annoncés. Tous ces projets concernent plus la mise à disposition et la valorisation de l'information que son organisation ou sa collecte.

Au niveau individuel, il existe des projets de formation en licence professionnelle et en master de documentation. Les demandes formulées par les documentalistes des UR 179 et du pôle halieutique ont été acceptées par l'Institut qui les prendra en charge pour l'année académique 2006-2007. Cela montre une volonté individuelle et institutionnelle d'acquérir des compétences d'organisation et de gestion de ressources et structures documentaires.

A la question « *Voulez vous ajouter quelque chose au sujet de la documentation de l'IRD Sénégal ?* », les réponses vont dans le sens de la réorganisation du système. On note ainsi des demandes de collaboration plus formelle avec des mises à disposition des documentations dédiées (DD) de certains documents par le CRD. L'établissement d'un rapport administratif hiérarchique entre le CRD et les DD et le rattachement du personnel au CRD sont d'autres requêtes. On trouve également des demandes en faveur d'un accès réciproque aux ressources et bases bibliographiques des autres structures ainsi que la tenue de rencontres régulières entre personnels afin de prévenir et trouver des solutions aux difficultés de la fonction.

5.1.7 Conclusion

L'objectif de ce questionnaire était de décrire et analyser le fonctionnement de l'ensemble des structures de documentation existant au sein de la Représentation de l'IRD au Sénégal.

Prises individuellement ces structures sont d'une part la réponse institutionnelle à un besoin d'accès à l'information inhérent à l'activité de recherche (CRD) et d'autre part ce

que Van Doren⁷¹ décrit comme « *des centres de documentation spécialisés de quelques milliers de volumes qui ont été conçus et développés comme des moyens de documentation professionnelle, à vocation interne, attachés à la personne et au dévouement de chercheurs plutôt qu'à l'institution* ». Les DD sont donc des solutions, au départ informelles, qui se sont, plus ou moins, formalisées et greffées au système. Leur fonctionnement se fonde sur une logique participative à l'activité de recherche par la fourniture de l'information scientifique et technique. D'un côté existe un centre, à l'organisation et à l'activité planifiée, orienté vers une mission précise et doté de moyens pour la réussir. D'un autre côté, un ensemble de structures autonomes où la place et le rôle du personnel sont confus. Assez proche de son public, le personnel est, néanmoins, confronté à de nombreuses difficultés : déficit de compétences dans des domaines liés à son activité professionnelle, limitation de ses responsabilités à l'exécution de tâches techniques et accès difficile à la formation. Ce qui entrave l'utilisation de ses compétences, la mise à jour de leurs - ou l'acquisition de nouvelles - connaissances donc réduit leur efficacité.

Prises dans leur globalité, les structures documentaires ont une organisation complexe qui rend difficile l'identification de tous les acteurs, des ressources et des services. La configuration actuelle est plus une adaptation à des contingences et démarches particulières qu'une planification. Aussi elle entraîne un manque de cohérence d'ensemble et une absence d'unicité du schéma d'organisation et de travail. On remarquera que cette configuration s'est institutionnalisée sans tenir compte des perspectives d'évolution dans l'espace (d'où l'actuelle exiguité des locaux) et des ressources nécessaires au fonctionnement (financières par ex.). Son existence ne s'inscrit pas, non plus, dans le cadre d'un ensemble structuré avec cohérence et visant à atteindre un objectif précis. De ce fait la question actuelle est d'identifier le rôle et la place de la documentation et du documentaliste à l'IRD Sénégal, de connaître son apport réel dans la mission de collecte et de diffusion de l'information qui lui est dévolue. Cela passe nécessairement par l'analyse diagnostique du dispositif documentaire.

5.2 Examen des résultats de l'enquête utilisateurs

Les questions posées avaient pour objectifs de collecter des données sur les utilisateurs de la documentation, mais surtout les services, usages, besoins, comportements et stratégies

⁷¹ Van Dooren, B. (2006) Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche BBF, T. 51, n° 2, 11p.

d'information ainsi que les attentes en assistance technique. Les données collectées devaient nous permettre d'établir le portrait des personnes ayant répondu et d'étudier leurs comportements face aux différentes structures et ressources d'informations. Enfin elles permettraient de mesurer le degré de satisfaction des usagers et de faire des propositions pouvant améliorer le service documentaire.

En l'absence de liste des personnels et face au morcellement de l'Institut, l'identification des utilisateurs internes a posé problème. L'administration du questionnaire s'est faite à partir de visites effectuées dans les centres. Nous avons ainsi pu visiter les locaux et administrer directement le questionnaire aux utilisateurs identifiés. Au bout de trois visites dans chaque implantation, nous avons envoyé le questionnaire sur la liste de messagerie afin de toucher toutes les personnes que nous n'avions pu rencontrées. Le groupe cible comprenait les agents permanents de l'IRD (36 chercheurs, 75 ingénieurs et techniciens) et les doctorants (28). Cent vingt quatre (124) utilisateurs ont été identifiés et reçu le questionnaire (33 chercheurs, 12 ingénieurs, 51 techniciens et 28 doctorants). Ils étaient répartis entre les principales implantations où se trouve le personnel ciblé (41% à Hann, 48% à Bel Air et 11% dans les implantations secondaires : UCAD et CHU de Fann). Quarante et six (46) questionnaires nous sont parvenus soit un taux de réponse de 69,35%. Ils ont été remplis par des personnes dispersées dans les diverses implantations du centre (33% à Hann, 58% à Bel Air⁷² et 9% pour les implantations secondaires). L'échantillon obtenu respecte la distribution géographique des agents et est représentatif des catégories composant les utilisateurs internes des services d'information.

5.2.1 Portrait des personnes ayant répondu à l'enquête

Les utilisateurs ayant répondu à l'enquête peuvent être répartis en quatre catégories, à savoir les chercheurs, les doctorants, les techniciens et les ingénieurs.

- **Les chercheurs**⁷³.ont un niveau d'étude qui atteint au minimum le doctorat de 3^e cycle et certains sont des experts reconnus dans leurs domaines. Ces chercheurs ont donc besoin d'avoir des informations scientifiques actualisées pour leur activité professionnelle (produire des publications et animations, assurer l'encadrement

⁷² Notre présence dans ce centre, où nous travaillons, nous a permis une meilleure identification du public et un meilleur suivi des questionnaires qui ont été collectés à environ 86 %.

⁷³ Cette catégorie comprend les directeurs programmes et directeurs de recherche, les chargés de recherche, enseignants chercheurs, etc.

d'étudiants ou dispenser des enseignements). Ces attentes particulières permettent aux chercheurs d'avoir une pratique régulière et une opinion objective du service documentaire. Ils constituent la majorité (29%) des personnes ayant répondu au questionnaire utilisateurs soit un taux de réponse de 72,72%.

- **Les doctorants** sont des étudiants accueillis en stage, dans la cadre d'une convention, par une équipe de l'IRD qui leur apporte un encadrement scientifique et leur permet de bénéficier des ressources de l'Institut. Ils sont présents pour un travail de recherche qui dure, selon le type de diplôme, entre 2 et 4 ans⁷⁴. Ils proviennent généralement de l'UCAD et, en grands utilisateurs de la documentation, leur avis est capital dans l'étude des prestations. Les doctorants ont fourni 27% des réponses soit un taux de réponse de 79,35%.
- **Les techniciens supérieurs et les techniciens** ont presque le même rôle avec des niveaux d'étude différents. Leur présence permet la conduite des opérations techniques (analyses de laboratoires, expérimentations, etc.) qui fournissent la matière première à la recherche. Leurs besoins documentaires concernent généralement la mise à jour de leurs connaissances en rapport avec les travaux en cours dans leur programme. Bien que participant très peu à la production scientifique, ils représentent une importante frange du personnel IRD et des utilisateurs de la documentation. Leur contribution à l'enquête est de 16% (techniciens supérieurs) et 14% (techniciens) soit respectivement 46,62 et 57,12% de taux de réponse.
- **Les ingénieurs** (14%) sont un personnel intermédiaire entre les chercheurs et les techniciens. Ils interviennent dans les activités de recherche et de publication mais aussi dans celles purement techniques. Leur nombre est réduit mais leur spécificité les rend incontournable dans la prise en compte des besoins et attentes. Leur taux de réponse est de 100%.

La prise en compte de l'approche genre montre que les femmes sont peu présentes avec seulement 23 % des réponses. Elles sont surtout nombreuses chez les ingénieurs et doctorants où elles représentent respectivement 33 et 35% des réponses et réduites chez les chercheurs avec moins de 9% des réponses. La faible présence des femmes est conforme à la situation réelle puisque l'Institut est peu féminisé. On note par ailleurs que 79% des

⁷⁴ Il s'agit généralement de faire un diplôme d'ingénieur, un DEA en 2 ans et une thèse en 3 ou 4 ans, mais certains font un DEA puis une thèse de 3^e cycle.

chercheurs ont une ancienneté supérieure à cinq ans et 83% d'entre eux sont au Sénégal depuis 2 ans au moins. L'ancienneté des doctorants est supérieure ou égale à 2 ans pour 74% du groupe. Bien qu'assez récente elle est suffisante pour se familiariser avec le dispositif compte tenu de la durée de leur séjour et du travail de recherche qui leur incombe. Chez les techniciens et techniciens supérieurs qui sont de recrutement local, tous ont plus de 3 ans d'ancienneté. Les techniciens ont tous plus de 5 ans d'ancienneté et 66% sont à l'IRD depuis plus de 8 années. Les différentes catégories d'utilisateurs ciblées en raison de leurs activités et besoins d'information ont répondu au questionnaire. Ce public a une bonne connaissance de l'activité de recherche et une bonne expérience de l'IRD au Sénégal du fait de son ancienneté. Ces considérations font que la population justifie d'une connaissance et d'un usage des ressources d'information de l'Institut d'où sa capacité à disposer de points de vue objectifs sur une question d'intérêt général.

5.2.2 Le Centre régional de documentation

Il se trouve dans l'implantation de Hann et est la principale structure d'information de l'IRD. 23 sur les 48 questions principales de l'enquête le concerne. Le CRD ouvre de 8h à 16h du lundi au jeudi. Il est fermé le vendredi et durant le mois de septembre pour le recollement. Son accès ne nécessite ni inscription, ni formalité particulière et est gratuit pour tout utilisateur. Seul le prêt requiert l'appartenance à un programme de l'IRD. Les questions de l'étude portaient sur son fonctionnement, ses activités et ressources.

5.2.2.1 Fonctionnement du CRD

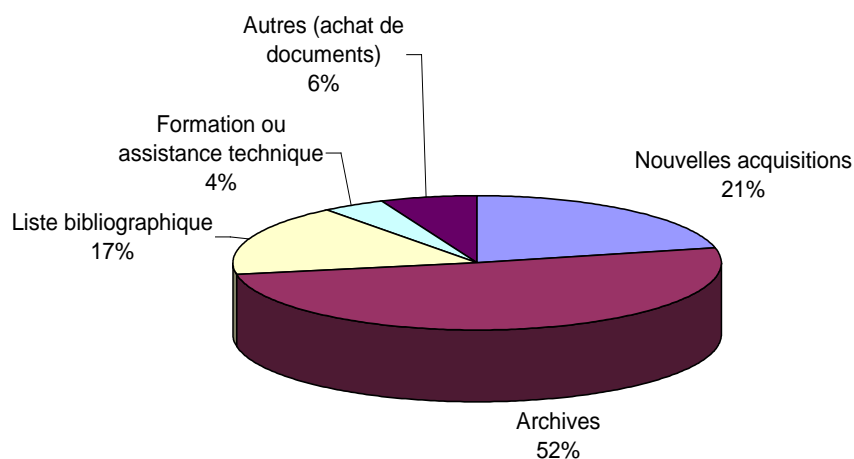
A la question « *Connaissez-vous le CRD ?* », 90% de l'échantillon apporte une réponse affirmative. 10% des personnes interrogées ignorent l'existence du CRD parmi lesquelles une majorité de 78% (22% de chercheurs et 33% de doctorants) qui est à l'Institut de Dakar depuis plus d'un an. Pour une structure d'entreprise qui existe depuis 1970, on note un déficit de valorisation. Ainsi, parmi les personnes interrogées, 42% connaissent les heures d'ouverture du CRD. Elles s'estiment satisfaites (69% de très à assez) par ces horaires. Le satisfecit exprimé mérite d'être nuancée car tous ceux qui se disent satisfaits font des propositions de modifications. Ils rejoignent ainsi ceux insatisfaits (31%) par ces horaires dans leur souhait d'une fermeture plus tardive du CRD - jusqu'à 18 ou 19h - du lundi au vendredi (47%) et d'une ouverture de 8h à 13h le samedi (38%). Cela prouve que les horaires ne conviennent pas vraiment au public. Le déficit de valorisation, en haut

souligné, est confirmé par le fait que 58% des personnes interrogées ignore les heures d'ouverture du CRD. La conséquence est l'absence d'appropriation du centre par le public.

Appréciant l'infrastructure, 54% des personnes interrogées estiment être assez satisfaits par le nombre de places pour visiteurs. 82% trouvent que les conditions de calme sont très à assez bonnes. La climatisation satisfait également 86% des enquêtés. Les facteurs externes à l'information que sont les conditions matérielles de confort et de travail ne constituent pas un motif d'insatisfaction du public.

Les personnes qui utilisent les services du CRD pour satisfaire leurs besoins en documentation constituent 37% de l'échantillon. On constate donc que le CRD est relativement peu utilisé par le personnel de l'Institut. Les dernières visites effectuées par les usagers au Centre régional de documentation remontent, majoritairement, à plus de trois mois (32%) et plus de six mois (36%) contre une semaine (19%) et un mois (13%). En plus d'être peu nombreux, les usagers ont une fréquentation irrégulière du CRD. Cela montre l'absence de fidélisation des usagers. Ces usagers soulignent cependant que le personnel du CRD fait preuve de disponibilité (97% des personnes ayant émis un avis sur la question). L'accueil est donc de bonne qualité. Les personnes interrogées jugent également satisfaisantes (de très à assez) à 90% les réponses données par ce personnel. Les conditions d'accueil permettent un recours au CRD.

La raison principale de leur visite reste la consultation des archives ou documents anciennement acquis et disponibles dans le fonds - par opposition aux nouvelles acquisitions - (52%). Les nouvelles acquisitions justifient 21% des visites alors que la recherche de bibliographie amène 17% de l'échantillon. Les besoins en formation ou assistance technique font l'objet de visite pour 4% des interrogés (Cf. graphe 3). Les raisons pour lesquelles les utilisateurs vont au CRD tiennent donc principalement à son fonds documentaire et à la satisfaction de besoins d'information. Dans 85% des cas, les personnes interrogées trouvent ce qu'ils cherchent au CRD. Quand ce n'est pas le cas, il s'agit de demandes en rapport avec des documents non disponibles dans le fonds ou déjà empruntés par des collègues. Le CRD arrive donc, en dépit de certaines difficultés, à répondre aux besoins d'information de son public.



Graphe 3 : Objet des visites au CRD

Les personnes interrogées avancent diverses raisons parmi lesquelles l'éloignement d'avec le lieu de travail ou la difficulté d'accès au CRD⁷⁵ (12%) et la qualité des collections - inadéquation avec leurs besoins, absence de littérature nationale - (30%). La principale raison se trouve toutefois dans l'usage des technologies de l'information et ressources en ligne du bureau du chercheur (58%). Celles-ci permettent en effet d'accéder à des dizaines de milliers de documents, en texte intégral, à partir de son ordinateur. Aussi de nombreuses personnes en font leur unique bibliothèque. Les raisons à l'absence de recours au CRD se retrouvent principalement dans l'absence d'adéquation de ses collections avec les besoins de son public. Elles se retrouvent dans l'évolution des pratiques (recherche personnelle, constitutions de fonds dans les laboratoires, ...) et ressources (abonnements en ligne, numérisation du catalogue horizon, ...) à l'Institut qui a fait que son rôle n'est plus aussi essentiel que dans le passé. En effet il y a quelques années toute la documentation, se résumait aux fonds du CRD. Cette évolution met, du reste, en cause l'existence même du

⁷⁵ Le CRD est inaccessible par le transport public et est éloigné des principales institutions d'enseignement supérieur et de recherche qui accueillent des implantations IRD (UCAD, ISRA, ...).

CRD puisque de l'avis de 46% des enquêtés, son absence ne les pénaliserait pas dans leurs recherches. Etant entendu qu'ils disposent de solutions alternatives crédibles. 26% pensent être peu pénalisés puisque la satisfaction de leurs besoins ne dépend du CRD qu'en partie. Cela montre que l'indispensabilité du CRD n'est reconnue que par les 17% qui seraient beaucoup pénalisés par son inexistence.

5.2.2.2 Activités

87% de l'échantillon est informé des nouvelles acquisitions. Dans ce lot, 83% reçoivent l'information par le biais de la messagerie électronique, les autres étant informés par des collègues. La diffusion des nouvelles acquisitions se fait dans des délais assez courts qui varient d'une semaine (75%) à plus d'un mois (5%), ce qui au regard du moyen utilisé ne peut s'expliquer que par une absence de la personne ou par sa non inscription sur la liste de messagerie institutionnelle. La diffusion satisfait beaucoup le public même si 12% souhaitent son amélioration par un signalement qui comprenne une description de contenu : résumé ou mots clés.

A la question concernant les conditions de prêt, 35% des personnes interrogées ont répondu. A préciser que les 27% ignorent la possibilité où les conditions de prêts. Les conditions de prêt sont satisfaisantes (très à assez) pour les 8% restants. On ne peut donc valablement tenir compte de ce satisfecit exprimé par une aussi faible minorité. Le recours au prêt est donc peu utilisé ce qui peut s'expliquer par un faible taux de fréquentation du CRD et une absence d'information autour du service et de ses prestations.

5.2.2.3 Ressources documentaires

Les acquisitions documentaires sont définies par une politique institutionnelle. Celle-ci commande au CRD d'acheter la production sur le Sénégal et le Sahel et de collecter la production des agents. La diversification du fonds documentaire est donc limitée par une politique institutionnelle. En plus, le dépôt obligatoire n'est pas respecté privant le CRD d'une mise à jour de ses collections. Une majorité de 59% des personnes interrogées juge le fonds documentaire du CRD moyennement ou pas satisfaisant. Les raisons avancées sont l'inadéquation des nouvelles acquisitions, présentées par courriel, à leurs besoins (8%). En effet l'absence d'informations sur les ressources du CRD pousse certains à utiliser la liste des nouvelles acquisitions - envoyées par la messagerie électronique – pour

décider de l'utilité ou non d'aller au CRD. D'autres raisons avancées tiennent à la pauvreté de la couverture en ce qui concerne certains domaines scientifiques (30%). Les personnes interrogées reprochent également au CRD de détenir très peu de documents dans des domaines comme les sciences sociales, le génie civil, l'information documentation, l'halieutique, le VIH-SIDA, l'helminthologie ou l'écologie microbienne. Certaines de ces disciplines sont récentes dans le champ thématique de l'IRD au Sénégal. Une autre raison invoquée est l'absence de ressources financières (9,2% des personnes interrogées). Cela réduit les possibilités d'achat d'ouvrages spécialisés, le renouvellement ou l'adaptation du fonds aux nouvelles thématiques. On note cependant que le pourcentage n'est pas élevé, bien qu'une majorité de 61% ait répondu à la question. Cela montre que l'information sur le CRD fait défaut surtout que 46% disent n'avoir aucune idée des ressources. Ils sont par contre 5,8% à penser que les ressources financières permettent au CRD de jouer pleinement son rôle.

Les personnes interrogées nous renseignent que 37% d'entre elles connaît l'existence du fonds cartographique, 24% le fonds audiovisuel et 16% celui de microfiches (cf. figure 2). L'ignorance des ressources résulte à la fois de l'absence de fréquentation du CRD soulignée par 57% de l'échantillon et du déficit de valorisation par le CRD de son patrimoine. On relève également que plus de la majorité (59%) ignorent l'existence d'abonnements à des périodiques. Le service de photocopie est connu de 52% de l'échantillon. La connaissance des ressources, services et prestations du CRD est réduite ce qui explique peut être le jugement négatif porté par quelques enquêtés.

Concernant leur utilisation des ressources documentaires, 30% des personnes interrogées affirment leur préférence pour les revues et les articles. Ces documents apportant, sous une forme succincte - sur un domaine précis- une information scientifique et actuelle répondent mieux à leurs besoins. Les thèses et mémoires qui sont une étude approfondie et scientifique sur un sujet sont la préférence de 23% des enquêtés. Les ouvrages (21%) constituent aussi un outil de satisfaction de besoins d'information car faisant généralement le point des connaissances sur un domaine à un moment donné. Les rapports, cartes et photos suivent respectivement avec 13%, 9% et 4% de consultation. Les usagers du CRD utilisent donc tous les types de documents pour satisfaire leurs besoins d'information.

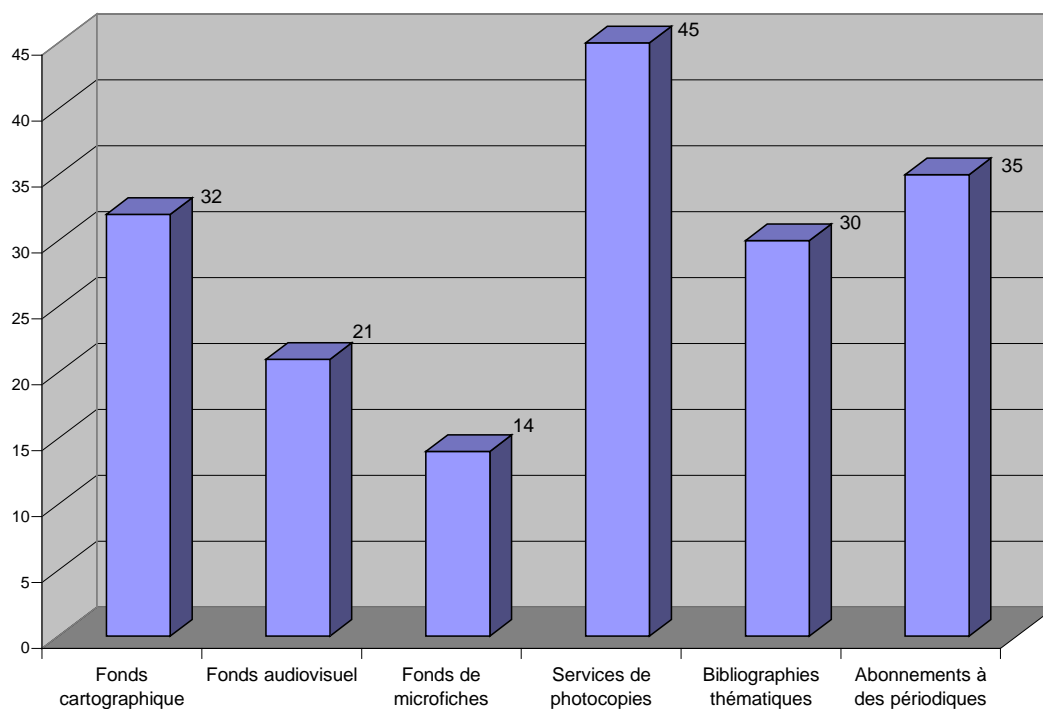


Figure 2 : Connaissance des ressources du CRD

Le CRD bénéficie d'atouts importants pour une structure documentaire comme un personnel qualifié et disponible, une infrastructure de qualité et des conditions de prêt relativement satisfaisantes. La diffusion de l'information est rapide. Il est toutefois handicapé par une méconnaissance de ses services et prestations ainsi que par une inadéquation de ses collections, méconnues également, avec les besoins de son public. Handicaps qui causent une désaffection du public qui en partie ne reconnaît pas son utilité et s'orientent vers d'autres services tels le bureau du chercheur.

5.2.2.4 Le bureau du chercheur

Le site web du secteur documentation met en ligne (sur l'Intranet IRD⁷⁶) une page regroupant plusieurs ressources et désignée sous le nom de bureau du chercheur. Sa connaissance est effective chez 51% des personnes interrogées, donc moyenne. 41,75% utilisent ces ressources. Ce qui montre un faible taux de consultation du bureau du chercheur. Par contre ses usagers interrogent la quasi-totalité des ressources comme l'indiquent le tableau 4. La ressource la plus utilisée est Science direct avec 35% de

⁷⁶ Deux réseaux locaux Ethernet couvrent les implantations principales de Hann et Bel Air et les 5 implantations secondaires⁷⁶ (Représentation Dakar ville, Camp Jeremy, Ucad2, Centre hospitalier universitaire de Fann, Station de Mbour). Ces réseaux comptent 320 utilisateurs, 260 postes et 12 serveurs sous Unix.

l'échantillon. Elle offre un accès en texte intégral à quelques 1850 revues des éditeurs Elsevier et Academic Press. Horizon qui recense la production de l'Institut, et est devenu grâce au projet Infothèque⁷⁷ une bibliothèque virtuelle offrant plus de 35000 documents disponibles au format Pdf, est le deuxième outil le plus utilisé. Il est consulté par près du tiers de l'échantillon. Les outils Blackwell synergy (éditeur Blackell), Springer link (Kluwer et Springer) et Web of science (ISI) qui offrent également un accès au texte intégral de revues sont consultés par environ 19% de l'échantillon.

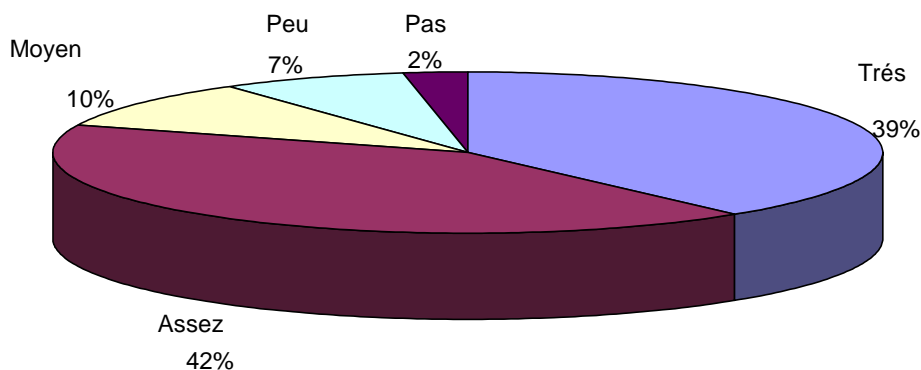
Outils consultés	<i>Pourcentage de consultation</i>
Catalogue périodiques de l'IRD	13,92
Webspirs	16,24
Web of science	18,56
Springer link	19,72
Blackwell	19,72
Catalogue Horizon	30,16
Science direct	35,96
Autres (Pubmed et Hinari)	44,08

Tableau 4 : Utilisation des ressources du bureau du chercheur

Toutes ces ressources sont à la fois des catalogues et bases de données en ligne. L'interface Webspirs et le catalogue des périodiques sont moins consultés avec moins de 15% de l'échantillon. On note donc que les usagers s'intéressent plus aux ressources offrant un accès en texte intégral et que la production de l'IRD occupe une place importante dans leur recherche d'information. Cependant force est de constater que les autres ressources du net sont plus consultés que les ressources du bureau du chercheur. Les autres ressources du web sollicitées sont les catalogues – et bases de données - PubMed ou Hinari qui offrent un accès à des ressources en texte intégral sur la santé. Cela tend à démontrer que l'information sanitaire voire sociale demeure mal couverte par le bureau du chercheur. Le

⁷⁷ Le projet Infothèque vise, par la numérisation et l'intégration progressive de tous les documents IRD dans un dispositif de référencement et de recherche à favoriser le libre accès aux connaissances scientifiques.

bureau du chercheur apporte néanmoins un taux global de satisfaction élevé avec 81% de ses utilisateurs qui s'estime, de très à assez, satisfaits (Cf. graphe 4).



Graphique 4 : Niveaux de satisfaction des utilisateurs du bureau du chercheur

Près de 10% des personnes interrogées se disent peu ou pas satisfaits. Les raisons qu'elles invoquent, pour justifier leur insatisfaction, sont souvent externes au bureau du chercheur, liées à la nature même de l'abonnement ou à leurs compétences en matière de recherche d'information. Ce sont :

- l'incapacité à accéder au réseau du fait de l'absence d'autorisation d'accès ou de perturbations notées lors des changements d'implantations. L'accès aux ressources en ligne suppose un accès à l'Intranet IRD grâce à un identifiant⁷⁸ délivré par le service informatique. Son acquisition est réglementée mais reste une simple formalité pour tout agent ou toute personne liée à l'Institut par une convention ou un contrat.
- l'incapacité d'accéder au texte intégral d'un document. Ce qui est le cas quand le document n'entre pas dans les abonnements payés par le Secteur documentation pour l'implantation.
- les difficultés d'exportation de notices bibliographiques.

A la question « *De quelles autres ressources en ligne souhaiteriez vous disposer ?* », les réponses suggèrent l'abonnement aux revues : *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic*

⁷⁸ Un login et un mot de passe réseau

Sciences, Nature, Molecular ecologist, Journal of bacteriology et *International journal of systematic and evolutionary, microbiology* (ISSEM). On cite également les revues *Plant and soil* et *Mycorrhiza* - qui sont disponibles sur Springer link - et des catalogues bibliographiques ASFA / Limnology Oceanography et JSTOR ainsi que la thématique phytoplancton pour laquelle on souhaite davantage de ressources documentaires. On remarque ainsi la persistance de la demande en information sur l'écologie microbienne et l'halieutique qui traduit l'existence d'un déséquilibre en matière de couverture informationnelle. Les difficultés d'accès à l'information notées avec le CRD ne sont pas entièrement résolues par le bureau du chercheur.

Evaluant son usage des ressources disponibles à l'Institut, 46% de l'échantillon trouve que les abonnements en ligne lui apportent une plus grande satisfaction. 20% trouve le catalogue Horizon plus satisfaisant. Le fonds documentaire du CRD apporte une meilleure satisfaction à 15% des personnes interrogées. On note cependant que des fonds de bibliothèques de programme apportent une plus grande satisfaction que le fonds du CRD avec 22% des enquêtés. Les autres solutions adoptées arrivent à apporter une meilleure satisfaction à 2% de l'échantillon. Le public conserve, néanmoins, l'usage et la préférence des ressources internes d'où la nécessité de les adapter aux besoins. Dans l'attente d'une solution, le public développe des stratégies et comportements pour satisfaire ses besoins d'informations.

5.2.3 Les stratégies et comportements d'information

Avec 62% de l'échantillon qui n'utilise pas le CRD et 60% qui n'utilisent pas le bureau du chercheur, les personnels IRD ont développés des stratégies pour obtenir les informations dont ils ont besoin. Les stratégies et comportements sont développés, à deux niveaux : la consultation de sources extérieures à l'IRD-Sénégal et la mise en place de fonds alternatifs.

5.2.3.1 La recherche d'informations.

Le choix institutionnel de dématérialisation de l'information a certainement poussé le public à travailler ses compétences à effectuer ses propres recherches. Le questionnaire nous apprend que 85,84% des personnes interrogées effectuent elles-mêmes leurs recherches d'information. Ce choix se justifie dans un contexte marqué par une

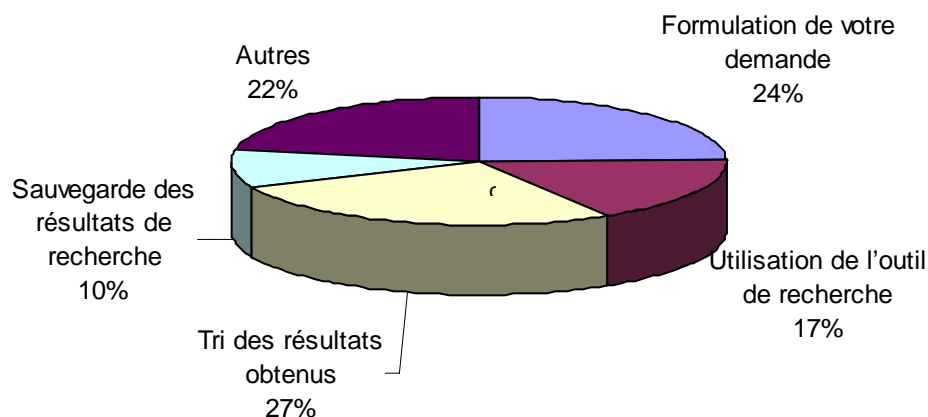
disponibilité de l'Internet et une connexion rapide et illimitée⁷⁹. Les agents ont ainsi la possibilité de naviguer à leur guise et par conséquent certains ont acquis des compétences et effectuent eux-mêmes leurs recherches documentaires. Les justificatifs à leur choix sont la rapidité d'interrogation d'un outil disponible, le désir d'une prise en compte totale de leurs besoins, la personnalisation du tri des résultats et son corollaire la pertinence des résultats obtenus. Effectuer sa propre recherche leur permet également, soulignent-ils, d'économiser du temps et de développer des aptitudes techniques. Les outils consultés sont présentés par le tableau 5.

Outils de recherche	%
Internet	76,56
Abonnements en ligne de l'IRD	35,96
Ressources de votre UR/US	33,64
Catalogues et/ou fonds de l'IRD	18,56
Bases acquises par l'IRD	8,12
Autres sources	10,44

Tableau 5 : Outils consultés pour la recherche d'informations

Le pourcentage élevé (76% de l'échantillon) de consultation de l'Internet s'explique par le fait que beaucoup de personnes interrogées assimilent les ressources en ligne à l'Internet. On constate que les ressources en ligne et l'Internet sont les plus utilisés. L'aptitude à effectuer ses propres recherches caractérise 50% de l'échantillon (57% des personnes ayant répondu à la question) qui affirment n'éprouver aucune difficulté à trouver les informations. Les techniques de recherche d'information sont donc maîtrisées par une bonne partie de l'échantillon. Les 43% qui éprouvent des difficultés les situent aux différents niveaux indiqués dans le graphe 2.

⁷⁹ Une liaison spécialisée à 2 Mbits/s à Hann et de 3 liaisons ADSL (1 et 2 Mbits/s) dans les implantations secondaires.



Graphique 2 : Difficultés rencontrées dans la recherche d'informations

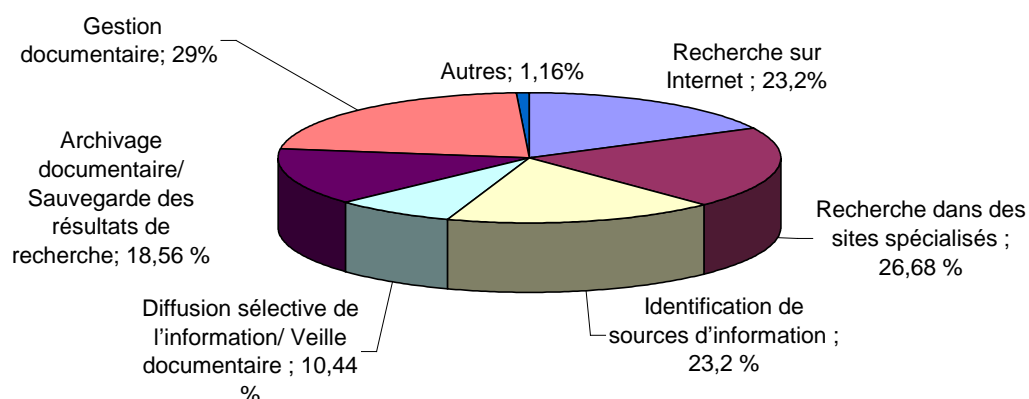
Sous la désignation « Autres », sont regroupés les restrictions d'accès à certains sites, l'impossibilité d'accès au texte intégral, l'absence du document ou le manque de temps à consacrer à la recherche. Les difficultés rencontrées lors de la recherche d'informations trouvent plusieurs solutions. Le recours à l'aide d'un ami ou collègue reste la solution adoptée par 43% des personnes interrogées. La deuxième solution adoptée est le recours au personnel de la documentation (27%) ou l'aide en ligne (9%). Toutes ces solutions sont internes et tiennent donc compte des compétences humaines existantes à l'Institut. Elles sont efficaces puisque 96% des personnes qui y ont recours, arrivent généralement à résoudre leurs problèmes. On peut donc penser que la recherche d'information effectuée de manière personnelle apporte des solutions satisfaisantes à l'échantillon. Cette « autonomie » permet aux professionnels de la documentation de disposer de plus de temps pour d'autres services et/ou activités.

5.2.3.2 L'appui technique.

Les stratégies consistent également à acquérir des compétences en recherche, organisation et gestion des ressources documentaires. Cependant, 41% de l'échantillon ignore le rôle de formateur du personnel de documentation ce qui montre que la mission d'appui technique dévolue aux personnels de la documentation est également méconnue. Les personnels de documentation ont joué leur rôle de formateur auprès de 39,5% de l'échantillon. Les 51% qui ont connaissance de cette mission l'ont donc en majorité adopté. On note cependant que, 11,5% n'ont pas eu à bénéficier d'une formation. En se référant aux résultats on remarque qu'un pourcentage de 43% des personnes interrogées a sollicité une formation auprès des personnels de la documentation. Il en résulte donc que 3,5% ont sollicité, en vain, un appui technique. La demande exprimée en appui technique est donc assez forte et le personnel de la documentation n'arrive pas à la satisfaire totalement. Les demandes effectuées avaient pour objet d'acquérir des compétences en recherche documentaire (25,5% des personnes interrogées). La principale préoccupation des personnes interrogées reste de trouver l'information. L'appui à la création et la gestion de bases de données bibliographiques a été sollicité par 9% des enquêtés. Dans le même temps, 3,5% des personnes interrogées ont demandé une assistance pour l'archivage documentaire et 2,3% un appui pour choisir ou utiliser un logiciel documentaire. Les compétences en organisation des ressources documentaires sont recherchées. L'archivage et la connaissance de logiciels documentaires sont moins sollicités. On note ainsi une quête d'autonomie en matière de recherche et d'organisation des informations.

39,5% des enquêtés ont donc pu bénéficier d'un appui technique. L'appréciation de cette assistance montre que 13% sont très satisfaits et 15% assez satisfaits. Le taux d'insatisfaction est de 3,5%. Le personnel de la documentation s'acquitte donc de sa mission de formateur et ses compétences sont reconnues. Cela explique, du reste, le fait que 39,5% de l'échantillon exprime son autonomie en soutenant n'avoir besoin d'aucune formation. On note, néanmoins, la persistance d'une demande forte avec 48,72% de l'échantillon qui estime avoir besoin de formation. Les besoins exprimés sont reportés sur le graphe ci-dessous (Cf. graphe 3). Ils nous renseignent sur le fait que les besoins d'acquisition de compétences en matière de recherches d'informations sont une attente assez forte. On remarque ainsi une quête d'autonomie de recherche que ce soit sur Internet ou dans des sites spécialisés (catalogues et bases de données du bureau du chercheur). On

remarque également un effort vers l'identification de sources d'informations (répertoire, base bibliographique, institutions spécialisées, ...). Parallèlement, les demandes de formation à la diffusion sélective de l'information et à la veille documentaire sont assez faiblement exprimées (10,44%). On peut lier ce désintérêt à une ignorance du contenu des termes même si en fait il semble indiqué que la réduction de la fonction de recherche n'est pas une option chez le personnel. En effet, les personnes interrogées souhaitent une autonomie totale par l'acquisition de compétences en recherche et non sur des aspects particuliers comme la diffusion sélective. Les questions relatives à l'archivage documentaire et à la sauvegarde des résultats sont l'objet de sollicitation de formation de la part de 18,5% de l'échantillon, de même la gestion documentaire est une attente de formation chez 29% des personnes interrogées.



Graphique 3 : Besoins de formation

Ces demandes en faveur d'une autonomie dans la recherche et l'organisation des ressources documentaires pourraient, en cas de satisfaction, affranchir les agents du recours à la documentation puisque la dématérialisation de l'information est de plus en plus effective à l'IRD. A l'opposé on pourrait s'interroger sur la place future des professionnels de la documentation avec cette tendance progressive des utilisateurs à prendre en charge toutes les tâches documentaires. Elle a par ailleurs favorisé la constitution de fonds alternatifs.

5.2.3.3 La constitution de fonds alternatifs

Ces fonds sont constitués par des utilisateurs afin de réunir des ressources leur permettant de s'affranchir totalement ou partiellement des services d'information. Ils viennent donc se substituer au dispositif institutionnel, constituant ainsi une alternative pour une équipe ou un utilisateur. Leur constitution est une démarche adoptée par des laboratoires et par des particuliers. Sans être une nouveauté dans le milieu de la recherche, elle tend dans le contexte de l'IRD à s'institutionnaliser au point que certains fonds sont gérés par un personnel recruté par l'IRD ou par le programme. C'est généralement en partant de recherche sur Internet et principalement en partant des ressources en ligne que se constituent ces fonds.

Les fonds personnels. La stratégie consiste d'abord à recourir aux abonnements à des revues. Ils sont toutefois en nombre très limité puisque seuls 15% des répondants sont abonnés à des revues scientifiques. Aucune explication n'est donnée sur le motif de ces abonnements. Le manque de moyens ou le coût des revues est, par contre, invoqué dans 80% des cas comme principal facteur bloquant. La satisfaction des besoins par les ressources existantes est également avancée pour justifier l'absence de souscription à des abonnements. Le nombre d'abonnements signalés est de 7 revues.

L'autre approche est la constitution de fonds documentaire. 82 % des personnes ont constitué leur documentation personnelle. Dans la majorité des cas (63%), ces fonds sont regroupés dans une bibliothèque. Le format numérique est de plus en plus présent dans les documents collectés où il apparaît dans 63% des collections. Certains (19%) ont une collection entièrement numérique. Les formats les plus rencontrés sont le Pdf et accessoirement Word. Les pratiques en matière de collecte d'information évoluent chez les utilisateurs avec l'appropriation du format numérique. Grâce aux logiciels *EndNote* (plus de 50%), *ProCite* (35%) ou *Myxter photo*, ces collections sont enregistrées dans une base de données bibliographique chez 29% de répondants. On reste toutefois assez discret au niveau de la communication puisque 46% seulement partagent l'utilisation de leurs ressources. Accès, du reste, limité aux collègues (82%) car le public externe est autorisé dans 18% des cas. Cela est peut être lié, d'une part, au fait que la fonction de ces fonds n'est pas le service public et, d'autre part, aux difficultés et surplus de travail qu'entraînerait un suivi des prêts et au risque de détérioration d'un investissement

personnel par un usage assez fréquent. Ces ressources satisfont généralement les besoins de 69% des répondants. Les 9% qui ne le sont pas incriminent l'évolution des connaissances qui engendre des besoins d'actualisation des fonds, mais aussi de l'absence parfois d'organisation efficiente de ces ressources. Cela explique la tendance affirmée par 93% qui estiment que des améliorations pourraient être apportées à la gestion de leur documentation personnelle. Les collections personnelles sont importantes. Cumulées, elles donneraient environ 30.000 documents (1.200 ouvrages, 500 travaux académiques, 20.000 articles, 650 rapports, 130 cartes, une centaine de revues et plus de 7.000 photos). Autant dire que ce fonds constitue une richesse comparable aux collections du CRD qui ont été réunies en 35 ans. Ces documents sont, toutefois, plus adaptés aux besoins du public parce que plus directement liés à leurs activités et constitués en fonction de leurs préoccupations, mais aussi parce que non limités à la production de l'Institut et au Sahel.

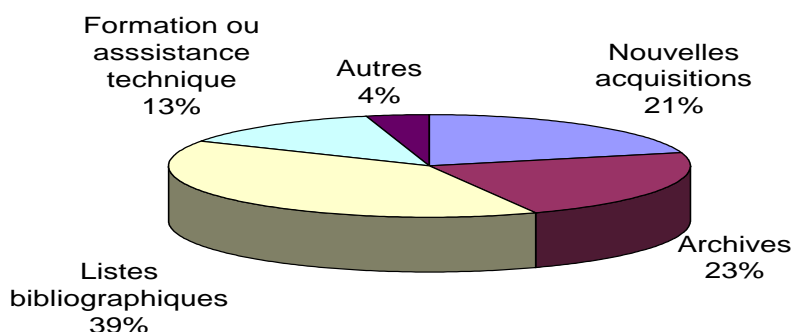
Les documentations dédiées. Ces documentations sont constituées – ou dédiées - autour d'une thématique⁸⁰ (agro-écologie, halieutique) ou d'un programme de recherche. Leur développement a parfois nécessité l'affectation par l'Institut ou le recrutement par le programme d'un personnel. Les réponses permettent d'identifier 12 programmes disposant de documentations dédiées. Le chiffre paraît déraisonnable au regard du nombre de documentation dédiées ayant fait l'objet d'une présentation (Cf. 4.3.2). Il faut préciser à ce niveau que certaines documentations sont partagées entre plusieurs programmes (pôle halieutique) et que certains programmes sont divisées en sous programmes (UR 179, UR 63). On note toutefois que certaines UR sont citées à la fois comme disposant de bibliothèques et n'en disposant pas. Le paradoxe vient du fait que l'activité du personnel n'est pas strictement limitée au programme et qu'un certain niveau de proximité et d'appropriation permet de penser qu'il s'agit d'un démembrement de son programme. Au total c'est 60% de l'échantillon qui soutient que leur programme dispose d'une documentation dédiée. Les DD sont donc bien implantées à l'Institut où elles offrent leurs services à plus de la moitié des agents. 11,6% des personnes utilisées affirment ne pas utiliser ces structures documentaires. Les raisons invoquées sont un éloignement d'avec leur centre d'intérêt⁸¹ (3,5%) ou d'avec leur implantation (3,5%) ainsi que la faiblesse de leurs besoins documentaires personnels (2,3%). Ces raisons sont donc plus liées à des contraintes indépendantes à la structure. Par contre, 48,5% reconnaissant utiliser leurs

⁸⁰ Regroupant un ou plusieurs programmes de recherches

⁸¹ Un démographe travaillant pour une UR en économie par exemple

ressources. Certains expliquent cette option par son efficacité. Ils sont ainsi 18,5% de l'échantillon à estimer que ces structures ou personnes sont très efficaces et 30% à les trouver efficaces. Cette appréciation positive tend à prouver qu'elles constituent une solution durable aux difficultés d'accès à l'information.

La fréquentation est régulière car 22% des personnes interrogées ont utilisé leurs services dans la semaine, contre 7% depuis 15 jours et 6% depuis un mois. 10,5% n'ont pas eu recours aux documentations dédiées depuis plus de 3 mois⁸². En comparaison, 7% des enquêtés avaient eu recours au Centre régional de documentation dans la semaine. 4,6% des personnes interrogées avaient sollicités le CRD dans le mois et 11,6% dans les trois mois. 12,75% de l'échantillon n'avaient pas visité le CRD depuis au moins six mois. La comparaison montre qu'avec 48,5% d'utilisateurs chez les personnes interrogées, les DD ont un public plus nombreux que le CRD (37,12%). Les visites y sont également plus récentes et la fréquentation régulière montre le dynamisme de ces structures dédiées ainsi que leur appropriation par un public fidèle. Les raisons à ces visites sont mentionnées dans le graphe 4 ci-dessous.



Graphe 4 : Objet des visites dans les documentations dédiées

La fourniture de listes bibliographiques s'avère être le service le plus demandé. Les utilisateurs ont en effet besoin de disposer de listes de publications sur un sujet avant de

⁸² L'importance du pourcentage mérite d'être nuancée puisque 66% de cette population appartient aux programmes du pôle halieutique dont l'ordinateur du documentaliste est en panne depuis 7 mois.

faire un choix. Cela leur permet de s'assurer que le document à lire apportera l'information dont ils ont besoin. La consultation du fonds documentaire représente près de la moitié des visites avec 21% pour les nouvelles acquisitions et 23% pour les archives ou collections documentaires. La consultation des documents est ainsi un service assez demandé. L'appui technique aux utilisateurs est le service le moins courant ce qui montre que les documentations dédiées offrent surtout des services de recherche d'informations et de consultation de ressources documentaires.

Le taux de satisfaction est élevé avec 67% qui le sont pleinement et 22% à l'être moyennement. La perception des structures documentaires reste, néanmoins, ambiguë puisque 20% pensent ne pas être pénalisés par l'absence de documentations dédiées (18% le serait un peu et 20% moyennement). Dans le même temps, 42% seraient beaucoup pénalisés par une telle situation. Ces structures ont donc un rôle reconnu dans l'accès à l'information documentaire. L'absence de toute structure de documentation aurait beaucoup pénalisé 56% des personnes et moyennement 17%. Ceux qui le seraient peu ou pas représentent respectivement 15 et 12% des réponses. Même si la satisfaction n'est pas totale l'existence de structures de documentation demeure souhaitable pour le personnel. Il s'agit donc de s'orienter vers des voies et moyens permettant de rendre le service plus conforme aux attentes du public et à la mission de service public, de service d'information.

5.2.4 Conclusion

L'objectif de cette enquête était de réaliser, au travers d'un inventaire et d'une analyse des différents services et produits d'information offerts par les structures de documentation de l'IRD, un diagnostic du dispositif documentaire existant à l'IRD Sénégal.

L'enquête nous rappelle que les structures de documentation sont liées à des fonctions basiques telles que les heures d'ouverture, les conditions de travail et les collections. Ces fonctions essentielles, pour l'utilisateur, sont, au regard des résultats diversement appréciées. Si l'infrastructure est l'objet d'un satisfecit presque général, les heures d'ouverture et les collections s'adaptent moins aux besoins et attentes du public.

A l'IRD Sénégal, la documentation s'inscrit dans une logique de service décrite par Renault⁸³ comme celle d'une « offre unilatérale », donc unilatéralement élaborée et présentée au public. Si l'offre intègre les produits et services classiques (bases bibliographiques, bibliographies thématiques, consultation sur place, prêt à domicile, ...), elle se diversifie de plus en plus. En effet les mutations intervenues dans le domaine de l'information et de la communication ont entraîné une démarche de réorganisation. Démarche fondée sur la mise en place d'un environnement technologique reposant sur la connexion à Internet et permettant un accès simultané à un ensemble de ressources en ligne. La particularité de l'offre étudiée est que sa diversification ne s'est pas faite dans une interactivité avec la demande. A l'IRD Sénégal, l'étude montre que les taux d'utilisation de l'offre restent assez faibles (37% de l'échantillon pour le CRD, 41,75% pour le bureau du chercheur et 48,5% pour les documentations dédiées).

L'étude nous renseigne que toutes les offres, autant les ressources en ligne que les structures documentaires, n'ont pu attirer la moitié des personnes interrogées. Leur utilisation, faible et assez irrégulière, ne satisfait que le tiers environ des enquêtés. L'utilité du service documentaire devient problématique, surtout que plus du quart des personnes interrogées ne trouvent pas nécessaire de conserver le CRD. De ce point de vue, les services de la documentation doivent améliorer leur connaissance des besoins et attentes des usagers, puisque la documentation structurelle est généralement perçue, par son public, sous l'angle de son utilité. Sa valeur est fonctionnelle d'où le développement d'une tendance à aller y chercher ce qu'on sait y trouver. La faible utilisation des ressources numériques est, au regard des investissements consentis par le secteur documentation, plus problématique. La généralisation de l'utilisation de l'ordinateur et la pratique d'Internet ont poussé près de 86% des personnes interrogées à effectuer, elles-mêmes, leurs recherches et à les effectuer (pour les 76%) sur Internet. Les périodiques et les bases de données électroniques connaissent certes un succès, mais un succès mitigé puisque 41% des enquêtés les utilisent. Est-ce la conséquence d'une absence de formation des utilisateurs à leur usage ou de l'inadéquation de l'offre de ressources électroniques ? L'étude montre qu'il s'agit des deux cas puisque la demande de formation, notamment à la recherche documentaire dans ces outils est supérieure à 25% tandis que le taux de satisfaction (très et

83 Renault, D. (2006) Enquêtes de publics dans les bibliothèques universitaires : Où en sommes-nous ? BBF, t.51, n°2, 5p. <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2006/02/document.xsp?id=bbf-2006-02-0005-001/2006/02/fam-dossier/dossier&nDoc=3&statutMaitre=oui&statutFils=non&tri=>

assez) du public est de 38%. Les besoins et attentes sont l'accès à l'information concernant les ressources et opportunités disponibles. L'étude a clairement mis en évidence que plus de la moitié des personnes interrogées ignorait à la fois la possibilité de prêt de documents, les heures d'ouverture et les collections disponibles au CRD, l'existence du bureau du chercheur et le rôle de formateur dévolu aux professionnels de la documentation. Comment utiliser ce dont on ignore l'existence ? Les besoins sont aussi relatifs à l'accès à l'information scientifique. L'étude des comportements d'information a permis de noter des démarches assez novatrices. Les structures dédiées se sont développées pour répondre à une attente insatisfaite avant de se formaliser, même si leur organisation n'est pas vraiment formelle, et d'intégrer le système. A leur suite, la constitution de fonds privés se développe. Il se développe aussi des stratégies qui permettent de renforcer, d'organiser ces collections et d'en faire des unités spécialisées. De l'écart entre les aspirations des utilisateurs et les offres des professionnels, est née une forme de délégation de pouvoir. Aussi de plus en plus, les utilisateurs s'affranchissent de toute forme de dépendance vis-à-vis de la documentation et des documentalistes. Il s'agit donc aujourd'hui, pour ces derniers, de remettre en cause leurs représentations et d'être capable de modifier un regard sur les services rendus.

Il est cependant difficile de tirer une conclusion de cette étude pour la raison que l'interprétation des constats ne va pas de soi. Peut-on conclure à une crise de la documentation à l'Institut ? Partant du constat que 42% des personnes interrogées pensent que l'absence de toute structure de documentation serait un grand handicap, il est possible d'affirmer que si crise il y a, lui apporter une solution fait partie des attentes des utilisateurs. Il s'agit, très simplement pour le professionnel de la documentation, de s'adapter à un environnement de recherche afin d'en être un acteur incontournable. Todorov⁸⁴ écrivait que les exigences du chercheur : « *ne vont pas bien au-delà de l'ordinateur personnel, de l'accès aisé à une bonne bibliothèque, d'une petite aide technique en matière d'informatique* ». Il va alors de soi que mettre en place une bonne bibliothèque (facile d'accès) et mettre en place un dispositif en mesure d'offrir une aide technique doivent être les piliers de la démarche – éventuelle – de réorganisation du service documentaire.

⁸⁴ Cité par Van Dooren

6 Propositions

Quensière notait déjà en 2002, qu'au « *cours des six dernières années, aucune requête n'a été faite auprès du Conseil de Centre pour améliorer l'adéquation des services rendus par le CRD aux besoins des équipes de recherche*⁸⁵ ». Les difficultés de la documentation ne datent donc pas d'aujourd'hui et des solutions ont déjà été apportées : regroupement des fonds documentaires, mise en place de structures dédiées, ... Aujourd'hui, il nous est possible de structurer des propositions à un niveau sectoriel ou à niveau global. Les propositions sectorielles permettront de résoudre des problèmes qui se posent de manière spécifique à certains professionnels ou structures. Elles ont longtemps été privilégiées bien que n'agissant pas dans le sens d'un règlement durable de la question. Les solutions globales visent une meilleure prise en charge de l'ensemble des problèmes afin de fournir une réponse durable. La solution que nous proposons part du personnel et de son redéploiement dans la répartition des tâches et dans l'organisation même de la documentation.

6.1 Redistribution du personnel.

La redistribution du personnel s'opérera par un regroupement afin d'apporter une solution à la faiblesse de « *la taille de l'équipe en regard de ses missions* »⁸⁶. Le Centre régional de documentation deviendrait ainsi une unité fonctionnant avec l'ensemble des huit agents exerçant l'activité documentaire et qui sont aujourd'hui dispersés dans l'ensemble des structures de l'IRD. Ce personnel sera réparti en deux équipes placées sous la responsabilité administrative de l'actuel responsable du CRD :

- *une équipe clientèle* composée des quatre agents non diplômés en sciences de l'information documentaire qui exercera ses compétences dans la prise en charge de du public. Elle aura pour objectif de lui présenter les services de la documentation ainsi que les ressources documentaires. Renseigner les utilisateurs sur place et à distance, les orienter pour l'accès aux documents primaires ainsi qu'en cas de nécessité vers d'autres sources documentaires seront des missions requises. Les membres de l'équipe clientèle devront également gérer les demandes de prêts, mener des recherches

⁸⁵ Groupe de travail « Documentation » : Résultats de l'enquête auprès des utilisateurs. p 2

⁸⁶ Quensière, J. - Compte rendu du groupe de travail. Réunion du 8 mai 2002. p 1

bibliographiques, reclasser les documents et enregistrer les demandes de recherche ou de travaux du public

- *une équipe technique* composée des trois documentalistes diplômés en sciences de l'information documentaire qui aura en charge les opérations techniques. Le travail de mise à jour des informations destinées au public, le conseil et l'appui technique pour les démarches de consultation d'outils bibliographiques ainsi que d'élaboration au besoin d'outils spécifiques d'aide destinés au public incomberont aux membres de cette équipe. Sous la supervision du responsable, ils devront également harmoniser le catalogage et l'indexation des collections et en contrôler le rangement. On attendra également d'eux qu'ils soient capables de préparer et d'animer des séquences de formation, de rédiger des supports pédagogiques, de présenter les outils de recherche et d'initier les utilisateurs à leur pratique.

Le conservateur aura de son côté la responsabilité de coordonner et de contrôler des deux équipes, d'assurer les responsabilités administratives et financières et de définir la politique d'acquisition. Le personnel n'étant qu'un élément d'un ensemble, à la suite de la redéfinition de ses missions, il sera important de réorganiser le système.

6.2 Ressources financières

La « *diminution tendancielle des crédits de fonctionnement* »⁸⁷ de la documentation s'accompagne d'une augmentation des missions et de la charge de travail. En effet sa mission de collecte et de valorisation de la production locale, sa nature régionale et son ouverture vers l'extérieur entraînent des choix de politique documentaire assez onéreux. La diversification des achats, l'acquisition d'usuels et la prise en compte des besoins nouveaux impliquent une existence de ressources financières assez importantes. Leur obtention découlera d'une volonté institutionnelle, forte, de doter Dakar d'un service de documentation de qualité. L'actuel budget du CRD sera revu à la hausse. Dans l'optique d'une augmentation, un pourcentage de 5% du budget pourrait être affecté à la documentation conformément aux recommandations de l'Unesco. Ces crédits seraient directement transférés dans une rubrique « crédits documentaires » servant à effectuer les achats souhaités. Ces documents seraient toutefois acquis au nom du CRD et resteraient sa propriété définitive.

⁸⁷ Compte rendu du groupe de travail. Réunion du 8 mai 2002. p 1

6.3 Réorganisation des structures.

On recense actuellement, comme composantes du dispositif documentaire, le CRD qui est un service commun à l'ensemble du personnel IRD et cinq structures dédiées. Deux de ces bibliothèques de laboratoires (UR 151 et US 09) sont comme le CRD, implantées à Hann, et remplissent une mission de fourniture d'informations dans le domaine de la santé. Le CRD remplit également ce rôle. On constate de même que le pôle halieutique a plus un documentaliste qu'une documentation et que les UR 40 et 179 ont des thématiques assez proches. En dehors de la redondance dans l'activité, il existe un chevauchement dans l'objectif même des structures.

A Hann, les locaux du CRD sont situés à l'étage d'un bâtiment qui n'a jamais été conçu pour abriter une bibliothèque. Quensière en faisait la description suivante : *«la salle de lecture principale est de taille insuffisante pour l'accueil des lecteurs, .. ; la salle de stockage des ouvrages est encombrée. Elle sert également au stockage du matériel usagé ... la réserve construite l'an dernier sert à l'archivage des documents peu demandés et des anciennes collections de périodiques. Elle est d'ores et déjà remplie ... Salle de la DIC récupérée pour archivage et consultation de la documentation pédologique qui y sera bientôt transférée. Mais l'exiguïté de la pièce et la nécessité d'y loger trois meubles à carte volumineux rendent hypothétiques les possibilités de consultation sur place, tout particulièrement si la salle est également destinée à accueillir du matériel de digitalisation.»*⁸⁸. La situation n'a guère évolué. La délocalisation suggérée par certains – vers l'université notamment - ne tient pas compte de la mission première du CRD, qui est l'appui aux agents et programmes de l'Institut, sur laquelle devrait reposer toute politique. Les documentations dédiées sont également confrontées au même problème d'espace, puisque ne disposant généralement que d'une même pièce pour accueillir le fonds, le personnel et les visiteurs.

Regrouper les compétences et ressources est donc une solution viable. Elle permettrait la mise en commun des ressources et moyens afin de disposer d'une plus abondante et meilleure offre de service. Une telle réorganisation limitera le dispositif documentaire à deux structures, à raison d'une au centre de Hann et d'une autre à Bel Air. L'idéal serait la

⁸⁸ Compte rendu du groupe de travail. Réunion du 8 mai 2002. p 3

construction de nouveaux édifices pour abriter ces structures documentaires, mais cette option a peu de chances d'aboutir au regard du processus de dématérialisation de l'information en cours et des difficultés (éventuelles) à trouver un financement. La solution, la plus simple, consistera à conserver les locaux actuels du CRD pour abriter le service d'information de Hann. Ils serviront au stockage des collections ainsi qu'à l'accueil et à la consultation. Ils abriteront également l'espace de travail réservé aux deux agents de l'équipe clientèle qui auront en charge son animation ainsi que le bureau du responsable. Les locaux actuellement réservés au fonds pédologie seraient récupérés pour l'hébergement de l'équipe technique. La connaissance et la réputation du CRD éviteraient de mener une campagne de communication pour sa promotion. De même, l'emplacement du bâtiment Amiral (qui est à la porte du centre de Bel Air) constitue une garantie de son accessibilité. Les deux centres d'information seraient des services communs à l'ensemble de l'implantation. Il faut noter que le CRD existera en tant que service d'information dédié au centre de Hann, mais aussi en tant que centre coordonnateur des activités administratives et techniques. Conformément aux missions de ces entités, les collections seront redistribuées.

6.4 Nouvelle distribution des collections.

On note que des structures documentaires existaient dans les implantations de Bel Air et Mbour. A la faveur d'une nouvelle orientation du campus de Bel Air vers l'agro-écologie et les systèmes aquatiques, la bibliothèque des sciences humaines a été fermée et son fonds transféré au CRD. Les fonds de Mbour et du programme pédologie ont également été transférés à Hann. Cependant, les perspectives de « *montée en puissance du service* » annoncées avec « *le regroupement des fonds documentaires de Mbour, de Bel Air, de pédologie* »⁸⁹ ne se sont pas confirmées. Des collections qui se trouvent au CRD ont leur public à Bel Air et sont de ce fait sous utilisées. Les documentalistes dédiés demandent ainsi des documents au CRD pour satisfaire leurs utilisateurs. Une nouvelle distribution des collections est donc possible sous forme de mise à disposition de certaines collections au service d'information de Bel Air. Cette répartition serait, à priori, aisée puisque chaque implantation accueille des équipes intervenant sur des thématiques assez proches. Les collections touchant à la thématique Sol/Plante, à l'amélioration des usages des milieux agricoles et aux systèmes aquatiques iraient à Bel Air. Ainsi ces documents complétant le

⁸⁹ Compte rendu du groupe de travail. Réunion du 8 mai 2002. p 1

fonds déjà disponible permettront une meilleure prise en charge des besoins des usagers. Les autres documents du fonds seront conservés au CRD. En tant que centre principal, ce dernier sera le lieu de dépôt et de conservation définitif des collections. Les modifications apportées au dispositif entraîneront de nouvelles attitudes concernant les activités documentaires.

6.5 Collecte de l'information.

La politique institutionnelle d'acquisition de documents confère aux centres de documentation la mission de « *collecter les travaux IRD publiés localement* ». Le CRD, qui a une vocation régionale, en plus de cette mission, est chargée de collecter la production sur le Sénégal et le Sahel. La principale source d'acquisition est le dépôt obligatoire par le personnel de l'Institut de toute publication réalisée dans le cadre du travail. Dépôt qui n'est pas respecté. Bien que le problème ne soit pas spécifique au Centre de Dakar, les multiples solutions préconisées et/ou appliquées n'ont rien pu changer à la situation. En ce qui concerne les achats, il serait difficile de se limiter à la production sur le Sénégal ou le Sahel puisque les besoins des utilisateurs internes ne vont pas toujours dans ce sens. Aussi est-il important que la politique tende vers une interactivité entre achat et besoin. Certains programmes achètent des documents sur leur budget sans qu'à la fin de leurs activités, ils ne soient restitués au service d'information. La solution à ces deux problèmes (absence de dépôt obligatoire et non reversement des documents acquis avec l'argent de l'Institut) doit être institutionnelle puisqu'il s'agit d'un problème d'intérêt général. Elle consisterait à empêcher l'accès aux crédits de fonctionnement à tout directeur de programme dont les publications de l'équipe ne seraient pas parvenues au service de documentation. De même toute acquisition documentaire à titre onéreux, effectué sur un budget IRD, devrait passer par le CRD. Les documents ainsi achetés en porteront le cachet. La mise à disposition de document pourrait se faire par le biais d'un prêt de longue durée, ne pouvant excéder un exercice budgétaire. Le responsable de la documentation devra être la seule personne autorisée à lever l'interdiction par la délivrance d'un quitus annuel qui tiendrait également compte du reversement des achats déjà cités.

Des mesures d'accompagnement pourraient compléter ces mesures. Des rencontres périodiques avec les directeurs de programmes aboutiraient à la constitution de listes de documents à acheter. On pensera à la « *discrimination positive* » par la constitution en

priorité de fonds documentaires, au niveau du CRD, sur des thématiques pauvres (sciences sociales, halieutique, biologie, ...). On pensera également à l'acquisition de documents de base sur le Sénégal en ce qui concerne notamment la production des ministères, les données administratives et réglementaires, les synthèses internationales, etc. demandé par certains utilisateurs. De ce point de vue, il s'agit plus de remplir une mission que d'introduire une nouveauté. Enfin, il serait utile d'orienter les acquisitions vers certains types de documents. Les utilisateurs soulignent en effet que les types de documents leurs apportant plus de satisfaction sont dans l'ordre les articles, les thèses et mémoires et les ouvrages. Si l'offre en articles est abondante (Cf. ressources en ligne), la part des travaux académiques dans le fonds (près de 3%) est marginale. L'utilisation comme monnaie d'échanges des travaux encadrés à l'IRD et financés par le Département soutien et formation pourrait aider à acquérir des dizaines de thèses par an.

6.6 Traitement de l'information.

S'intégrant dans un réseau composé de tous les centres de documentation reliés à la base bibliographique Horizon, la documentation en conservera les méthodes et procédures. Le système de classification, les outils de description, le classement et la cotation seront les mêmes que sur le réseau. Ces choix faciliteront les échanges de données et la mise en commun des outils bibliographiques. Le pré-catalogage concerne les documents produits par les agents de l'Institut. Ils sont décrits de manière sommaire et envoyés à la cellule de collecte de Bondy. Leur indexation finale est effectuée par un prestataire (Van Dick) avant l'intégration des références au catalogue Horizon. Le catalogage des acquisitions (documents non IRD) est complet. Cependant, les périodiques sont répertoriés sans que les articles ne fassent l'objet d'un dépouillement ou traitement individuel. Cela conduit à l'ignorance de leur contenu et les rend inaccessibles d'où d'ailleurs le rangement des anciens numéros avec les documents peu utilisés. L'équipe technique devra procéder au catalogage, à l'indexation et à la saisie de tous les articles de périodiques disponibles. Elle utilisera les outils du réseau Horizon. Cependant comme il s'agit d'avoir plus de documents non IRD et de répondre à une demande précise, le catalogage sera une activité essentielle dans l'accès à l'information. Il faudra dès lors se tourner vers la proposition de candidats descripteurs. Le manuel utilisé, vocabulaire multidisciplinaire Horizon, est en effet très limité dans l'indexation de documents, notamment en océanographie et biologie.

La restauration des documents peut se faire par reproduction, par reprographie ou par digitalisation. Les exemplaires de la littérature grise sont souvent « *uniques et fragiles, donc rarement prêtés* ». Il s'agira ainsi de procéder à leur sauvegarde par une numérisation en mode texte qui concernera également les documents IRD du fonds ancien. L'usage d'un logiciel de reconnaissance optique de caractères permettra à partir d'un document numérisé en mode image, de convertir la configuration des points en signes typographiques. Ce mode permet la recherche dans le texte intégral d'un document. Dans le cadre du projet Infothèque, Dakar peut intervenir dans la numérisation de ses collections et envoyer les fichiers électroniques à la cellule de collecte. Cette solution permettra de gagner du temps par la réduction des délais de mise à disposition de l'information mais également d'économiser sur les frais d'envoi par la poste.

L'organisation des collections privées et des ressources de laboratoires est non seulement une perspective mais aussi une obligation. On procédera pour commencer à l'inventaire précis et exhaustif des différentes ressources documentaires et bases bibliographiques existantes. On y ajoutera le fonds d'articles de périodiques du CRD. L'équipe technique se chargera de leur traitement et saisie dans la base Horisen. La mise à jour de cette base permettra de signaler tous les documents physiquement disponibles, quelque soit leur format et origine, de disposer de copies de documents perdus - pour le fonds CRD - et de disposer de collections plus à jour parce que couvrant les thématiques de recherche, anciennes et actuelles, de l'IRD.

6.7 Accueil et équipements.

Un réaménagement des horaires du service de la documentation est possible. Conformément au souhait des utilisateurs, les horaires pourraient aller vers une fermeture plus tardive et une ouverture le samedi. Des horaires qui vont jusqu'à 18 h du lundi au vendredi rejoindraient les propositions du public. Nous pensons néanmoins qu'il ne s'agit pas de demander à un service, qui sera fortement sollicité, de travailler plus (surtout l'équipe technique) et plus longtemps. Les structures documentaires seraient ainsi ouvertes de 8h à 17 du mardi au jeudi – le lundi étant réservé à des travaux particuliers de reclassement et de recherche – et de 8h à 18h le vendredi. Ces huit heures supplémentaires coïncideraient avec une période de vacance du personnel qui aurait ainsi le loisir de travailler sans pression. En plus elles tomberaient à un moment où le personnel est encore

dans le centre afin de ne pas lui coûter en frais de déplacement, les implantations étant assez enclavées. Cette mesure devrait s'accompagner d'une motivation des personnels.

Les équipements actuels en matière d'accueil sont insuffisants. Le CRD compte six places pour visiteurs là où certaines structures n'ont même pas d'espace pour accueillir un public. Bien que le service aux utilisateurs internes ne requiert pas forcément une consultation sur place, il serait judicieux d'augmenter le nombre de places visiteurs. Le CRD pourrait compter 15 à 20 places. L'autre structure devrait offrir au moins une quinzaine de places, étant entendu que la mission de ces services d'information est également la valorisation de la production scientifique et des ressources documentaires de l'Institut auprès du public externe. L'espace devrait, aussi, permettre une consultation calme et confortable des ressources comme c'est actuellement le cas au CRD. Les équipements doivent s'adapter à l'exploitation des ressources disponibles. Le matériel de lecture du fonds audiovisuel est déjà disponible, par contre l'exploitation du fonds cartographique est rendue difficile par l'absence de table de la dimension de certaines cartes. Le fonds de microfiches est quasiment perdu puisque le lecteur reproducteur de microfiches est en panne depuis plus de 5 années. Les fonds audiovisuels et de microfiches resteront à Hann en raison du matériel de lecture requis. Les ordinateurs déjà disponibles sont de bonne qualité et permettent généralement un traitement rapide de l'information. Chaque centre disposera de sa photocopieuse pour la reproduction des documents. Le matériel destiné à la numérisation n'a pas besoin d'être doublé et peut être disponible uniquement au CRD.

6.8 Prestations et services.

La circulation de l'information concernant les nouvelles acquisitions est déjà l'objet d'une grande satisfaction. Elle se fait sur la liste « ird-tous » qui recense la quasi-totalité des agents de l'IRD. Elle peut, cependant, être améliorée avec l'insertion du résumé des documents signalés, comme proposé par certains utilisateurs. Cette tâche nécessitant beaucoup de temps, nous préférons nous orienter vers la fourniture de mots clés qui n'induit pas un double travail puisque ces documents seront signalés dans la base Horisen. On pourrait également procéder à un affichage des nouvelles acquisitions devant les services d'information. Cela permettrait à ceux qui viendraient sans avoir consulté leur messagerie de pouvoir s'informer.

En plus des traditionnelles consultations sur place, prêts à domicile, ... seront développées des activités plus ciblées. La diffusion sélective de l'information se fera par la « *profilisation* ». Toutes les personnes intéressées s'inscrivent par l'envoi de leur profil au service de la documentation. L'équipe technique, en retour, enverra des listes périodiques de documents ou références bibliographiques correspondant aux domaines d'intérêt. En plus de récupérer les notices catalographiques, les personnes pourraient accéder aux articles qu'elles souhaitent lire. La « *profilisation* » des programmes sera également réalisée avec la mise en place de dossier recensant non pas les publications scientifiques, mais les informations issues de la presse ou de non scientifiques et traduisant la perception populaire des thématiques couvertes. Cela veut dire que les résultats des recherches effectuées dans les bases de données en ligne seront envoyés à des personnes ciblées.

La prise en charge des opérations documentaires (tri, inventaire, numérisation, description, saisie, ...) et l'organisation (archivage, classement, indexation) des fonds privés par le personnel de documentation permettrait leur inventaire et mise en commun selon des méthodes standardisées pouvant favoriser le travail collaboratif. Il serait même possible d'envisager l'usage d'un logiciel unique afin de faciliter les transferts de notices et échanges de documents. La prise en charge des recherches personnelles ou collectives par l'équipe technique n'aura, toutefois, de sens que si les délais de réponses sont très réduits. Les demandes seront effectuées par messagerie électronique, par téléphone ou directement sur une interface web.

La documentation assurera, à la demande, la formation des agents aux techniques de recherche documentaire. Elle assurera, en outre et périodiquement, leur information sur les possibilités offertes par le bureau du chercheur et le fonds du CRD, mais aussi sur des outils de recherche et de fourniture d'information libre sur le web. On peut également leur indiquer des outils payants auxquels ils pourraient s'abonner en développant un partenariat avec d'autres chercheurs ou équipes. Ce qui contribuerait à asseoir une meilleure communication entre la documentation et son public et offrirait une meilleure valorisation des ressources. Il s'agit d'introduire une forme de médiation, entre les ressources et les usagers, qui permettra d'établir une relation avec l'utilisateur pour le conduire à l'autonomie en matière de recherche d'informations. Pour ce faire, les personnels des bibliothèques ont besoin d'acquérir de nouvelles compétences (conseil, communication, formation, ...).

La mise en commun des ressources documentaires et leur intégration à la base Horizon peut se faire dans le cadre de la nouvelle interface web permettant à la documentation de procéder à la saisie des références, de promouvoir les collections et leur accès ainsi que d'en valoriser les ressources. Il faudrait cependant qu'en plus de cette espace, Dakar puisse disposer d'un outil de communication avec le public interne et externe. Il ne s'agit pas de concurrencer ou de se mettre en marge du processus de révision du catalogue Horizon, processus qui arrive à son terme avec le dessein de répondre efficacement à la demande. Il s'agit simplement de l'intégrer et de permettre qu'à Dakar la documentation soit traitée exhaustivement et mise à disposition du public très rapidement, ce qui est un pas important vers une meilleure performance de la base Horizon. L'interface locale de la documentation permettrait un accès à l'Intranet, donc aux ressources en ligne du bureau du chercheur et au catalogue Horizon. Elle permettrait également de circuler l'information sur les acquisitions, les collections, les outils de recherche, etc. ainsi que de faire des demandes de recherche qui seraient archivées dans une base de données pour statistiques périodiques. On arriverait ainsi à l'affichage à partir du site web de l'ensemble des collections avec la possibilité de rechercher les documents par thématiques. On aurait également la possibilité d'exploiter cette base pour la réalisation de produits d'information (liste des nouveautés, bibliographies thématiques, constitution de fils RSS⁹⁰ ...) mais aussi pour conduire une étude des fonds documentaires et construire le plan de collection de la bibliothèque. Dans l'optique d'une valorisation des produits d'informations, la documentation pourrait s'orienter vers la publication sous forme de cédérom ou de DVD des bases thématiques disponibles auprès des structures dédiées.

Au regard des contraintes mises en évidence par l'étude du dispositif (dispersion géographiques des structures et personnes, difficultés d'identification et de partage de l'information, ...) la mise en place d'un dispositif de knowledge management à l'IRD, semble envisageable dans le processus de réorganisation du système. Le knowledge management est, en effet, décrit par Battisti⁹¹ comme répondant « à des préoccupations

90 Un fil ou canal RSS (Real Simple Syndication) est un moyen de syndication - mise en ligne de données disponibles pour récupération et retransmission, agrégation ou publication en ligne - du contenu de son site Web afin d'en faciliter la lecture par des ordinateurs. Il génère automatiquement un index des dernières pages qui sera disponible pour les autres programmes et sites Web.

91 Battisti, M. (1998) Le management de l'information et des connaissances dans l'entreprise de demain : dynamique des activités documentaires. Villeurbanne : Compte rendu de la journée d'études de l'ADBS du 19/11/1998.http://www.adbs.fr/uploads/journees/617_fr.php

très concrètes : des échanges facilités entre des acteurs aux répartitions géographiques et aux emplois du temps très variés, une localisation de l'information ad hoc plus rapide, une trace du savoir détenu par l'ensemble du personnel, une clarification des rôles et des responsabilités de chacun. Il permet de "capturer" les idées, les pratiques, les expériences utiles de tous les acteurs de l'entreprise là où elles sont créées et partagées, et de les appliquer à des processus d'information ».

6.9 Partenariat.

Le partenariat peut s'établir par la mise en place de réseaux coopératifs. L'Institut pourrait signer des conventions avec toutes les institutions de recherche et d'enseignement supérieur du Sénégal et de la sous région intervenant sur des thématiques similaires. Il s'agirait de créer des pôles interbibliothèques (bibliothèques universitaires, centres de documentation spécialisés, archives nationales, bibliothèque nationale ; etc.) en vue d'échanger des ressources. Se fondant sur la complémentarité des collections, on pourrait parvenir à l'enrichissement concerté des collections notamment dans les disciplines incomplètement couvertes par les différentes structures du réseau. En dehors du partage des collections, les partenariats peuvent inclure aussi des outils collectifs de signalement, des projets de conservation ou de numérisation, ainsi que des expositions ou autres actions de valorisation. L'IRD pourrait offrir ses compétences et ses ressources pour la mise en place des instruments, outils et procédures de travail ainsi que la mise à disposition des ressources documentaires à distance. Il pourrait également soutenir cette politique de complémentarité documentaire par des subventions dont la nature serait précisée dans les conventions.

Du fait de nos observations, les propositions ne peuvent toutefois se limiter à l'organisation. Les caractéristiques des fonctions liées aux métiers de la documentation sont qu'elles font appel à des outils spécifiques et nécessitent des compétences en gestion des outils documentaires, de la connaissance des sources et des protocoles d'interrogation et du secteur dans lequel la recherche d'informations devra s'exercer. De cette manière une analyse des limites et contraintes liées au profil de chaque agent montre qu'il est important de préciser que le rôle que doivent jouer les professionnels de la documentation ne doit être uniquement technique et administratif. Il leur appartiendra également d'assurer la sécurité des collections qui requiert leur participation au comité d'hygiène et de sécurité de

l'Institut. Il leur appartiendra de valoriser les fonds par la participation à des expositions, la participation à des événements culturels (foire, exposition, etc.). La collecte et la présentation des statistiques, l'étude des besoins des utilisateurs et de leurs niveaux de satisfaction constituent des éléments pouvant aider à améliorer le service documentaire. La participation à la vie professionnelle par la recherche et la publication ainsi que les rencontres scientifiques permet de mieux comprendre l'environnement, les mutations et enjeux dans le monde de l'information documentaire. Ces pré-requis n'entrant pas dans le profil du professionnel de l'information documentaire de l'IRD, la formation continue, très encouragée du reste, doit être orientée vers les besoins réels de la documentation. De ce fait la mission d'appui, du secteur documentation, à la formation des personnels sera mise à profit pour renforcer les capacités des personnels de la documentation à la Représentation au Sénégal. Il s'agit du recyclage du personnel, de la mise à jour de ses connaissances en matière de documentation, notamment dans sa connaissance des outils et ressources de la documentation IRD mais aussi des modes d'interrogation et d'exploitation de ces ressources. Les stages seront organisés à Dakar, compte tenu de l'importance des agents (8), avec une ouverture aux partenaires nationaux ou régionaux et aux autres professionnels de la documentation.

Conclusion générale

L'objectif de ce mémoire était d'arriver à décrire un réseau de ressources et de moyens concourant à l'activité documentaire au sein de la Représentation de l'IRD au Sénégal et de proposer des solutions en vue de son amélioration. Le travail se situait, à la fois, dans le cadre de l'inventaire des ressources et services et de l'étude de leur adéquation aux besoins et attentes du public, donc dans le cadre de la recherche des voies et moyens d'optimisation du service documentaire.

L'étude montre que l'organisation de la documentation renvoi à un ensemble de structures opérant en vase clos qu'il est impossible d'appeler dispositif. Il s'agit d'une part d'une structure institutionnelle qui peine à remplir sa mission au point que, d'autre part, sont nées des « solutions » qui ont fini par s'imposer comme alternative. Le personnel chargé de l'animation de ces structures, bien que qualifié, fait souvent face à des contraintes liées à l'absence d'une direction unifiée. L'autonomie des structures les unes des autres et leur administration par des chercheurs les fait opérer au gré d'objectifs ponctuels pas forcément fondés sur des perspectives durables de partage et de diffusion de l'information.

Les résultats obtenus montrent que le dispositif en place est assez performant bien que montrant certaines limites autant dans l'organisation, le fonctionnement, que la gestion des ressources humaines et documentaires. Les services fournis par ces structures sont assez classiques, malgré une existence de moyens technologiques assez importants. Il en résulte que les utilisateurs s'éloignent de plus en plus de la documentation organisée pour développer des stratégies collectives ou personnelles. Le développement de comportements et pratiques documentaires n'a pas suffi, pour autant, à résoudre le problème de l'accès à l'information, mais a grandement contribué à organiser une tentative à se substituer au documentaliste. Ce qui conduit à s'interroger sur la place actuelle de la documentation et du documentaliste dans le fonctionnement de l'Institut. Place confuse du fait de la nécessité de s'adapter à une offre trop générale et unilatérale. Offre du reste parfois inconnue et de toute façon peu utilisée, d'où une interrogation sur sa pertinence. Il en résulte que le changement de perception entre les acteurs de la documentation qui est fondé sur une dualité fournisseur-utilisateur doit disparaître pour céder la place à une représentation plus collaborative, de partenariat.

Les mutations nécessaires ne sont pas uniquement dans le regard porté par les professionnels de la documentation sur leur public et leurs services. Elles concernent également l'organisation d'un système qui entrave à la fois l'activité de service et l'épanouissement professionnel des acteurs. Des lors, la formule de Hébrard⁹² prend tout son sens. En effet les problèmes, qui se posent, se poseront aussi longtemps que « *la bibliothèque sera conçue comme un simple réservoir de livres et de documents, que les documentalistes y seront considérés comme des techniciens, ... prescripteurs d'auteurs et de titres, les ... lecteurs "autonomes" donc seuls* ». Il en ressort donc que l'orientation de la documentation dans un tel environnement doit surtout être celle de l'interaction. La concertation et la prise en compte des besoins et attentes des utilisateurs restent la seule voie de communication permettant un meilleur service. Cela suppose la connaissance des besoins et attentes des usagers mais surtout que la documentation de la Représentation de l'IRD au Sénégal puisse définir ses besoins d'acquisitions voire sa politique d'acquisition et obtenir les ressources suffisantes pour son application. Il s'agit, également pour les professionnels de la documentation, de s'adapter à un environnement de recherche afin d'en être un acteur incontournable. Adaptation qui peut se faire que par le biais de la formation, de l'acquisition ou de la mise à jour des compétences, mais également par la participation à la recherche. Participation qui aura comme conséquence de réunir chez le personnel le point de vue et les aptitudes du chercheur en sciences de l'information et ceux du praticien, au cœur de la réalité professionnelle.

Cette étude, fondée sur l'interrogation d'un échantillon représentatif des personnels permanents de l'Institut, contribue à la connaissance des besoins, services et pratiques d'informations et de la satisfaction des usagers dans le milieu de la recherche scientifique. Il s'agit toutefois d'une étude non exhaustive, d'une étude dont la démarche est quantitative parce principalement axée sur le nombre d'usagers et non sur la qualité de l'offre ou de ces usages. De ce fait il reste de nombreuses pistes de réflexion pouvant compléter l'étude. Elles concernent l'acquisition des comportements d'information liés à l'Internet, l'usage des ressources en ligne, la valorisation des collections documentaires et le marketing des structures d'information. Les rapports et les perceptions réciproques des documentalistes et utilisateurs des services d'informations, les niveaux de satisfaction par

⁹² Hébrard, J. - Lire, écrire, se documenter : éditorial.- In : *Argos*, Hors Série n°1, 1997 (pp. 1 à 5). <http://www.crdp.ac-creteil.fr/argos/catalogue/welcome.html?ahs001.htm>

« l'auto-service documentaire » où encore de manière plus globale et plus cruciale le rôle et la place du documentaliste dans le dispositif documentaire sont des pistes d'actualités. En effet les activités documentaires sont envahies par de nouveaux questionnements qui portent sur l'évolution des métiers de l'informations-documentation. Il se pose ainsi un problème de gestion des ressources humaines car est-il profitable pour le service ou pour le personnel de passer toute une vie à indexer ou à communiquer des résultats. La mobilité et la polyvalence ne devraient-elles pas être encouragées chez le personnel documentaire ? Les documentalistes devront-ils avoir des aptitudes, des qualités et un savoir-faire nouveaux ? Ce point pourrait être traité autant du point de vue de sa position classique de fournisseur d'informations et de ressources que dans une perspective plus actuelle de médiation et de veille. Un débat devrait également être posé de manière plus globale qui concerne la nature des produits documentaires et leur adéquation aux besoins des utilisateurs. Ceux-ci veulent-ils encore des bases de données, bibliographies thématiques, ..., et autres produits qu'offrent les documentalistes ou alors ont-ils des besoins plus spécifiques que nous n'avons pas encore identifiés ? Ce débat s'inscrit dans une perspective d'interaction et de dialogue professionnels de l'information-utilisateurs des structures documentaires. Les questionnements concernent également la contribution des systèmes documentaires dans le processus qui va du management de l'information à la capitalisation des connaissances et implique d'importants enjeux économiques et sociaux.

Bibliographie

1. **ADBS** (2006).- Professionnels de l'Information-Documentation, qui êtes-vous ? Résultats de l'enquête 2005 sur les métiers, les rémunérations, les pratiques, les niveaux de formation, les outils utilisés, la mobilité, ... [en ligne] <http://www.adbs.fr/site/emploi/enquetes/enquete-metiers2005.pdf> [consulté le 29/05/06].
2. **Agrawal, S. P. & Lal, M.** (1987).- Information needs of social scientists.- *International Library Review*, 19(3) 287 – 299.
3. **Albero, B. & Dumont, B.** (2002).- Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur : pratiques et besoins des enseignants. Rapport d'enquête confié à ITEM-SUP par les ministères de l'éducation nationale et de la recherche. [en ligne]. <http://www.epathie.com/enquete.pdf> [consulté le 29/05/06].
4. **Anderson, C. J. ; Glassman, M. ; McAfee, R. B. & Pinelli, T.** (2001).- An investigation of factors affecting how engineers and scientists seek information.- *Journal of Engineering and Technology Management*, 18(2) 131-155.
5. **Battisti, M.** (1998).- Le management de l'information et des connaissances dans l'entreprise de demain : dynamique des activités documentaires. Villeurbanne : Compte rendu de la journée d'études de l'ADBS du 19/11/1998. [en ligne] http://www.adbs.fr/uploads/journees/617_fr.php [consulté le 29/05/06].
6. **Bawden-D.; Devon-T. K. & Sinclair, I. W.** (2000).- Desktop information systems and services: a user survey in a pharmaceutical research organisation.- *International Journal of Information Management*. 20 (2) : 151-160.
7. **Carbone, P.; Bonnel, S. & Gravier-Gèze, C.** (2006).- Un plan de développement des collections La bibliothèque universitaire de droit de l'université Paris 12 Val-de-Marne. BBF, t. 51, n° 1, p. 82-89 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-2006-1/bbf-2006-01-0082-014.pdf> [consulté le 29/05/06].
8. **Cavet, D.** (2005).- La documentation numérique sur l'Internet. Compte-rendu de la réunion nationale des interlocuteurs TICE-Documentation Paris, 26 et 27 janvier 2005. 3 p. [en ligne] <http://www.ac-nice.fr/docazur/IMG/pdf/cavet.pdf> [consulté le 29/05/06].

9. **Cavet, D.** (2005).- Politiques documentaires et impact de la révolution numérique, colloque organisé par le CRDP d'Amiens. 8p. [En ligne sur *Savoiscdi*] <http://savoiscdi.cndp.fr/CulturePro/poldoc/textesgeneraux/cavet.pdf> [consulté le 29/05/06].
10. **Collignan, L.** (2003).- Les systèmes d'information, entre usagers et bibliothécaires [Diplôme de conservateur de bibliothèque, Sous la direction d'Anne Meyer]. Lyon: Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. 119 p. [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/collignan.pdf> [consulté le 29/05/06].
11. **Cormouls, M.** (2000).- Nouveaux territoires des métiers documentaires. *BBF*; t45(2): p. 21-24. [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2000/02/document.xsp?id=bbf-2000-02-0113-009/2000/02/fam-tourhorizon/tourhorizon&statutMaitre=non&statutFils=non> [consulté le 29/05/06].
12. **Cyrot, C.** (2000).- Les évolutions du dispositif institutionnel français de coopération, leur impact sur le fonctionnement d'un réseau documentaire. In *Fusions D'Entreprises, Nouvelles Technologies, Globalisation : La Nécessaire Mutation Des Structures Documentaires* [On Line]. Paris : Journée d'études de l'ADBS du 29/02/2000. 3 p. [en ligne] http://www.adbs.fr/uploads/journees/662_fr.php [consulté le 29/05/06].
13. **Darbon, N.** (2004).- Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs au Service Commun de la Documentation de l'Université Lumière Lyon2. sous la dir. de Valérie Reymond Mémoire ou thèse (version d'origine) École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, Rhône). [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/darbon.pdf> [consulté le 29/05/06].
14. **Dawes M. & Sampson U.** (2003).- Knowledge management in clinical practice: a systematic review of information seeking behavior in physicians. *International Journal of Medical Informatics*, 71 (1) pp 9-15.
15. **de Tiratel, S. R.** (2000).- Accessing information use by humanists and social scientists: A study at the Universidad de Buenos Aires, Argentina.- *The Journal of Academic Librarianship*, 26(5), 346 – 354.

16. **Dumoulin, S.** (2004).- Développer et organiser des services aux chercheurs: l'exemple de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg. sous la dir. de Marie-France Peyrelong Mémoire ou thèse (version d'origine) École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, Rhône). [en ligne] <http://www.enssib.fr/404.php> [consulté le 19/03/06].
17. **Esnouf, A.** (2001).- L'évolution des collections universitaires au Sénégal à travers l'étude de quatre établissements documentaires : vers une réponse aux besoins et attentes des enseignants-chercheurs. Mémoire ENSSIB [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/esnouf.pdf> [consulté le 29/05/06].
18. **Foucher, J. J.& Grasset, L.** (2002).- L'approche système d'information au CIRAD : une interface unique de communication, le portail d'entreprise. [en ligne] <http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre31/lettre31-55.html> [consulté le 29/05/06].
19. **Grébaut, B.; Delmas, F., & Pelegrin, É.** (2004).- L'externalisation au secteur Documentation de l'IRD : témoignage d'une expérience. *Association des Professionnels de l'Information et de la Documentation*. Externalisation et sous-traitance dans les services d'information: État des lieux et perspectives. Paris: ADBS. pp. 133-140. ISBN: 2-84365-076-3.
20. **Guy, A. G.** (2002).- *Les besoins et usages de l'information chez les chercheurs chimistes* [en ligne], 30 avril 2002. Format PDF, 108 p., 445 Ko. [mémoire de maîtrise de sciences de l'information et de la documentation de l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne rédigé sous la direction de Yves-François Le Coadic et Pierre Scribe]. [en ligne] <http://mist.univ-paris1.fr/memoire/2002/agguy/anne-gaelle-guy-memoire.pdf> [consulté le 29/05/06].
21. **Hédin, S.** (2004).- Note de lecture. Les techniques documentaires : CHAUMIER, Jacques. *Les techniques documentaires*. 9e éd. Paris : Presses Universitaires de France, 2004. 128 p. (Que-sais-je ? n°1419). ISBN 2-13-052424-9. [en ligne] http://jeunet.univ-lille3.fr/livre-sic/fiches_lecture/chaumier.pdf [consulté le 29/05/06].
22. **Institut de Recherche pour le Développement & Secteur documentation.** (2005).- Rapport d'activités 2004. Paris: IRD. 9 p.
23. **Institut de Recherche pour le Développement.** (2005).- Rapport d'activités 2004. Paris: IRD. 62 p.

24. **Le Gall, L.** (2000).- Nouveaux produits documentaires “ IST ” : perspectives économiques. Diplôme D'Études Supérieures Spécialisées (DESS), Service de documentation de l'Office international de l'eau. 2000. [en ligne] http://memsic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/00/89/mem_00000089_01/mem_00000089.pdf [consulté le 29/05/06].
25. **Leloup & al.** (2002).- Horizon système d'information documentaire : cahier des charges (version 5.1 du 12 juillet 2002). Paris : IRD.
26. **Mahe A.** (2002).- La communication scientifique en (r)évolution. L'intégration des revues électroniques dans les pratiques informationnelles de chercheurs en sciences de la nature comme révélateur des mutations du modèle traditionnel de la communication scientifique. Thèse de doctorat soutenue le 16 décembre 2002, Université Lyon1. [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/mahe/mahe.pdf> [consulté le 29/05/06].
27. **Majid, S.; Mumtaz, A. A., & Eisenschitz, T. S.** (2000).- Information needs and information-seeking behavior of Agricultural scientists in Malaysia. *Library & Information Science Research*. 2000; 18(1):145-164.
28. **Mayere, A. & Muet, F.** (1998).- La démarche qualité appliquée aux bibliothèques et services d'information : Conception et spécificités », *BBF*, 1998, n° 1, p. 10-18 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-1998-1/01-mayere.pdf> [consulté le 29/05/06].
29. **Micaletti, M. A.** (2001).- Création d'un produit documentaire électronique : rapport de stage 2001; 57 + 75.
30. **Michel, J.** (2002).- Les structures documentaires confrontées à la réalité et à la nécessité du changement. In *Fusions d'entreprises, nouvelles technologies, globalisation : la nécessaire mutation des structures documentaires*. Paris : Journée d'études de l'ADBS Du 29/02/2000. [en ligne] <http://michel.jean.free.fr/publi/JM325.html> [consulté le 29/05/06]
31. **Molinaro, F.** (2004).- Fonction documentaire : des missions essentielles. Defidoc. [en ligne] http://www.defidoc.com/defidoc2pdf.php?file=info_doc_connaissance/MissionDoc [consulté le 29/05/06].
32. **Pedler, E & Zerbib, O.** (1999).- Les nouvelles technologies et leurs utilisateurs : Enquête sur les usagers des bibliothèques françaises. *BBF*; t44(5): p. 21-24. [en ligne] http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-1999-5/03_pedler.pdf [consulté le 29/05/06].

33. **Poland, J. M.** (1991).- Informal Communication among Scientists and Engineers. *Science and Technology Libraries* 11(3) 61-73.
34. **Quensière, J.** (2002).- Compte rendu de réunion du groupe de travail documentation. Dakar. Dakar: IRD. 3 p.
35. **Quensière, J.** (2002).- Rapport du groupe de travail documentation. Dakar: IRD. 6 p.
36. **Renoult, D.,** (2006).- Enquêtes de publics dans les bibliothèques universitaires : Où en sommes-nous ? *BBF*, t51, n° 2, p. 5-9. [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-2006-2/bbf-2006-02-0005-001.pdf> [consulté le 29/05/06].
37. **République Française** (1999).- Décision n° 99A1053 du 1er février 1999 portant organisation des services centraux de l'Institut de recherche pour le développement (modifiée par décision n° 2004740 du 8 septembre 2000 et par décision n° 2023865 du 6 juin 2002) (article disponible). Paris: République Française.
38. **Sagna, O.** (1995).- La communication de l'IST à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar : situation actuelle et perspectives [In : La communication de l'IST dans l'enseignement supérieur et la recherche : L'effet Renater/Internet, Actes du colloque des 16, 17 et 18 mars 1995, Bordeaux (France).- Paris: ADBS Editions. p. 69-79.
39. **Sène, L.** (2002).- Premières orientations pour la conception, modélisation et la mise en œuvre d'un système d'informations documentaires virtuelles pour les chercheurs dans les institutions de recherche agricoles au Sénégal : le cas de l' ISRA [Directeur de mémoire : AW, Samba]. Dakar: EBAD. 94 p.
40. **Simonetti, E.** (1998).- Les fonctions des personnels des bibliothèques universitaires. *BBF*, t. 43, n° 1 ; p. 85-90. [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-1998-1/15-simonetti.pdf> [consulté le 29/05/06].
41. **Singh, B. N.** (1981).- Information needs of engineering scientists in India.- *International Library Review*, 13 (2) 167-188.
42. **Sweetkind-Singer, J. & Williams-Meredith** (2001).- Supporting the information needs of Geographic Information Systems (GIS) users in an academic Library; Information and the Professional Scientist and Engineer. *Science and technology libraries*: 21 (3-4) : 175-190.
43. **Van Dooren, B.** (2006).- Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. – *BBF*, t.51, n° 2 [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-2006-2/bbf-2006-02-0022-004.pdf> [consulté le 29/05/06].

Liste des figures, graphes et tableaux

Figures

Figure 1 : Implantations IRD au Sénégal 28

Figure 2 : Connaissance des ressources du CRD 62

Graphes

Graphe 1 : Contraintes de fonctionnements liées à l'organisation du système documentaire 48

Graphe 2 : Difficultés rencontrées dans la recherche d'informations 67

Graphe 3 : Besoins de formation..... 69

Graphe 4 : Objet des visites dans les documentations dédiées 72

Tableaux

Tableau 2 : Compétences du personnel de la documentation..... 51

Tableau 1 : Répartition des effectifs du secteur documentation 23

Tableau 3 : Besoins de formations du personnel de la documentation 52

Tableau 4 : Utilisation des ressources du bureau du chercheur..... 63

Tableau 5 : Outils consultés pour la recherche d'informations 66

Liste des annexes

Annexe 1 : Questionnaire documentalistes

Annexe 2 : questionnaire utilisateurs

Annexe 3 : L'IRD dans le monde

Annexe 4 : Ressources libres signalées sur le du bureau du chercheur

Annexe 5 : Organigramme de l'IRD au Sénégal

DIAGNOSTIC DU SYSTEME DOCUMENTAIRE DE L'IRD SENEGAL :
QUESTIONNAIRE DOCUMENTALISTES

Mmes/Mlles/MM.

Dans le cadre d'une formation au Diplôme Supérieur en Sciences de l'Information Documentaire (DSSID : Option Documentation), nous travaillons sur un mémoire ayant pour sujet : « *Etude du dispositif documentaire de l'Institut de Recherche pour le Développement : cas de la Représentation au Sénégal* ». Ce questionnaire, qui vous est soumis, nous permettra de faire un diagnostic précis de la situation et de proposer des solutions qui devraient contribuer à vous procurer un meilleur confort dans votre rapport au public. Nous vous prions de bien vouloir y consacrer un peu de temps afin de le remplir avec le plus grand soin. Les formulaires que vous remplissez resteront confidentiels, mais les résultats seront disponibles au CRD et à la demande. Merci d'avance pour votre collaboration qui est essentielle à la conduite de cette étude.

I. IDENTIFICATION

- 1. Quel est votre grade ? CSRA IRA ARA TRA Autres (Précisez)
- 2. Précisez votre (vos) Unité(s) de Recherche ou de Service d'affectation
- 3. Homme Femme
- 4. Nombre d'années passées à l'IRD |__|__|
- 5. Nombre d'années passées dans la documentation |__|__|
- 6. Etes-vous diplômé en sciences de l'information documentaire ? Oui Non
 - 6a. Si oui quel(s) diplômes avez-vous obtenu, où l'avez-vous obtenu et quand ?
 -
 -
 -
 -
 -
 -
 -
 -
 -
 -
- 6b. Si non comment avez-vous appris ce travail ?
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

II. VOTRE STRUCTURE DOCUMENTAIRE

7. Disposez-vous d'une structure documentaire ? Oui Non

Si oui pouvez-vous décrire son équipement

Ordinateurs	_ _	Fax	_ _
Imprimantes	_ _	Tables	_ _
Onduleurs	_ _	Chaises	_ _
Photocopieurs	_ _	Rayonnages	_ _
Téléphone	_ _	Climatisation	_ _
Autres			

.....
.....

8. Disposez-vous d'un fonds documentaire ? Oui Non

8a. si oui, est-il regroupé en une salle ? Oui Non

8b. Si non expliquez ?

.....
.....

9. Pouvez-vous estimer le volume de cette documentation en nombre :

D'ouvrages	_ _ _ _
De thèses et mémoires	_ _ _ _
De revues	_ _ _ _
D'articles	_ _ _ _
De rapports	_ _ _ _
De cartes	_ _ _ _
De photos	_ _ _ _

10. Disposez vous d'une documentation électronique ? Oui Non

10a. Pouvez-vous estimer cette documentation en nombre :

D'ouvrages	_ _ _ _
De thèses et mémoires	_ _ _ _
De revues	_ _ _ _
D'articles	_ _ _ _
De rapports	_ _ _ _
De cartes	_ _ _ _
De photos	_ _ _ _

11. Ce fonds documentaire vous satisfait-il ?

Très satisfait Assez satisfait Moyennement satisfait Peu satisfait Pas satisfait

12. Cette documentation est-elle archivée dans une base documentaire ? Oui Non

12a Si Oui quel(s) logiciel(s) d'archivage utilisez-vous ? :

.....

13. Disposez-vous de bases documentaires que vous avez créées ? Oui Non

13a. Si Oui : lesquelles (décrivez la thématique et donnez le nombre d'enregistrements) :.....

.....
.....
.....
.....
.....

14. Disposez-vous d'autres bases documentaires ? Oui Non

14a. Si Oui : lesquelles (décrivez la thématique et donnez le nombre de références) :

.....
.....
.....

15. Votre documentation est-elle accessible au public ? Oui Non

15a Si Oui A quel public ?

Votre UR/US Tout IRD Externe

15b. Combien de visiteurs recevez-vous par mois ?

Moins de 10 11-20 21-30 31-40 41-50 Plus de 50

15c. Quelle est leur typologie ?

Chercheurs : Précisez le pourcentage IRD

Ingénieurs : Précisez le pourcentage IRD

Techniciens : Précisez le pourcentage IRD

Etudiants : Précisez le pourcentage IRD

Autres : (Précisez les pourcentages IRD)

.....

15d. Quels sont leur domaine de recherche ?

Sciences de l'ingénieur

Océanographie/ Hydrobiologie

Sciences de la terre

Santé

Monde végétal et animal

Sciences économiques et sociales

Autres

.....

16. Votre structure dispose-t-elle d'un budget de fonctionnement ? Oui Non

Si non pensez vous en avoir besoin ? Oui Non

Si oui quel montant souhaiteriez vous ?

.....

17. Pouvez vous estimer vos besoins en

▪ Ressources humaines (Précisez le profil)
.....
.....

▪ Matériel de bureau (Citez)
.....
.....

Matériel informatique (Citez)
.....
.....

Autres (Citez)
.....
.....

18. Y a t-il des problèmes de fonctionnement de votre structure ? Oui Non

18a. Si oui, sont-ils liés à l'organisation de la documentation à Dakar ? Oui Non

Si oui, sont-ils liés à :

- Absence de coordination des activités documentaires par le CRD
- Non rattachement du personnel des documentations-dédiées au CRD
- Absence de standardisation des méthodes de traitement
- Absence de mise en commun des bases documentaires
- Non centralisation des commandes/achats de documents
- Autres
.....
.....

18b. Sont-ils propres à votre documentation ? Oui Non

- Absence de budget
- Manque de personnel
- Compétences du personnel
- Responsabilités du personnel
- Comportement des utilisateurs
- Le fait que vous ayez plusieurs chefs
- Autres
.....
.....

19. Quelles solutions proposez-vous ?

.....
.....
.....

III. VOS PRESTATIONS & SERVICES

20. Quels services offrez vous à votre public ?

- Recherche bibliographique
- Communication des résultats
- Diffusion sélective de l'information
- Elaboration de dossiers documentaires
- Création de bases documentaires
- Accueil des utilisateurs
- Orientation vers d'autres sources/ressources
- Veille informationnelle
- Autres

(Précisez).....
.....
.....
.....

21. Avez-vous accès au bureau du chercheur ? Oui Non

21a. Si non dites pourquoi

.....
.....
.....

21b. Si Oui : utilisez vous ce service ? Oui Non

21b1 Si Oui que consultez vous :

- Catalogue Horizon_Pleins textes
- Catalogue des périodiques de l'IRD
- Interface Webspirs
- Web of Sciences
- Science Direct
- Springer Link
- Blackwell Synergy

Autres (précisez).....

21c. Si vous n'utilisez pas le bureau du chercheur dites pourquoi

.....
.....
.....
.....

22. Pensez vous être capable d'utiliser le bureau du chercheur ?

Très capable Assez capable Moyennement capable Peu capable Pas capable

22a. Si vous éprouvez des difficultés, à quel niveau les situez vous ?

Formulation de votre demande

Utilisation de l'outil de recherche

Tri des résultats obtenus

Sauvegarde des résultats de recherche

Autres (Précisez)

.....
.....
.....

IV. VOS ACTIVITES DOCUMENTAIRES

23. Quelles tâches documentaires accomplissez-vous ?

- Commande de document
- Abonnement aux périodiques
- Catalogage
- Saisie documentaire
- Indexation

Si oui précisez le langage

.....

.....
.....

- Autres (Précisez).....

.....
.....
.....

24. Pensez vous avoir les compétences nécessaires en matière de :

- Recherche documentaire ? oui un peu non
- Collecte et traitement de l'information ? oui un peu non
- Gestion de fonds documentaire ? oui un peu non
- Utilisation de logiciels documentaires ? oui un peu non
- Gestion de Bases documentaires ? oui un peu non
- Numérisation de documents ? oui un peu non
- Réalisation de produits documentaires ? oui un peu non
- Réalisation multimédia (site web, cd rom, etc.) ? oui un peu non

V. LA FORMATION CONTINUE

25 Avez vous déjà bénéficié d'un stage/ une formation en documentation ? Oui Non

25a. Si oui décrivez

Nature	Durée	Pays	Année

25b. Si non expliquez pourquoi

.....

26. Avez vous déjà demandé une (des) formation(s) qui n'ont pas été accordée(s) ? Oui Non

Si oui pour quelles raisons

.....

27. De quelles formations souhaiteriez-vous bénéficier ?

Recherche documentaire

Logiciel documentaire

Description documentaire

Gestion documentaire

Valorisation documentaire

Création/Gestion de sites web

Autres (Précisez).....

.....
.....
.....

28. De quelle formation pensez-vous avoir absolument besoin en ce moment ?

.....
.....
.....

VI. VOS PROJETS DOCUMENTAIRES

29. Avez-vous des projets pour la réorganisation de votre documentation ? Oui Non

Si oui, lesquels

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

30. Voulez-vous ajouter quelque chose au sujet de la documentation de l'IRD Sénégal ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

DIAGNOSTIC DU SYSTEME DOCUMENTAIRE DE L'IRD SENEGAL :
QUESTIONNAIRE UTILISATEURS

Mmes/Mlles/MM.

Dans le cadre d'une formation au Diplôme Supérieur en Sciences de l'Information Documentaire (DSSID : Option Documentation), nous travaillons sur un mémoire ayant pour sujet : « *Etude du dispositif documentaire de l'Institut de Recherche pour le Développement : cas de la Représentation au Sénégal* ». Ce questionnaire, qui vous est soumis, nous permettra de faire un diagnostic précis de la situation et de proposer des solutions qui devraient contribuer à vous procurer un meilleur confort dans votre rapport à la documentation. Nous vous prions de bien vouloir y consacrer un peu de temps afin de le remplir avec le plus grand soin. Les formulaires que vous remplissez resteront confidentiels, mais les résultats seront disponibles au CRD et à la demande.

Merci d'avance pour votre collaboration qui est essentielle à la conduite de cette étude.

I. IDENTIFICATION

1. Quel est votre grade ?

Chercheur Ingénieur Technicien Supérieur Technicien Autres (Précisez)

2. Précisez votre Unité de Recherche ou de Service

3. Votre genre : homme femme

4a. Nombre d'années passées à l'IRD |_|_| 4b. Nombre d'années à l'IRD Sénégal |_|_|

II. LA FREQUENTATION DU CRD

5. Connaissez-vous le Centre régional de documentation (CRD) de l'IRD à Dakar ? Oui Non

6. Connaissez-vous les heures d'ouverture de la documentation ? Oui Non

6a. Si oui, vous satisfont-elles ?

Très satisfait Assez satisfait Moyennement satisfait Peu satisfait Pas satisfait

7. Si la Documentation changeait d'horaire vous préféreriez qu'elle ouvre :

7a. Plus tôt le matin Plus tard l'après midi Le samedi Autres

7b. Précisez les heures

8. Vous allez au CRD

Plusieurs fois/semaine 1 fois/semaine 1 fois/mois Au besoin Jamais

9. Comment estimez-vous le nombre de places de travail dont le CRD dispose pour les visiteurs ?

Très satisfaisant Assez satisfaisant Moyennement satisfaisant Peu satisfaisant
 Pas satisfaisant

10. Comment trouvez-vous les conditions de travail au CRD ?

10a. conditions relatives au calme/silence

Très bonnes Bonnes Assez bonnes Pas très bonnes Pas bonnes

10b. conditions relatives à la climatisation

Très bonnes Bonnes Assez bonnes Pas très bonnes Pas bonnes

III. USAGE DU CRD

11. Utilisez-vous les services du CRD pour satisfaire vos besoins en documentation ? Oui Non

(Si Non passez à la question 13)

11a. Si oui à quand remonte votre dernière visite au CRD ?

Une semaine Un mois + de 3 mois + de 6 mois

11b. Le personnel se montre-t-il disponible ? Oui Non

11c. Comment jugez-vous les réponses que vous donne le personnel ?

Très satisfaisantes Assez satisfaisantes Moyennement satisfaisantes Peu satisfaisantes Pas satisfaisantes

Si vous n'êtes pas satisfait pourquoi

.....
.....
.....

11d. Que pensez-vous des conditions de prêt:

Très satisfaisantes Assez satisfaisantes Moyennement satisfaisantes Peu satisfaisantes Pas satisfaisantes

Si vous n'êtes pas satisfait pourquoi

.....
.....
.....

11e. Quelles innovations souhaitez-vous dans l'accueil ?

.....
.....
.....

12. Quel est, le plus souvent, l'objet de vos visites au CRD ?

- Consultation des nouvelles acquisitions
- Consultation d'archives
- Recherche de listes bibliographiques
- Demande de formation, conseil ou assistance technique

Autres (Précisez).....

12a. Trouvez-vous généralement ce que vous cherchez ? Oui Non

12a1. Si Non, pouvez vous en donner les raisons ?

13. Si vous n'utilisez pas les services du CRD précisez pourquoi et comment faites vous pour satisfaire vos besoins en information :.....

14.. Pensez vous que l'absence du CRD vous aurait pénalisé dans vos recherches :

Beaucoup Moyennement Un peu Pas du tout

IV. LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

15. Etes vous informés des nouvelles acquisitions du CRD ? Oui Non

16. Combien de temps mettez-vous pour être informé ?

Une semaine 15 jours Un mois + d'un mois

17. Par quel canal êtes vous informé ?

Courrier électronique

Par voie d'affichage

Par un de vos collègues

Autres (Précisez)

.....

18. Etes vous satisfait de la manière dont circule l'information ? Oui Non

18a. Si non, pourquoi

.....

19. Quelles suggestions feriez-vous pour l'améliorer ?

.....

.....

V. LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

20. Comment jugez-vous le fonds documentaire (livres, périodiques, etc.) du CRD en rapport avec vos besoins d'information ?

Très satisfaisant Assez satisfaisant Moyennement satisfaisant Peu satisfaisant
 Pas satisfaisant

Expliquez pourquoi ?

.....

.....

21. Pensez-vous que le CRD dispose des ressources financières nécessaires pour jouer pleinement son rôle ? Oui Aucune idée Non

22. Connaissez vous l'existence à l'IRD de :

Fonds cartographique

Fonds audiovisuel

Fonds de microfiches

Service de photocopie

Bibliographies thématiques (Fleuve Sénégal, Paludisme, ...)

Abonnements à des périodiques (journaux, magazines)

23. Quelle catégorie de documents répond le mieux à vos besoins :

Ouvrages

Thèses & mémoires

Revue & articles

Rapports

Cartes

Photos

24. Connaissez-vous le bureau du chercheur (site web du secteur documentation) ? Oui Non

24a. Si oui, utilisez-vous ce service ? Oui Non

24a1 Si oui que consultez vous :

Catalogue Horizon_Pleins textes

Catalogue des périodiques de l'IRD

Interface Webspirs

Web of Sciences

Science Direct

Springer Link

Blackwell Synergy

Autres (précisez)

.....

24a2 Comment trouvez vous ces ressources ?

Très satisfaisantes Assez satisfaisantes Moyennement satisfaisantes Peu satisfaisantes Pas satisfaisantes

Expliquez pourquoi ?

.....

24a3 De quelles autres ressources en ligne souhaiteriez vous disposer ?

.....

.....

24b Si vous n'utilisez pas le bureau du chercheur, expliquez pourquoi

.....

25. Quelles outils vous satisfont le mieux

Catalogue Horizon_Pleins textes

Abonnements en ligne (Science Direct, Blackwell,)

Fonds documentaire du CRD

Fonds documentaire de votre UR/US

Autres (précisez)

.....

.....

VI. RECHERCHES D'INFORMATIONS

26. Effectuez-vous vous mêmes vos recherches d'information ? Oui Non

Pour quelles raisons ?

26a. Si oui où effectuez vous vos recherches ?

Catalogues et/ou fonds de l'IRD

Bases de données (cd, diskettes,...) acquises par l'IRD

Abonnements en ligne de l'IRD

Ressources (fonds, bases bibliogr., ...) de votre UR/US

Internet

Autres sources (Précisez).....

27. Eprenez-vous parfois des difficultés à effectuer vos recherches ? Oui Non

27a. Si oui, quelles sont ces difficultés

Formulation de votre demande

Utilisation de l'outil de recherche

Tri des résultats obtenus

Sauvegarde des résultats de recherche

Autres (Précisez).....

28. Comment faites-vous en cas de difficultés ?

Recours à l'aide d'un ami ou collègue

Recours à l'aide du personnel de documentation

Recours à l'aide en ligne

Autres

(Précisez).....

29. Arrivez-vous généralement à résoudre ces problèmes ? Oui Non

VII. L'ASSISTANCE TECHNIQUE

30. Savez vous que vous pouvez bénéficier de l'assistance technique des personnels de la documentation (recherche, gestion de fonds documentaire, utilisation de logiciel, etc.) Oui Non

30a. Si oui en avez vous déjà bénéficié ? Oui Non

30b. Avez-vous déjà sollicité ce personnel pour acquérir une compétence en :

Recherche documentaire ?

Archivage documentaire ?

Création/Gestion de Bases documentaire ?

Choix de et/ou formation à des logiciels documentaires ?

Autres (Précisez).....

30c. Avez-vous été satisfait ?

Très satisfait Assez satisfait Moyennement satisfait Peu satisfait Pas satisfait

Si Non, quelles solutions aviez vous adopté ?.....

.....
.....

31. Avez-vous présentement besoin d'une formation ou assistance technique ? Oui Non

Si oui dans quels domaines ?

Recherche sur Internet (de manière générale)

Recherche dans des sites spécialisés (science direct, current contents, ...)

Identification de sources d'information (institutions, répertoires, bases biblio,...)

Diffusion sélective de l'information/ Veille documentaire

Archivage documentaire/ Sauvegarde des résultats de recherche

Gestion documentaire (création de bases biblio, utilisation de logiciel,...)

Autres

(Précisez).....

.....
.....
.....
.....

VIII. LA DOCUMENTATION DANS VOTRE UNITE DE RECHERCHE (UR) OU DE SERVICE (US)

32. Votre UR dispose-t-elle d'une structure/personne chargée de la documentation ? Oui Non

(Si Non passez à la question 37)

33. Si oui, vous paraît-elle :

Très efficace Efficace Moyennement efficace Peu efficace Pas efficace

34. Utilisez-vous ses services pour satisfaire vos besoins en documentation ? Oui Non

34a Si vous ne sollicitez pas les services de cette structure/personne, expliquez pourquoi

.....
.....

34b Si oui à quand remonte votre dernier contact avec cette structure/personne ?

Une semaine Quinze jours un mois + de trois mois

34a1 Quel était l'objet de ce contact ?

Nouvelles acquisitions

Consultation d'archives

Recherche de liste bibliographique

Demande de formation ou assistance technique

Autres (Précisez).....

.....

35. Cette structure ou personne vous satisfait-elle ?

Plinement moyennement un peu Pas du tout

35a Si non, expliquez pourquoi

.....
.....

36. Pensez vous que l'absence de structure de documentation dans votre UR vous aurez pénalisé ?

Beaucoup moyennement Un peu Pas du tout

37. Pensez vous que l'absence de toute structure de documentation dans votre Institut vous aurez pénalisé ? Beaucoup Moyennement Un peu Pas du tout

IX. VOTRE DOCUMENTATION PERSONNELLE

38. Etes vous personnellement abonné à des revues scientifiques Oui Non

38a Si non, expliquez pourquoi

.....

38b Si oui à combien de revues | | | |

39. Disposez-vous d'une documentation personnelle ? Oui Non

40. Cette documentation est-elle regroupée en un lieu particulier (ex. bibliothèque) ? Oui Non

41. Pouvez-vous estimer le volume de cette documentation en nombre :

D'ouvrages | | | | | | De thèses et mémoires | | | | | |

De revues & articles | | | | | | De rapports | | | | | |

De cartes | | | | | | De photos | | | | | |

42. Cette documentation est-elle archivée dans une base documentaire ? Oui Non

42a Si oui quel est votre logiciel d'archivage :

.....

43. Cette documentation est-elle sous forme numérique ? Oui Non

43a. Si oui : Totalemment En partie

43a Si oui quel est le format de digitalisation :

44. Votre documentation est-elle accessible au public ? Oui Un peu Non

44a Si oui A quel public ? Interne (collègues) Oui Un peu Non

Externe Oui Un peu Non

45. Cette documentation satisfait-elle généralement vos besoins ? Oui Un peu Non

45a. Si non pourquoi

.....

46. Des améliorations pourraient-elles être envisagées ? Oui Non

46a. Si oui : lesquelles :

.....

.....

47. Que souhaiteriez-vous pour améliorer la gestion de votre documentation ?

.....

.....

48. Voulez-vous ajouter quelque chose au sujet de la documentation de l'IRD Sénégal ?

.....

.....

.....

.....

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Annexe 3 : L'IRD dans le monde



Annexe 4 : Ressources libres signalées sur le du bureau du chercheur

Les accès gratuits sont des liens recensés par le secteur documentation afin d'aider ses internautes à accéder à des informations pertinentes. Ils sont donc des sources extérieures à l'Institut qui se répartissent en deux types : les liens donnant accès aux fiches signalétiques et ceux donnant accès aux documents en texte intégral. Ce sont globalement :

- **AEGIS** (AIDS Education Global Information System) qui est une des plus grandes bases de données bibliographiques sur le SIDA en accès libre sur le web.
- **Africabib** (Bibliography of Africana Periodical Literature / University of Arkansas, USA) qui recense quelques 33000 articles de publications spécialisées dans des études africaines ou couvrant le continent africain
- **African Women database/** (University of Arkansas, USA) qui indexe environ 22000 articles de la littérature anglophone sur les femmes
- **Agricola** (Agriculture - National Agricultural Librairy USA) est une collection de quelques 3,3 millions d'enregistrements qui est également sous ISI/CrossSearch.
- **Anthropological Index Online** qui permet de trouver des références dans les revues détenues au British Museum dans la période 2001-2003.
- **ArXiv .org** est une base de données bibliographiques de Cornell University qui offre un accès gratuit et en texte intégral à plus de 350000 documents en Physique, Mathématiques, Informatique et Biologie Quantitative. **Q-bio ArXiv** est une de ses composantes et offre le même service pour les documents en biologie quantitative.
- **BDESR** contient plus de 34 000 références en Sciences Sociales, Agriculture et Alimentation, Espace et Environnement. Elle est produite par le département SAE2. Sciences Sociales, Agriculture et Alimentation, Espace et Environnement de l'Institut national de la recherche agronomiques (INRA-France).
- **BDSP** Base de données en Santé Publique couvre l'information scientifique et technique produite en France et à l'étranger depuis 1978. Elle a été conçue pour répondre aux besoins de tous les acteurs de santé : décideurs, chercheurs, professions médicales et paramédicales, cadres hospitaliers, responsables de santé, acteurs sociaux, professionnels de l'information. Est disponible en accès visiteur.
- **BioMed Central** est une maison d'édition indépendante, intervenant dans le domaine de la recherche biomédicale, spécialisée dans le libre accès. Tous les articles scientifiques originaux publiés par BioMed Central sont en accès libre et permanent en ligne immédiatement après leur publication.

- **CLACSO** La Base de Données de Publications du Conseil latino-américain de sciences sociales inclut les références bibliographiques et des résumés d'articles et de livres qui résultent de la production académique de quelques 159 Centres d'Amérique latine et des Caraïbes
- **ConnectSciences**. Ce portail de l'INstitut de l'Information Scientifique et Technique a pour mission du CNRS vous offre un accès gratuit à des sources d'information comprenant un catalogue couvrant plus de 9,8 millions de références - d'articles scientifiques et techniques depuis 1990 - et une liste d'environ 3600 sites web qualifiés, classés par thématiques,... (test des bases du CNRS : INIST + Pascal 3 mois et Francis 1 an).
- **ERIC** (Educational Resources Information Center - USA) une base de données des Ressources en éducation. Le service est également disponible sous ISI/CrossSearch. ou peut-être Ingenta.
- **Fishbase** est un système d'information avec des données clefs sur la biologie de tous les poissons. Semblable à une encyclopédie, FishBase est un outil qui prend en compte les préoccupations de personnes différentes (dynamique de population pour les managers de pêche ; listes de poissons menacés pour les défenseurs de l'environnement; ...). Il permet d'accéder à plus de 29000 espèces, 211000 noms communs, 40000 images et 37500 références.
- **FRIPES** fichier de références bibliographiques en sciences politiques, économiques et sociales de l'IEP de Lyon.
- **Google Print** est une technologie Google qui permet d'effectuer des recherches dans le contenu de livres et de magazines.
- **Google Scholar** recense des publications universitaires, articles scientifiques, thèses, livres, rapports de recherche, etc. Les domaines couverts sont le médical, la physique, l'informatique, et les sciences économiques. L'accès est en texte intégral.
- **HAL-CCSD** (hyper article en ligne) du Centre pour la Communication Scientifique Directe du [CNRS](#) fournit une interface permettant aux auteurs de déposer des manuscrits d'articles scientifiques dans toutes les disciplines. Il permet ainsi d'accéder au texte intégral gratuit de quelques 172000 documents.
- **INIST : ArticleSciences** (CNRS) est un moteur de recherche et de commande d'articles scientifiques de l'INIST qui recense près de 10 millions de références et de résumés d'articles scientifiques et techniques tirés de près de 9 000 revues françaises et

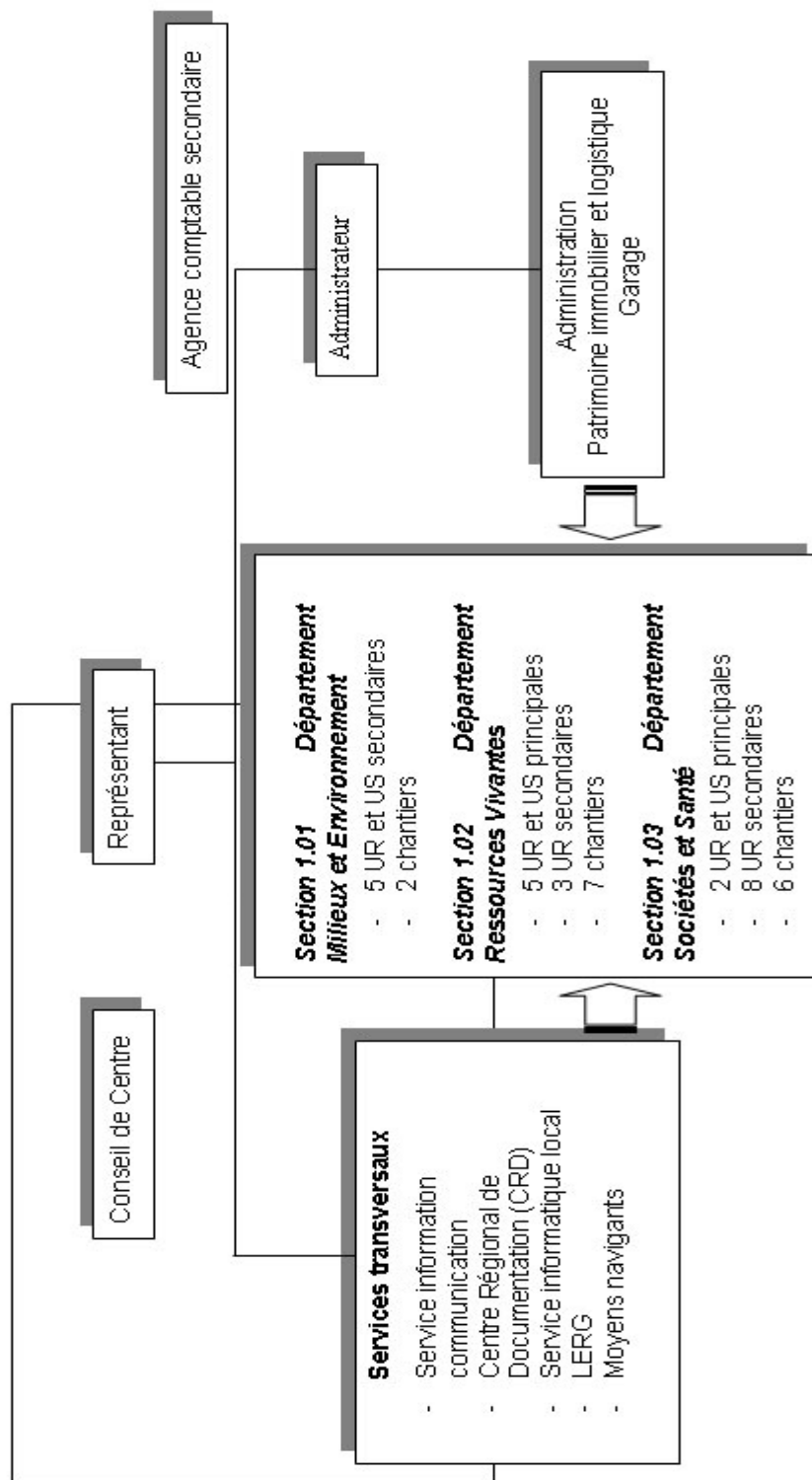
internationales.

- **Labordoc** est le catalogue de la Bibliothèque de l'Organisation internationale du travail (OIT). Il recense plus de 350.000 références sur les questions du travail : les relations industrielles, l'emploi, la formation professionnelle, la sécurité sociale, les travailleuses, le travail des enfants, ... et les aspects sociaux du développement économique et social, de la mondialisation de l'économie, etc.
- **MEDLINE** est la composante principale des bases de données bibliographiques PubMed. Elle comprend les références des articles de 4800 journaux biomédicaux depuis 1966.
- **OWL** (Ornithological Worldwide Literature) est une base de citations et résumés de la littérature internationale sur l'ornithologie et les oiseaux. Elle résulte d'un effort conjoint entre the American Ornithologists' Union and the British Ornithologists' Union and Birds Australia.
- **PASTEL** est une base de dépôt des thèses, des élèves de 11 grandes écoles d'ingénieurs regroupées sous le label de ParisTech, auxquelles elle offre un accès en texte intégral gratuit.
- **Periodic** est une banque de données bibliographiques, qui recense et signale les articles parus dans les périodiques de vulgarisation suivants : La Recherche, Sciences & Avenir, American Scientist, Science & Vie, Courrier du CNRS, Sciences & Techniques, Ordinateur Individuel, Microsystèmes et Videotex.
- **POPLINE** rassemble plus de 280,000 enregistrements représentant la littérature publiée et non publiée dans le domaine de la population et dans les questions liées à la santé de la reproduction. Environ 10000 nouvelles références y sont ajoutées annuellement.
- **PUBINRA** est la base de données bibliographique recensant les publications des Unités de l'INRA, résultats des travaux des chercheurs dans tous les domaines de compétences de l'Institut. Elle comprend à ce jour environ 80000 références (accroissement de 5000 par an). Ces publications ont pour support des périodiques, des ouvrages, des communications à des congrès, des thèses, des mémoires et des rapports.
- **Scirus** est un moteur de recherche en sciences (développé par Elsevier Science) orienté exclusivement sur les sources à contenus scientifiques, sur le Web ou dans la presse. Il permet également d'identifier des sites d'universités, d'institutions, etc. Ses ressources concernent 90 millions de pages Web auxquelles s'ajoute le contenu des bases de

données telles que ScienceDirect, IDEAL, Beilstein, MEDLINE, ArXiv ou BioMed.

- **TEL-CCSD** (thèses-en-ligne) est un serveur ayant pour objectif de promouvoir l'auto-archivage en ligne des thèses.
- **TOXLINE** fait partie des bases de données - plus de 3 millions de citations bibliographiques - produites par la National Library of Medicine (USA). Elle reprend les effets toxicologiques et pharmaceutiques d'un grand nombre de substances ainsi que leurs aspects biochimiques et physiologiques.
- **UNCAPS** est une interface commune d'interrogation des catalogues et bases de données des bibliothèques des Organismes des Nations Unies : Nutrition, Développement, Santé, Agriculture ... Il fournit un accès aux catalogues, aux index et aux données de base des documents, aux ressources documentaires ainsi qu'aux liens aux documents en texte intégral et aux archives.
- **Urbamet** est la banque de données bibliographiques française sur l'aménagement, les villes, l'habitat et le logement, l'architecture, les équipements collectifs, les transports, les collectivités locales etc. Elle propose plus de 215 000 références de documents qui couvrent principalement la France et l'Europe.

IRD Organigramme organisation scientifique 2005 |



Ndiaye, Cheikh.- Etude du dispositif documentaire de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) : cas de la Représentation au Sénégal. [Mémoire de fin d'études au Diplôme supérieur en sciences de l'information documentaire (DSSID) ; sous la direction de M. Olivier SAGNA, Maître assistant à l'Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD)]. – Dakar : EBAD ; 2006.- 97 p. + annexes.

Résumé : L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est un établissement français de recherche dont la principale caractéristique est d'être tournée vers les pays du Sud. Il est implanté au Sénégal depuis plus de cinquante ans et y possède diverses implantations géographiquement distantes. De ce fait, il a mis en place un dispositif ayant pour mission de collecter, organiser et mettre l'information à la disposition de tous ses agents et partenaires. Cette étude a porté sur l'identification des différentes composantes de ce dispositif, au sein de la Représentation de l'IRD au Sénégal, ainsi que des services mis en œuvre pour répondre aux besoins des utilisateurs. Elle a ainsi permis de décrire et d'analyser le fonctionnement de l'ensemble des structures de documentation et d'examiner, les produits et services d'information, les prestations ainsi que leur adéquation avec les besoins et attentes des utilisateurs et professionnels de la documentation. Elle a également abouti à structurer des propositions pour une meilleure performance du système.

Mots clés : Structure documentaire, Information scientifique et technique, base bibliographique, NTIC, accès à l'information, analyse des besoins, institut de recherche, Sénégal

Abstract: The Institut de recherche pour le développement (IRD) is a french research establishment orientated to the countries of the South, as well by the research thematic as by the partnerships developed with these countries. It is implanted for more than fifty years in Senegal where it possesses different geographically distant services. IRD set up a documentary organisation having for mission to collect, organize and give information of his workers and partners.

This study concerned the identification of the various constituents of the organisation as well as the services implemented to meet user's needs. The study allowed to describe and to analyze functioning of all the structures of documentation located in the Representation of the IRD in Senegal and to examine, products and information tools, as well as their equivalence with needs and expectations of the users and information scientists. It also has succeeds to structure proposals to increase the performance of the system.

Keywords : Information service, scientific and technical information, bibliographic database, NTICs, information access, needs analysis, research institute, Sénégal.